

# ANTHOLOGIE DES ÉCRIVAINS RÉFRACTAIRES

de langue française

.....

ORGANISÉE PAR

MANUEL DEVALDÈS

.....

*Ornée de 8 lins gravés par ALBERT DAENENS*



..... Édition .....

de la Revue littéraire des Primaires

..... LES HUMBLÉS .....

8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> Cahiers de la douzième série

..... Août-Septembre-Octobre 1927 .....

**PRIX : 8 FRANCS**

# LES HUMBLÉS

Revue littéraire des Primaires

*paraissant par Cahiers mensuels de 32 pages au moins*

Directeur : MAURICE WULLENS

## ABONNEMENTS D'UN AN :

France . . . . . 20 francs — Étranger. . . . . 25 francs

- Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.
- Toute personne qui nous procurera 5 abonnements aura droit au service gratuit.
- Adresser toute correspondance : lettres, livres, revues, etc., à M. Maurice Wullens, 4, rue Descartes, Paris (V<sup>e</sup>).
- Adresser les envois d'argent à Maurice Wullens, 4, rue Descartes
- COMPTE COURANT POSTAL 380-70 PARIS.**
- Joindre un timbre de 0 fr. 50 à toute lettre nécessitant une réponse.
- Les manuscrits ne sont pas rendus.
- Les auteurs sont seuls responsables de leurs œuvres.
- La reproduction des œuvres insérées n'est permise qu'avec indication d'origine.
- Il sera rendu compte de tous les ouvrages envoyés en double exemplaire.
- Des exemplaires de la Revue sont laissés aux collaborateurs avec rabais de 25 %.

**DÉPOT GÉNÉRAL POUR LA LIBRAIRIE : 84, boul. St-Michel, PARIS (V<sup>e</sup>)**

## BULLETIN D'ABONNEMENT <sup>(1)</sup>

Je, soussigné, déclare souscrire un abonnement d'un an à la Revue littéraire LES HUMBLÉS, à partir du.....

Ci-joint le montant (vingt francs pour la France, vingt-cinq francs pour l'étranger), en mandat poste ou chèque postal.

Signature :

Nom : .....

Adresse : .....

(1) A détacher et à renvoyer accompagné d'un mandat ou d'un chèque libellé au nom de M. WULLENS MAURICE, 4, RUE DESCARTES, PARIS 5<sup>e</sup>. (Compte courant postal n<sup>o</sup> 380.70, Paris).

# ANTHOLOGIE DES ÉCRIVAINS RÉFRACTAIRES

de langue française

.....

ORGANISÉE PAR

MANUEL DEVALDÈS

.....

*Ornée de 8 lino gravés par ALBERT DAENENS*



..... Édition .....

de la Revue littéraire des Primaires

..... LES HUMBLÉS .....

8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> Cahiers de la douzième série

..... Août-Septembre-Octobre 1927 .....

ANTHOLOGIE DES ECRIVAINS REFRACTAIRES  
de langue française

---

PRÉFACE

---

*L'an dernier, en avril, je vis, occupant toute la dernière page d'un grand journal d'information littéraire, une annonce tapageuse pour les cinq volumes de l'Anthologie des Ecrivains morts à la guerre, — acte de reconnaissance de la bourgeoisie envers son « élite » et bonne affaire pour certains qui ne sont pas morts à la guerre. Et je pensai : Dans la mesure où cet ouvrage a la prétention d'être une manifestation idéaliste — si inférieur qu'en soit l'idéal — ne pourrait-on y faire pièce par une anthologie d'écrivains réfractaires à la guerre ?*

*Quelques jours plus tard, ayant l'occasion d'écrire à Maurice Wullens, je lui fis part de cette idée. « Pourquoi, lui dis-je, les Humbles n'éditent-ils pas une Anthologie des Ecrivains réfractaires ? » J'émettais cette idée sans trop penser à sa réalisation possible. C'était presque une boucade de ma part. Mais, dans sa lettre suivante, Wullens me répondit : « Quant à ce projet d'anthologie, c'est une idée épatante. On pourrait en faire le cahier de vacances de l'an prochain. Voulez-vous vous charger de le mettre au point ?... Entendu ? Je compte sur vous ».*

*Et Wullens m'exposait sa conception. Il eût aimé que ce fût un recueil international, mais divers obstacles s'y opposaient, notamment la dépense, qui eût dépassé les moyens de la revue. Il était d'avis qu'on se limitât aux écrivains de langue française, ce qui permettrait de comprendre dans l'anthologie des Belges, des Suisses et même, s'il en existait, des réfractaires d'autres nationalités ayant utilisé le français comme véhicule de leur pensée. Tout cela était très sage. Et comment refuser une collaboration à un ami qui, quoique de fraîche date, m'était aussi sympathique que Wullens ?*

*Cependant, une objection, sérieuse à mes yeux, s'élevait dans mon esprit : étant en position de figurer dans l'anthologie, il me semblait impossible de me charger de son organisation, une des tâches à remplir consistant en la rédaction de notices biographiques. Comment parler de moi-même ? Mais Wullens balaya cette objection en un tour de plume : « Parler de vous-même, pourquoi pas ? »*

Finally, j'acceptai. Après tout, la chose étant faite au grand jour, non sous le voile de l'anonymat et de la troisième personne du singulier, elle était admissible.

Wullens m'indiqua des écrivains réfractaires de ses amis, j'en trouvai d'autres et l'œuvre commença à prendre tournure.

Il y eut, en somme, durant la guerre de 1914-1918, huit écrivains français réfractaires, dont six figurent ici, les deux autres ayant refusé leur concours, l'un en invoquant sa modestie, l'autre sans motiver son refus. Pour les chercheurs de l'avenir, je tiens cependant à indiquer qu'on trouvera leurs noms dans la brochure : *Les Anarchistes et le Cas de Conscience* (Paris, Librairie Sociale, 1921). Les six ayant consenti à figurer dans l'anthologie sont : André Colomer, Albert Ledrappier, Claude Le Maguet, Raoul Robert, Jean-Paul Samson et moi.

Il existe un Allemand réfractaire écrivant en français. Malheureusement, il a refusé d'être des nôtres, sans d'ailleurs indiquer la moindre raison.

Contentons-nous de dire que ces défections sont attristantes.

Parmi les Suisses de langue française, on compte trois écrivains réfractaires vivants : John Baudraz, Pierre Cérésole et Edouard Liechti. Un autre, décédé en 1926, est Charles Naine. Tous les quatre sont inclus dans ce recueil. Je profite de l'occasion pour remercier Pierre Cérésole, qui m'a aidé dans la documentation générale concernant la Suisse, et Edouard Liechti, qui m'a renseigné au sujet de Naine.

Enfin, pour représenter la Belgique, nous avons A. De Bevere, pour la collaboration duquel je dois des remerciements à Marceline Hecquet, dont je suis heureux de pouvoir saluer ici l'ardent apostolat pacifiste.

Après des 544 écrivains combattants de langue française (470 Français et 13 Belges) tués ou morts des suites de la guerre, il pourra sembler aux esprits superficiels que notre anthologie fasse pauvre figure. Tel n'est pas notre avis, cela va sans dire. Il est tout naturel que nous soyons une très petite minorité. Nous sommes fiers d'être cette minorité, comme chacun de nous l'est de son acte. Si nous n'avions pas cet orgueil, la présente manifestation n'aurait pas lieu. Jamais plus appropriée circonstance ne s'est offerte de dire avec le Docteur Stockmann, le héros d'Ibsen : *La majorité a tort. C'est la minorité qui a raison.*

Londres, août 1927.

MANUEL DEVALDÈS.

## JOHN BAUDRAZ

*Le cas de conscience de John Baudraz est l'un de ceux qui eurent le plus de retentissement en Suisse.*

*John Baudraz est né le 28 mai 1890, d'une famille de paysans. Il est le cinquième de huit enfants. Il fut élevé dans la tradition patriotique et militaire, en même temps que dans un protestantisme austère. Il reçut l'enseignement de l'école primaire de son village natal, puis celui de l'École normale de Lausanne et fut nommé instituteur à Lucens en 1910.*

*La même année, incorporé dans l'infanterie, il suivait l'école des recrues. Il vit donc l'armée de près et ses illusions commencèrent à se dissiper. Il refusa un grade. Toutefois, le changement, en lui, n'était pas encore profond.*

*L'approche de la guerre le fit de nouveau réfléchir. Il fit partie de la première mobilisation suisse, en août 1914. Mais, sous l'influence de la lecture des journaux, de la nouvelle de la violation du territoire belge, des conversations et des discours, son ancien patriotisme reprit le dessus.*

*En octobre, — dit-il, — je devins même si belliqueux qu'un jour j'écrivis à ma femme : « Nous sommes maintenant assez endurcis et tellement abrutis par la discipline militaire que cela ne nous ferait plus rien d'aller à la guerre ; nous aimerions même mieux la guerre ! » Sa réponse fut celle-ci : « ...C'est mal de parler ainsi, ce serait trop épouvantable ; d'ailleurs, je ne crois pas cela de toi !... » Ces mots me réveillèrent et, rentrant en moi-même, je compris que j'étais en train de m'engourdir moralement. Peu à peu, tout m'apparut sous un jour nouveau... Tous mes anciens scrupules revinrent et s'accrochèrent.*

*Le premier refus de servir de Baudraz eut lieu le 16 novembre 1914, mais il n'eut pas de lendemain. L'objecteur de conscience se laissa convaincre par toutes les forces sociales liguées contre lui : la famille, les officiers, l'aumônier. Il rentra dans le rang. Pas de punition : on était trop content de le voir « revenir à de meilleurs sentiments ».*

*Cependant, son esprit travaillait. Ses méditations aboutirent à un deuxième refus, maintenu celui-là, le 15 juin 1915. Mise aux arrêts, neuf jours au secret, ensuite internement dans un asile d'aliénés, suivi de quelques semaines de prison préventive. Enfin, le 11 août 1915, condamna-*

tion à quatre mois de prison par le tribunal militaire de Porrentruy.

En septembre, il fut contraint de démissionner de son poste d'instituteur officiel, malgré le désir de le garder exprimé par la municipalité de Lucens. Marié depuis 1913 et père d'un enfant, il vit les siens se trouver brusquement dans un état voisin de la misère. Heureusement, plus tard, il fut engagé à Missy dans une école privée.

Le 23 mai 1916, il refusait pour la troisième fois. Cette fois, il ne fut pas arrêté, mais passa en jugement le 19 juillet devant le tribunal militaire de Lausanne, qui le condamna à cinq mois de prison. Le surlendemain, il était gracié et, le 31 août suivant, exclu de l'armée.

Grâce à l'attitude énergique des autorités communales de Missy, il fut réintégré dans l'enseignement officiel en 1922.

Il faut lire la brochure où ce chrétien primitif expose dans le détail le processus de son objection de conscience au service militaire depuis l'acte en apparence le plus anodin jusqu'à la guerre. Ici nous ne pouvons que retracer les faits dans leurs grandes lignes. Il y a dans sa confession une grandeur ibsénienne. En la lisant, je n'ai pu m'empêcher de penser à quelques héros de l'auteur de Brand.

## BIBLIOGRAPHIE

BROCHURES. — *Réfractaire* (1915. Chez l'Auteur). — *Expérience religieuse relative au Service militaire* (1917. Chez l'Auteur, à Missy, près Payerne, canton de Vaud, Suisse).

INÉDIT. — *L'Ecole et la Paix* (1927. Rapport rédigé par John Baudraz pour la section de Payerne de la Société pédagogique vaudoise, en vue du Congrès pédagogique romand de 1928).

JOURNAUX. — A collaboré au journal suisse *L'Essor* (maintenant *Le Nouvel Essor*, dirigé par Ad. Ferrières) et au journal français *Le Chrétien libre*.

## ANTIMILITARISME CHRÉTIEN

...Au mois de mai 1915, quelques parents et amis auraient voulu que je fisse des démarches pour entrer dans les troupes sanitaires ou s'offraient d'en faire à ma place. Au premier abord, je ne vis là qu'un expédient, une façon égoïste de résoudre la question ; ensuite, d'autres raisons plus sérieuses m'engagèrent à refuser cette solution ; les voici :

1° Comme chrétien, je me confie en Dieu que je crois tout-puissant, et je ne peux plus me confier en des armes, *ni faire partie d'une armée.*

2° Le soldat sanitaire, comme tout soldat d'administration qui n'est pas appelé à combattre, est cependant complice de tous les actes de l'armée ; *ses soins donnés à un blessé ne le blanchissent pas de sa complicité.*

3° Admettre de me préparer à soigner des soldats blessés, c'est adhérer à une lutte probable entre ces soldats et d'autres, donc *adhérer au principe de la guerre, ce qui est, pour moi, contraire à la conscience chrétienne.*

4° Après avoir soigné un blessé, je ne pourrais pas lui dire : *« Te voilà guéri, retourne sur le front »*, mais je me sentirais pressé de lui dire : *« Que vas-tu faire de ton frère ? »*

5° Au point de vue militaire, *le soldat n'est pas considéré comme un homme*, mais comme un numéro, comme une pièce de l'énorme machine qui s'appelle armée ; le soldat sanitaire devient donc identique à l'armurier appelé à réparer les fusils ou au charron devant refaire la roue brisée d'un canon.

Je cite encore l'avis d'un capitaine médecin disant que dans l'expression « soldat sanitaire », le mot principal est *soldat*, c'est-à-dire *homme dressé* dans la main d'un chef et prêt à obéir à n'importe quel ordre, *soumis donc à une discipline anti-chrétienne* ; les mots « sanitaire », « humanité » n'entrent en ligne de compte que bien après.

J'ajoute en passant que le service sanitaire n'a rien de commun avec le Bon Samaritain de l'Évangile, car celui-ci ne faisait pas partie de la bande des brigands.

Le résumé de toutes ces considérations, c'est que je sens qu'*aucun homme n'a le droit d'exiger d'un autre l'obéissance absolue*, pas même pour lui faire faire le bien ; *Jésus-Christ seul a ce droit !*

Le jour de la mobilisation vint et me trouva irrévocablement décidé à refuser toute participation au militarisme.

\*  
\*\*

Beaucoup, beaucoup d'objections m'ont été faites. Ma tâche n'est pas de répondre à toutes. Des hommes capables ont publié des écrits où ils réfutent par une forte argumentation toutes les objections qui peuvent être présentées (1).

---

(1) Lire en particulier la brochure de M. Humbert-Droz : *Guerre à la Guerre*, et le livre de M. Dupin : *La Guerre infernale*.

Je n'en considérerai donc que quelques-unes, celles qui se rapportent plus particulièrement à mon expérience religieuse.

*Il faut rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.* Je suis tout à fait d'accord. Je reconnais à l'Etat toute son autorité administrative et ne lui en contesterai rien. Mais la vie et la mort sont à Dieu. Or, le reconnaît bien : les Etats les plus avancés ont, depuis quelques années, aboli la peine de mort. Je refuse donc à l'Etat de me donner le droit de vie ou de mort sur mon prochain, même pendant ce qu'on appelle l'état de guerre, car c'est un droit divin. La patrie s'arrogeant ce droit devient semblable à un faux-dieu de l'antiquité, exigeant des sacrifices humains pour prix de ses faveurs.

*Il faut être soumis aux autorités.* D'accord, au point de vue administratif. Dans le domaine des doctrines, il y a longtemps que l'on conteste à l'Etat le droit de s'en occuper, ce qui a poussé de nombreux groupements religieux à se séparer de lui. Plus importante que la doctrine est la morale, laquelle a certainement droit à la sollicitude de l'Etat. Celui-ci se contente d'une teinte de christianisme dans sa morale et rejette tout ce qui n'est pas favorable à ses intérêts. Bien plus haute est la morale de l'Evangile qui, au contraire, exige le renoncement à soi-même et ne demande de nous rien moins que la perfection. Donc, si la loi de l'Etat m'ordonne de faire une chose contraire à cette morale de l'Evangile, au nom de Jésus-Christ j'ai le droit de refuser.

*Si tous les Suisses faisaient comme vous !* Ceci n'est pas une probabilité, mais une impossibilité, et je pourrais répondre par une autre impossibilité comme je l'ai fait devant le tribunal (1). Mais ce n'est pas comme Suisse que j'ai agi, c'est comme *chrétien*. Je sais bien qu'un Etat ne peut mettre en pratique les principes de l'Evangile qui sont contre son intérêt, mais les chrétiens doivent le pouvoir, car, s'ils ont assez de foi, ils en reçoivent la force. Le titre de chrétien est au-dessus de la dénomination nationale ; les principes du christianisme sont les seuls capables de faire tomber les barrières entre les nations. Il vaudrait donc mieux dire : « Si tous les chrétiens agissaient ainsi ! »

*Ne devrions-nous pas combattre pour conserver notre indépendance, pour sauvegarder nos libertés ?...* Le Christ est venu au monde au moment où son peuple subissait

---

(1) Il faudrait alors supposer que tous mes compatriotes partagent mes convictions religieuses. (Porrentruy, 11 août 1915).

une domination dure entre toutes, la domination romaine. Il a quand même accompli toute son œuvre. Les plus acharnés contre lui furent justement les patriotes, ceux qui travaillaient à secouer le joug détesté. Les mots « indépendance », « liberté » sont souvent de vains mots. Qu'un peuple soit mené par des maîtres venant du dehors ou du dedans, il est toujours mené. Il n'y a qu'une vraie liberté, c'est la *liberté morale*, donnée par Celui qui a dit : « *Si le Fils vous affranchit, vous êtes véritablement libres* ». Pierre, dormant paisiblement entre deux gardiens la veille du jour où il devait mourir, Paul et Silas, chantant des louanges dans leur prison après avoir été battus de verges, n'étaient-ils pas plus à l'aise que leurs gardiens mêmes, parce que leur âme était libre, affranchie du joug du péché ?

*Cependant, vous avez beaucoup reçu du pays ; que faites-vous du devoir de reconnaissance ?* En effet, j'ai joui de beaucoup de bienfaits et je me suis efforcé et m'efforcerais de rendre à d'autres ce que j'ai reçu. Mais quant à sacrifier au pays mes convictions religieuses, je ne le puis pas, parce que j'ai un devoir de reconnaissance plus grand envers Dieu. S'il fallait, sous prétexte de gratitude, faire abstraction de la conscience et de la raison, ce serait nier l'existence même de la conscience et de la raison et me condamner à une éternelle hypocrisie. D'autre part, l'Etat cherche à restreindre le plus possible l'initiative privée et ce que cette dernière a créé, il s'en empare. Ainsi, c'est l'initiative privée qui a créé les écoles, les chemins de fer et bien d'autres choses que l'Etat a monopolisées et mises à son actif. Le Christ disait déjà à ce sujet : « Les grands des nations les dominant, leurs chefs les tyrannisent et se font appeler bienfaiteurs ».

*Vous n'aimez donc pas votre patrie ?* Parce que j'ai pour mon pays un autre idéal que celui qui est imposé au peuple par les sphères dirigeantes, cela prouve-t-il que je l'aime moins ? Comme on aime les membres de sa famille, ainsi ne peut-on faire autrement que d'aimer ses compatriotes, parce que nous nous ressemblons et que nous avons reçu la même éducation. Mais ce sentiment peut-il avoir un sens restrictif ? Il est vrai que la plupart des romanciers écrivent qu'amour et haine ne peuvent aller l'un sans l'autre ; c'est faux et c'est mal. J'aime la Suisse plus qu'auparavant, parce qu'elle souffre de la guerre, mais les peuples voisins souffrent encore beaucoup plus que nous et je ne peux plus être soldat, c'est-à-dire prêt à ajouter à ces souffrances si nombreuses.

*Le service militaire développe de bons sentiments, en particulier l'esprit de sacrifice conforme à l'Évangile.* Un ami m'écrivait à ce sujet : « La guerre est un mal d'autant plus subtil qu'il s'y mêle de l'héroïsme et de l'abnégation ». C'est vrai, il se passe parfois des faits merveilleux, sublimes. Mais, mis dans une balance à côté des autres faits, ils seraient bien légers. Puis, cet esprit de sacrifice tant vanté est bien mélangé de bravade et de fierté ; il ressemble beaucoup à l'esprit qui anime l'alpiniste, le chasseur de chamois, le chasseur de lions et de tigres. S'il suffisait d'aller mourir sur le champ de bataille pour que tout soit sauvé, ce serait bien facile et bien beau, mais ce n'est pas ce qu'on demande au soldat. *Il doit chercher à échapper lui-même et à sacrifier les autres.* Ce ne sont pas les morts qui remportent la victoire, mais bien les vivants qui tuent les ennemis. On veut que le soldat soit fier d'aller au feu au nom des siens pour les sauver, qu'il soit joyeux même et qu'il méprise la souffrance et la mort. Quel contraste si nous regardons Celui qui seul a eu le véritable esprit de sacrifice : Jésus-Christ. A-t-il été fier, a-t-il goûté cette joie du sacrifice, a-t-il méprisé la souffrance ? Non, et pourtant il a voulu sauver l'humanité tout entière.

Beaucoup d'apologistes n'ont rien trouvé de mieux encore que de dire : « *Si le Christ s'était trouvé ici, s'il avait vu cela... ?* » Au lieu donc de chercher à élever leurs pensées en sondant l'Évangile, ils mettent Jésus-Christ en face de notre situation et le défient de savoir mieux faire. Est-ce de l'orgueil ou de l'aveuglement ?

Je me figure que beaucoup de ceux qui sont morts et ont paru en jugement ont fait comme le mauvais riche : demandé de pouvoir revenir sur la terre pour avertir leurs frères, mais j'entends aussi la réponse : « Ils ont Moïse, les Prophètes et Jésus-Christ, qu'ils les écoutent ! »

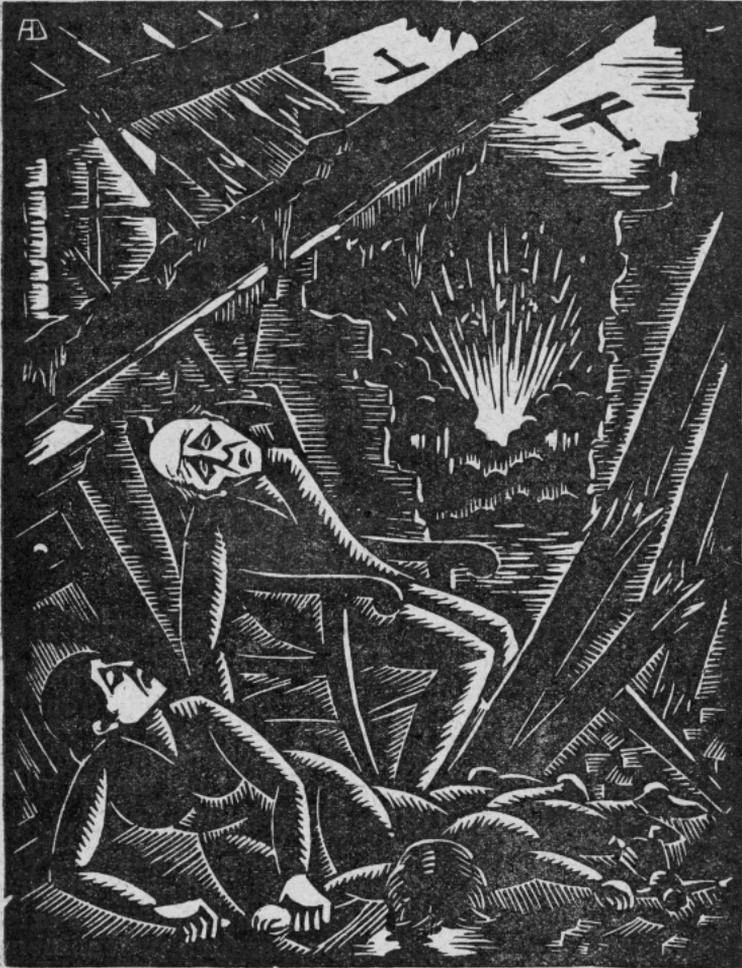
\*  
\*\*

Je termine par la question d'opportunité. C'est certainement avant la guerre qu'il aurait fallu travailler pour la prévenir. Maintenant que c'est trop tard, est-ce trop tôt ? Beaucoup le pensent. Pour ma part j'ai agi, parce que je ne pouvais plus faire autrement. Je suis revenu en arrière une fois et j'en ai trop souffert. Que me reste-t-il en face de l'avenir ? *La foi.* Cette foi n'est pas un idéal, mais une réalité ; je crois qu'elle a les promesses de la vie présente et non seulement celles de la vie à venir. Je crois en Jésus-Christ, en toute son œuvre, parce que je connais sa puis-

sance dans mon cœur ; je crois au message de Noël : Paix sur la terre !

Avril 1917.

(*Expérience religieuse relative au Service militaire, pp. 13-19*).



La famille, à l'arrière.

## A. DE BEVÈRE

*Emile-Adhémar De Bevère est né à Lessines (Hainaut-Belgique), le 11 juin 1902. Il fit ses humanités à l'Athénée d'Ath d'abord, à l'Athénée d'Ixelles (Bruxelles) ensuite. Il entre à l'Université de Bruxelles en 1919 où il étudie pendant deux ans les sciences naturelles ; il se consacra ensuite aux études du doctorat en philosophie et lettres, section de la philologie germanique, et se spécialisa dans la littérature et la philosophie allemandes.*

*Depuis 1924, De Bevère est le secrétaire de la section bruxelloise du Mouvement International de Réconciliation. En novembre 1926, ayant été invité à se présenter devant le bureau de recrutement de l'armée, il fit savoir au ministre compétent que, sa conscience ne lui permettant pas de tuer, sous quelque prétexte que ce soit, il ne pourrait se rendre à l'appel qui lui avait été adressé. Le ministre répondit à De Bevère par une lettre de menaces, qui ne furent pas mises à exécution.*

*Comme nous rédigeons cette notice, nous avons été informé par De Bevère qu'une troisième convocation venait de lui être adressée, à laquelle il n'a pas l'intention de se rendre. Il s'attend en conséquence à une arrestation.*

*On trouvera dans les Libérés de janvier-février et de mars-avril 1927 des lettres de De Bevère donnant des détails sur son cas.*

### BIBLIOGRAPHIE.

De Bevère a publié des articles sur le désarmement, la Société des Nations, l'objection de conscience, etc., dans les journaux et revues suivants : *Le Pacifiste* (fondé par Grillot de Givry ; ne paraît plus) ; *Les Libérés* (fondé par Marianne Rauze, Lyon) ; *Le Peuple* (organe du Parti ouvrier belge, Bruxelles) ; *Education-Récréation* (revue mensuelle de la Jeunesse socialiste belge, ne paraît plus) ; *Evolution* (fondé par Victor Margueritte, Paris) ; *Junge Menschen* (revue mensuelle de la Jeunesse pacifiste allemande). Il collabore en outre, pour la Belgique, à la rédaction de l'ouvrage qui est édité en Allemagne, à l'initiative de la *Friedenswarte*, sur les mouvements pacifistes existant dans le monde ; cette publication paraîtra prochainement. De Bevère est actuellement occupé à écrire une thèse sur *Gœthe et la Philosophie de l'Humanité*.

## L'OBJECTION DE CONSCIENCE

(Fragment)

[En me demandant de m'associer à eux, Manuel Devaldès et les autres écrivains qui sont représentés dans cette anthologie m'ont fait un honneur auquel je suis très sensible, mais qu'en toute conscience je ne crois vraiment pas avoir mérité, n'ayant jamais eu ni l'intention, ni le droit de prétendre au titre d'écrivain ; les quelques articles que j'ai publiés dans divers journaux et revues avaient, avant tout, pour but de défendre et de propager notre belle et grande cause pacifiste ; ils ne sont nullement et ne peuvent être considérés comme des œuvres littéraires.

Je n'ai néanmoins pas cru pouvoir refuser de me joindre à mes amis, dans cette manifestation en faveur d'une cause qui nous unit si intimement, pour laquelle nous sommes prêts à faire le sacrifice de notre vie, s'il le faut ; mais je tiens à déclarer que je décline toute responsabilité quant au titre que mes camarades, dans leur amitié un peu partielle, ont cru pouvoir m'attribuer. — A. DE B.]

...Est-il donc concevable que les hommes qui vivent en un siècle qui connaît les aéroplanes et la télégraphie sans fil, grâce auxquels les distances entre les points les plus éloignés de la Terre sont réduites au point de ne presque plus exister, puissent longtemps encore s'arrêter à la conception du Dieu-Etat ? Nous ne le pensons pas ; nous croyons plutôt que la conception de la suprématie des intérêts de l'Etat sur tous les autres est un stade d'évolution que l'humanité dépassera bientôt : de même que les familles se sont associées pour former des tribus, que les tribus ont fini par former des cités d'abord, des Etats ensuite, de même les Etats devront se grouper en une collectivité supérieure : l'humanité.

Parmi les grands principes de droit admis par toutes les collectivités quelles qu'elles soient, le droit de tous les individus à la vie et l'obligation, pour chaque individu, de respecter la vie des autres membres de la communauté sont sans contredit les plus importants. On ne peut guère concevoir une collectivité reconnaissant à ses membres le droit de régler leurs différends par les armes et le carnage. C'est d'ailleurs pour parer à cette éventualité que les Etats modernes ont organisé une police dont la tâche principale est, ou du moins devrait être, d'empêcher que les conflits d'intérêts ne dégèrent en combats sanglants.

Les grands principes de droit s'appliquent en tout premier lieu à la collectivité humaine mondiale ; mais comme il n'existe encore ni police mondiale, ni pouvoir supranational bien organisés, l'anarchie la plus complète persiste à régner dans les rapports entre les Etats qui refusent d'abdiquer la moindre parcelle de leur souveraineté.

De même que le périmètre de la patrie doit évoluer, de même le droit propre à chacune des patries actuelles doit aussi évoluer : à la collectivité mondiale doit correspondre une organisation mondiale supranationale, un parlement des peuples, une législation mondiale et un *droit mondial*, et les droits des Etats doivent nécessairement se subordonner aux grands principes du droit mondial.

Une question se pose : l'Etat, qui se refuse à se conformer aux grands principes du droit mondial, a-t-il le droit d'obliger les citoyens à obéir aux lois qu'il a instituées, au mépris des droits les plus sacrés du genre humain ? Nous ne le pensons pas.

Au moyen âge, le pouvoir supranational et le droit mondial étaient représentés dans l'Europe chrétienne par le Pape, mandataire de Dieu sur la terre. Lorsque des princes ne lui obéissaient pas, il déliait leurs sujets du serment de fidélité. Dans notre temps, le Pape a cessé d'être reconnu comme l'autorité suprême décidant en dernier ressort de toutes les affaires au nom de la Divinité et aucune organisation n'est encore susceptible de le remplacer. Est-ce une raison suffisante pour affirmer que les citoyens doivent obéissance aux lois de l'Etat, même si celles-ci sont en contradiction formelle avec les grands principes du droit mondial ? Evidemment non. Il est d'ailleurs intéressant de constater que les auteurs du protocole de Genève partageaient cette manière de voir, puisqu'ils reconnaissaient aux sujets d'un Etat déclaré agresseur le droit de refuser le service militaire. Mais, du point de vue du droit mondial, les Etats n'ont jamais le droit de faire la guerre; nous pouvons par conséquent aller plus loin et dire qu'au point de vue du droit mondial, les citoyens d'un Etat ont toujours le droit de refuser le service militaire, puisque la guerre est un crime auquel les citoyens du monde n'ont pas le droit de coopérer.

Si nous admettons que les citoyens d'un Etat ont toujours le droit de refuser le service militaire, ne devons-nous pas ajouter que néanmoins, si un Etat a été attaqué, les citoyens de cet Etat auraient le devoir, non pas juridique mais moral, de le défendre ? En refusant de prendre les armes, les réfractaires, eux, n'exposent-ils pas lâchement

la vie de leurs parents, de leurs amis, des femmes, des enfants et des vieillards ? Leur conduite n'est-elle pas immorale ?

Nous avons vu que la conscience morale par excellence était celle qui adopte et respecte les règles visant à l'intérêt supérieur de l'humanité. Telle était bien aussi l'opinion de Kant lorsqu'il résumait toute la morale par cette formule lapidaire : « Agis de telle façon que la raison de ton action puisse être érigée en loi universelle ». Parmi les règles d'action qui peuvent et doivent être érigées en règles universelles, on doit assurément classer l'obligation de respecter la vie humaine. On ne peut par conséquent pas dire que les hommes qui réprouvent le meurtre, même lorsqu'il s'agit de défendre des êtres faibles et sans défense, soient immoraux ; on pourrait tout au plus affirmer qu'ils respectent d'une façon rigoureuse les grandes lois de la morale universelle qui placent l'humanité, et conséquemment le respect de la vie au sommet de l'échelle des valeurs.

Faut-il en conclure que l'homme moral par excellence, l'homme qui place les intérêts de l'humanité au-dessus de tous les autres, ne défendra pas dans la vie pratique une femme ou un enfant lâchement attaqués ? La vérité est que personne ne peut répondre d'avance d'une façon précise à cette question, car, quelles que soient les conceptions morales ou religieuses d'un homme, la vue d'un être faible victime d'une odieuse agression ne manque pas de faire naître dans le plus profond de son âme des sentiments et des émotions qui peuvent l'amener, quelque pacifique qu'il soit, à commettre même un crime ; mais ce crime sera passionnel et son auteur ne manquera pas d'en concevoir une profonde affliction et un grand repentir.

Tout autre est le cas de la guerre. L'individu n'est pas mis en face d'un être faible maltraité ou brutalisé, il doit pendant des mois apprendre l'exercice du fusil ou du canon avec la conviction qu'il sera obligé de s'en servir un jour pour tuer des hommes qu'il ne connaît pas, qu'il n'a jamais vus et qui n'ont jamais fait de mal ni à lui, ni à sa famille, ni à ses amis. Il s'agit ici de la préparation *froide et méthodique* du meurtre. Comment s'étonner que des consciences généreuses se révoltent contre un système en contradiction avec les principes les plus sacrés de la morale universelle.

La guerre a d'ailleurs évolué. De même que l'usage des canons réduisit considérablement la puissance défensive des châteaux-forts, de même l'emploi des avions, des gaz asphyxiants a diminué dans des proportions fantas-

tiques le rôle *défensif* des soldats dans la guerre moderne; celle-ci tend, en effet, de plus en plus à se transformer en une industrie savante où un minimum de spécialistes, grâce à une technique très complexe, font fonctionner un nombre considérable de machines gigantesques et très perfectionnées. Autrefois, quand les hommes marchaient en bataillons serrés les uns contre les autres et combattaient corps à corps, on pouvait dire que les citoyens de la nation attaquée défendaient leurs foyers. De nos jours, l'emploi des aéroplanes et des gaz asphyxiants a transformé la guerre en une suite interminable de crimes et de vengeances au cours desquels chacun s'efforce de détruire et de tuer le plus possible.

En outre, la guerre mondiale, plus que toute autre, nous a montré combien illusoire et artificielle était la distinction entre la guerre offensive et défensive. Les ouvrages de Mathias Morhardt, de Demartial, de Gouttenoire de Toury, de Victor Margueritte, etc, nous ont prouvé à l'évidence que ceux-là mêmes que nous croyions être les victimes étaient les agresseurs; nous avons appris avec quelle audace effrontée les gouvernements falsifiaient les documents et dénaturaient les faits les mieux établis dans le but d'amener les peuples qu'ils induisaient en erreur, à prendre part au carnage universel. Nous arrivons à la conclusion que si les peuples consentent à marcher en cas de guerre dite défensive, ils feront la guerre dans tous les cas, même si elle est agressive et impérialiste, parce que les gouvernements parviendront toujours à rejeter tous les crimes sur le dos de leurs adversaires et à se donner de trompeuses apparences d'innocence.

(*Evolution*, juillet 1927).

---

## PIERRE CÉRÉSOLE

*M. Paul Pettavel, pasteur et directeur de la Feuille du Dimanche, hebdomadaire de La Chaux-de-Fonds, parlait en ces termes, en 1925, de Pierre Cérésole :*

Curieux type ce Pierre Cérésole. — Fils de feu le conseiller fédéral et président de la Confédération de ce nom, il partagea cet honneur avec neuf autres frères et sœurs, dont un aîné est le colonel Ernest Cérésole, retraité à

Kiesen, Berne. — Pierre fit ses études d'ingénieur à Lausanne, puis à Zurich, où, ses études finies, il fut sollicité de rester comme assistant, puis comme professeur au Polytechnicum. — Mais avant de fixer sa destinée quelque part, il voulait voir le monde, afin de s'en faire une idée aussi vraie que possible. Il partit donc faire un tour de compagnon autour de la planète : Angleterre, Canada, Etats-Unis, Pacifique, Honolulu, Japon, Chine, les Indes, etc. Il mit cinq ans à voir le monde, pendant lesquelles cinq années il gagna sa vie et son voyage en pratiquant tous les métiers dont l'exercice s'offrait à lui : professeur de sciences, de langues; mécanicien, chauffeur, manœuvre, terrassier, jardinier, ingénieur. A Honolulu, il donna des leçons d'anglais et de français dans la même école secondaire où avait enseigné peu auparavant notre compatriote et amie M<sup>lle</sup> Anna Bøgli.

De retour au pays natal, Pierre Cérésole se trouva pris d'une immense pitié pour l'humanité souffrante et d'un infini désir de réconcilier les hommes entre eux et le monde avec le Dieu-Père. Il fit alors deux gestes significatifs : Il rompit toute relation avec la vie militaire, ce qui le fit mettre en prison, et il rompit sa relation avec le capitalisme en remettant son patrimoine à la Confédération, ce qui lui valut de la considération.

Il fut un temps ingénieur chez les Brown-Bovery de Baden, puis professeur de sciences en deux écoles nouvelles. Mais l'apostolat pacifique et social l'entraîne et l'accapare. Avec une vingtaine de socialistes-chrétiens, dits de Bilthoven, il consacra des mois à relever des ruines de guerre dans les départements du Nord français, jusqu'au jour où des nationalistes les accusèrent de travailler au-dessous des prix (ils ne demandaient que la nourriture et la couche) et intriguèrent pour leur départ. — En mai 1924, Pierre Cérésole organisa la première escouade de volontaires pour porter secours aux sinistrés des Ormonts ; puis en automne il organisa la seconde escouade de volontaires qui s'en alla relever les ruines de Someo, au val Maggia.

M. Pierre Cérésole n'est point un énergumène comme certains conservateurs l'ont voulu dire ; idéaliste, il l'est, Dieu soit béni ; il y a encore des scientifiques idéalistes et il en est un beau spécimen ; homme de convictions religieuses, d'esprit évangélique, de tendance sociale et humanitaire, il unit un grand cœur à une belle intelligence et à une grande modestie ; sa parole n'a rien de

grandiloquent, elle est claire, ferme, bien documentée et toute d'arguments et de faits. M. Cérésolle est surtout un homme de volonté ; il dit ce qui doit être dit, puis il agit selon son dire. Tandis que beaucoup récriminent sur le passé et parlotent sur ce qui n'est pas fait et devrait être fait, lui, a son plan d'action qu'il suit avec une énergie et une persévérance inlassables. Qu'on l'approuve ou non, il va de l'avant ; réfractaire militaire, il obéit à l'ordre de conscience avec une exactitude parfaite et une vaillance totale. Il est un vrai soldat du bien, dévoué sans réserve à la grande cause du salut humain.

*Pierre Cérésolle, dès 1916, refusa cinq fois de payer son impôt militaire et eut, de ce fait, à subir l'emprisonnement.*

*Il fut quelque temps secrétaire permanent du Centre suisse d'Action pour la Paix (1). Au début de 1926, il fut appelé par le Conseil scolaire de La Chaux-de-Fonds au poste de professeur d'histoire au gymnase de cette ville. Cet appel provoqua une violente campagne menée par les nationalistes du lieu contre ce « pacifiste indésirable ». Il fut, toutefois, nommé professeur de mathématiques au Gymnase de La Chaux-de-Fonds.*

## BIBLIOGRAPHIE

BROCHURES. — *Religion et Patriotisme* (Lausanne, Imprimerie La Concorde, 1917). — *Une Autre Patrie* (Lausanne, Imprimerie Populaire, 1918).

JOURNAUX ET REVUES. — A collaboré à la *Révolution pacifique* (Le Locle), à *Nie wieder Krieg* (Zurich), à la *Sentinelle* (La Chaux-de-Fonds), à l'*Almanach socialiste* (La Chaux-de-Fonds).

## LE SERVICE CIVIL

« Vous vous insurgez contre l'opinion de tous les gens raisonnables qui, par-dessus tout, craignent d'affaiblir l'armée ».

Connaissez-vous, ami lecteur, la « litanie » des gens raisonnables et de leurs actions raisonnables entre 1914 et 1918 ?... Non ? Eh bien, c'est par elle qu'il convient de

---

(1) Gartenhofstrasse, 7, Zurich. Le Centre enverra à qui en fera la demande tous les documents désirables relatifs au mouvement suisse de l'objection de conscience et du service civil. Joindre son obole pour le mouvement.

commencer tout entretien *raisonnable* avec des gens *raisonnables* sur ce qui touche le militaire et l'armée. Voici ce petit poème populaire :

## LE SYSTÈME RAISONNABLE

1914-1918

Soldats morts :	treize millions.
Civils morts :	treize millions.
Blessés :	vingt millions.
Prisonniers :	trois millions.
Orphelins :	neuf millions.
Veuves :	cinq millions.
Fugitifs :	dix millions.

Dépenses militaires : 750 milliards.

Autres valeurs détruites : 1.000 milliards.

Ce poème est un peu monotone, bien que la rime soit riche : « millions » à tous les vers, sauf aux deux derniers où elle atteint le « milliard ». Personne, d'ailleurs, ne peut se faire une idée même lointaine, de l'*incalculable somme de souffrances* que ces neuf lignes représentent !

Suivant l'humeur du public, on peut encore ajouter la ritournelle enfantine :

Le Système Raisonnable

Ah ! Qu'il est beau !

Qu'il est, ah ! beau !

Qu'il est a-bo-minable !

Ce système — celui des garanties et des sécurités militaires, pratiqué par toutes les nations de l'Europe — inspire encore, aujourd'hui même, notre politique suisse de défense nationale. Personne ne l'a jamais pratiqué avec plus de méthode et de rigueur scientifique que l'empire allemand. Le résultat, nous l'avons sous les yeux ; un désastre gigantesque. C'est égal, c'est le seul Système Raisonnable !

Beaucoup d'hommes, aujourd'hui, ne peuvent plus goûter cette plaisanterie et, à l'État qui prétend encore leur imposer une action barbare, imbecile et criminelle, ils disent — un peu dans tous les pays — résolument et tranquillement : « Non ! »

Refuser de faire la guerre et de la préparer, refuser d'aller à la caserne, ce n'est pas encore assez et surtout *ce n'est pas assez clair*. Ce refus pourrait être aussi inspiré

par la peur, la lâcheté, l'égoïsme, ou le désir de faire des embarras. Il s'agit de montrer, par une *action positive, utile*, la nature véritable de l'esprit qui intervient ici.

Personne n'a mieux compris cette nécessité que les premiers, les plus nombreux et les meilleurs réfractaires qui ont honoré l'Europe et la Chrétienté : les membres de la « Société des Amis », plus connus sous le nom de « Quakers ». Par milliers, ils ont refusé de faire partie de l'armée, dans n'importe quel service. Ils expliquaient que si l'on prenait au sérieux la fraternité universelle des hommes, affirmée depuis dix-neuf siècles par le christianisme et, avec une force nouvelle dans les temps modernes, par le socialisme, le service militaire était une monstruosité. « On pourrait aussi bien, disaient-ils, nous demander, au sein d'une famille unie, vivant avec nos frères et sœurs dans les rapports les plus cordiaux, de nous exercer soigneusement à tirer au revolver pour le jour où l'un de ces frères ou l'une de ces sœurs deviendrait subitement fou et où il s'agirait de se défendre — non seulement soi-même, mais aussi les autres, comme dit le peureux subtil. »

Par milliers, aussi, pour expliquer leur attitude mieux qu'aucune parole ne saurait le faire, ces Quakers s'organisèrent librement, en groupes volontaires, pour rendre, partout où l'on pourrait avoir besoin d'eux, des services d'entr'aide fraternelle.

Pendant la guerre, en Angleterre et en Amérique, ils s'efforcèrent, par tous les moyens, d'adoucir les souffrances des prisonniers civils et militaires. Alors que le service militaire n'était pas encore obligatoire dans leurs pays, ils organisèrent, indépendamment des services sanitaires de l'armée, des ambulances libres sur les parties les plus menacées du front. Au moment où le service militaire obligatoire fut introduit en Angleterre et où le gouvernement de ce pays déclara qu'il considérait le service d'ambulance libre des Quakers comme l'équivalent du service que la loi leur imposait, plusieurs Quakers sentirent que ce service, jusqu'alors volontaire, leur était, désormais, en conscience, interdit.

Ils voyaient devant eux un devoir plus urgent encore que celui de soigner des blessés : celui de porter un témoignage aussi clair que possible contre cette chose monstrueuse pour tout honnête homme, dix fois monstrueuse pour un Chrétien : la guerre. Ils quittèrent leur ambulance pour la prison. Ils auraient refusé de même, en temps de guerre, tout « service civil » analogue à celui que nous proposons

maintenant, pour le temps de paix, dans l'espoir de créer, pendant qu'il en est temps encore, un autre esprit au sein des nations et entre elles.

Ils secoururent, de toute manière, les populations françaises fuyant devant l'invasion allemande, organisèrent en particulier un service de maternité et construisirent, pour ce service, un grand hôpital, dont il firent don, à la fin de la guerre, à la ville de Châlons-sur-Marne.

Lorsque l'invasion fut refoulée, après la bataille de la Marne et à la fin de la guerre, les Quakers aidèrent les paysans français à se rétablir dans leurs fermes et dans leurs villages. Ils leur construisirent des baraques, installant, à cet effet, une scierie et menuiserie mécanique, fournirent des outils et des machines agricoles, des semences, des arbres fruitiers, des ruches et aussi la main-d'œuvre nécessaire.

Lorsque l'armistice fut conclu, ils purent développer leurs services d'entr'aide chez les « ex-ennemis » qui pour eux, Quakers, n'avaient jamais cessé d'être des frères. Des cuisines populaires, nourrissant des centaines de mille personnes : enfants, vieillards, étudiants pauvres, bourgeois ruinés, furent établies en Allemagne aussi bien qu'en Autriche. Les Quakers, inspirant confiance à tous, distribuaient non seulement les dons recueillis dans leurs propres groupes, mais aussi ceux qu'on leur envoyait, en abondance, de tous les milieux, de toutes les parties du monde.

En Russie, pendant la terrible famine, les Quakers furent les premiers à organiser des secours sur une vaste échelle. Là encore des centaines de mille hommes, femmes et enfants leur durent la vie.

En Pologne, ils organisèrent la lutte contre le typhus exanthématique, et sur ce champ de bataille où le but essentiel était de *sauver la vie* et non de la détruire, les Quakers surent donner généreusement la leur. Une dizaine d'entre eux succombèrent à l'épidémie. Héroïsme sans tache que ne souillait pas l'horrible effort de donner la mort à des frères au milieu des sombres malentendus, des mensonges, et des basses intrigues de la politique !

*Les Quakers, en un mot, ont agi comme toute la famille chrétienne, toute la famille humaine aurait dû agir si elle avait réellement placé Dieu, l'Idéal vivant, au-dessus de l'idole nationale.*

Et maintenant les partisans du service civil peuvent résumer leurs vœux d'une manière très simple : ils demandent aux gouvernements, et d'abord à celui de leur propre pays,

de libérer du service militaire tous les hommes qui s'engageront dans un service d'entr'aide, officiel ou privé, analogue à celui des Quakers, exactement comme on libérait autrefois les ministres et les prêtres des différentes confessions. Cette libération réalisée, peu à peu, par tous les pays, constituerait pour chacun d'eux un immense avantage.

Les deux services civils volontaires organisés en Suisse, en été et en automne 1924, étaient, dans l'esprit de leurs initiateurs, des entreprises analogues à celles des Quakers, bien que de dimensions beaucoup plus modestes.

Le premier, celui de Vers-l'Eglise (Alpes vaudoises), a groupé une douzaine de personnes, en moyenne, pendant trois semaines — vingt-neuf personnes, en tout — pour réparer les dégâts causés par une avalanche.

Le deuxième, à Someo, Aurigeno et Gresso (Tessin), a réuni une centaine de volontaires, en moyenne, pendant huit semaines — trois cent dix personnes, en tout — pour les travaux rendus nécessaires par les éboulements de terre et de rochers de septembre 1924. Le tiers des volontaires de Someo, environ, était animé du désir de voir le service militaire remplacé par un service d'entr'aide et de construction. Les autres volontaires étaient venus simplement pour mettre leurs loisirs, leurs vacances ou leur temps à la disposition des sinistrés et ne contribuèrent pas moins que les premiers à la réussite de l'entreprise.

Le service volontaire a permis à nos Confédérés tessinois de réaliser, pour une somme de onze mille francs environ, représentant les frais de subsistance des volontaires, un travail qui, autrement, serait revenu à vingt ou vingt-cinq mille francs. Le transport des volontaires, les outils, les couvertures pour le cantonnement, la vaisselle et des habits de travail ont été fournis par la Confédération.

Les photographies (1) donnent une idée de la nature des travaux exécutés à Vers-l'Eglise et à Someo. Elles ne peuvent pas représenter la satisfaction profonde qui, dans le cœur de beaucoup de volontaires, s'attachait à cette besogne et l'enthousiasme concentré avec lequel ils songeaient à l'œuvre possible. *Possible ?...* Quand les « vingt-six millions d'hommes » et les « mille sept cent cinquante milliards de francs », engloutis par le Système Raisonnable, auront quitté son service de Méfiance et de Peur

---

(1) Voir *Almanach socialiste* pour 1926 (La Chaux-de-Fonds).

pour celui des Folies Evangéliques qu'on appelle Confiance  
et Bonne Volonté !

(*Almanach Socialiste* pour 1926,  
La Chaux-de-Fonds).



Jusqu'au bout !

## ANDRÉ COLOMER

Né le 4 décembre 1886 à Cerbère, dans les Pyrénées-Orientales, au buffet de la gare-frontière. Symbolique naissance.

A six ans, il vient à Paris et commence ses études au Collège Rollin et dans les ruelles du vieux Montmartre. Ses parents habitent la rue André-Gill. A l'inauguration du buste d'André Gill, en 1894, pour la première fois, il voit et entend Clovis Hugues et Séverine. Il en garda une inoubliable impression. C'est là aussi qu'il rencontre le peintre mystique Charles Dulac, dont Huysmans, à ce moment même, révélait l'étrange vie de « moine anarchiste » dans quelques pages de La Cathédrale.

Aux vacances, le petit Colomer va passer deux mois chaque année chez son oncle Mgr Fonteneau, à l'archevêché d'Albi. Déjà l'enfant est sensible aux beautés du monument dont les immenses salles lui servent de lieu de récréation, mais, déjà aussi, il est réfractaire aux préjugés religieux. Il se sent incrédule.

Cependant, il a la soif ardente des idées. Dès qu'il sait bien lire il profite des lectures de sa mère : Alphonse Daudet, Paul Bourget, Maupassant. Et il n'a que onze ans.

Son père est fonctionnaire, mais d'origine paysanne, montagnarde. Par là le souffle prolétarien anime la jeune vie d'André Colomer. Du côté de sa mère il n'y a que des marins, des ecclésiastiques ou des artistes. L'amour de l'aventure, et de cette grande aventure qu'est l'Art, inspire aussi ses premiers gestes.

On est en pleine affaire Dreyfus.

Dans sa chambre d'enfant une affiche du Musée des Horreurs représente, à côté de Reinach en gorille, un Zola en cochon, qui badigeonne de merde la carte de France.

Le petit André Colomer veut savoir. A douze ans, il s'attelle à la lecture méthodique des Rougon-Macquart, depuis La Conquête de Plassans jusqu'au Docteur Pascal. Il comprend et aime Zola. A travers le Souvarine de Germinal il atteint l'idéal anarchiste qui l'embrase d'un coup.

Le voici à Bordeaux. Il suit les classes du lycée comme externe. Mais ses lectures et ses expériences personnelles l'instruisent plus que les leçons des professeurs. Son premier essai littéraire, à douze ans, est un drame antireligieux.

Voici ses premiers vers. Ce ne sont pas des exercices

d'écolier, mais les premiers battements d'ailes avides de liberté. Avec des gosses de son âge, élèves de troisième au lycée de Bordeaux, il fonde, déjà, un journal d'avant-garde : Le Torchon des Ratés, reproduit à une vingtaine d'exemplaires, pour chaque numéro, par la polycopie.

Parmi les collaborateurs du Torchon des Ratés il y avait Robert Poplawski, qui est aujourd'hui professeur de droit romain à la Faculté de Bordeaux.

André Colomer se figurait, à treize ans, être le novateur d'une forme poétique qu'il appelait le vers impressionniste. Il fut très déçu, en découvrant les symbolistes, de voir que d'autres l'avaient précédé de quelques années dans cette voie.

Tristan Corbière, Mallarmé, Verlaine, de Souza et Moréas furent ses prophètes. Il les lut et les relut passionnément.

Mais il a hâte de « vivre son rêve ». Voici ses premières aventures qui feraient la matière d'un roman et que nous ne pouvons relater ici que très brièvement.

Les bouges du vieux port, les roulottes foraines et les cotéaux de Cenon et de Lormont l'attirent beaucoup plus que les leçons de grec et de mathématiques du lycée. Avec quelques rebelles de son genre, Colomer monte une baraque à la foire des Quinconces. Entre deux danses du ventre par des « moukères » frelatées, on chante des romances de Delmet et des chansons d'Hyspa et l'on récite des poèmes en vers libres devant un public absolument abasourdi. Puis c'est la haute fantaisie des « Sallo-Galbares » qui met au pillage les villes et les fermes de la banlieue bordelaise pour des repues franches à la Villon, tenues clandestinement la nuit dans des carrières désaffectées.

Pendant ce temps, Colomer écrit beaucoup. De treize à quinze ans, ce sera la période la plus riche de son inspiration poétique. Un livre de poèmes en témoigne, encore inédit, sous le titre de Chansons de l'Heure trouble. Ce manuscrit, saisi par l'administration du lycée de Bordeaux, provoqua le renvoi de l'élève.

Il fut embarqué comme pilotin sur l'Yves-Conséil. Durant près d'un an il navigua. Il vit l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal, l'Espagne, le Portugal.

A quinze ans, l'incorrigible rebelle va se reposer un peu durant deux ans pour finir ses études secondaires. Après son baccalauréat de philosophie, il obtient une bourse pour préparer l'École Normale Supérieure à Paris.

Il entre au Lycée Louis-le-Grand en « Khagne ». C'est là qu'il fait la connaissance de Roger Dévigne, de Bernard Marcotte, de Pierre Pascal. Mais « Dehors » le hante. Au

Quartier Latin, il fait la connaissance de Gabriel-Tristan Franconi et de Banville d'Hostel.

En 1906, il fait un an de service militaire à la citadelle de Perpignan. Il y participa aux mutineries qui accompagnèrent les grèves viticoles.

Un bref séjour, comme professeur, au collège de Blois où il rencontre Gérard de Lacaze-Duthiers, puis, comme répétiteur, au Lycée Lakanal où il se lie d'amitié avec Charles Dornier et voici la rupture avec l'Université et le commencement de la lutte âpre avec la société.

En 1907, André Colomer fondait la Foire aux Chimères, revue d'action d'art, avec la collaboration de Roger Dévigne, Gabriel-Tristan Franconi, Banville d'Hostel, Gérard de Lacaze-Duthiers, Bernard Marcotte, Célestin Manalt. Colomer y signait, dans le premier numéro, le manifeste du « Visionnarisme ».

Un peu plus tard il fondait avec Belval-Delahaye le journal d'action d'art Les Loups. A cette époque, il collaborait également au Rythme avec Banville d'Hostel et aux Actes des Poètes avec Vaillant-Couturier. Dans la Forge, il précisait sa doctrine poétique : « Le mouvement visionnaire est l'expression artistique de l'intuitionisme bergsonien. Nous sommes les poètes de la natura naturans, de la vie au moment même où elle se vit, les architectes du fugitif... ».

En 1912 il fait paraître dans Paris-Journal : « Paroles d'un poète au banquet du Prince ». Durant plusieurs mois il fut chargé dans ce quotidien de la rubrique : « Un poème par jour ».

1913 vit la naissance de l'Action d'Art, journal anarchiste d'action d'art, que Colomer dirigeait avec la collaboration de Atl, Banville d'Hostel, Paul Dermée, Gérard de Lacaze-Duthiers, Tewfik Fahmy, René Dessambre, Georges Audibert, Dalgara, Emile Armand, Manuel Devaldès, etc. Il y fit paraître : « Aux sources de l'Individualisme héroïque : De Bergson au Banditisme ».

Dans l'Action d'Art d'avant-guerre Colomer prit, le premier, la défense de l'anarchiste Dieudonné injustement condamné à mort par la cour d'assises de la Seine. Une campagne organisée par lui dans les milieux intellectuels obtint, en 1913, la première grâce qui sauva la tête de l'innocent.

Juillet 1914. Voici la guerre.

Déjà en 1911, Colomer, qui s'était refusé à se rendre à la caserne pour une période de vingt-huit jours, avait été arrêté comme insoumis. Après une détention de douze jours à la prison du Cherche-Midi, il était tombé malade et avait été réformé.

Mais, en septembre 1914, une nouvelle visite des réformés fut décidée. Colomer ne voulut pas attendre la décision des recruteurs de chair à canon. Avec sa compagne enceinte de plus de huit mois il passa la frontière à Vintimille, comptant traverser l'Italie pour se rendre en Suisse.

A deux heures du matin, en gare de Gênes, Madeleine Colomer, prise des douleurs de l'enfantement, devait être transportée à l'hôpital Pamatone. L'Italie était encore neutre. Rien ne faisait prévoir son entrée en guerre du côté de la France. Colomer n'hésita pas. Il chercha du travail à Gênes pour nourrir sa femme et son enfant. Après quinze jours d'angoisse et de privations, il finit par en trouver à l'École Berlitz, où il donna des leçons de français par la méthode directe et des conférences littéraires sur les poètes contemporains.

En mai 1915, l'Italie déclarait la guerre à l'Autriche. Cependant, rien ne faisait encore prévoir que la situation de Colomer en Italie dût être changée. Le refuge était encore bon pour le réfractaire.

Mais, en mai 1916, une conférence entre Briand et Sonnino décidait l'échange des déserteurs et des insoumis entre la France et l'Italie. Or Colomer, qui n'avait pas passé de nouvelle visite, était par la loi considéré comme insoumis.

L'écrivain réfractaire chercha à franchir la frontière italo-suisse. Ce fut en vain. Elle était bien gardée. On le refoula.

Il n'avait plus qu'une ressource : la ruse contre la Brute-toute-puissante.

Colomer rentra chez lui, à Gênes. Il se mit au lit et attendit les événements. Il était prêt à tout plutôt que de servir la patrie criminelle.

Il commença alors une étrange grève de la faim : ne mangeant rien et ne buvant que du vinaigre allongé d'eau. Au bout de peu de jours les policiers italiens, avertis par le consulat de Gênes, vinrent s'informer de ses intentions : « Je suis malade, répondit le réfractaire. Il m'est impossible de vous suivre ».

Au bout de douze jours de cette grève de la faim, ses forces diminuaient, mais les policiers étaient de plus en plus décidés à en finir par la force. Un ordre du consulat les pressait.

Des amis socialistes et anarchistes italiens vinrent trouver le réfractaire et le décidèrent à chercher une autre solution. Les cheveux et les moustaches rasés, dans des vêtements d'emprunt, complètement méconnaissable, il

put franchir le service d'ordre, déjouer toute surveillance et se rendre chez une vieille camarade socialiste d'extrême-gauche, antiguerrière farouche, qui tenait une loge de concierge dans un quartier désert de Gênes. C'est elle qui le cacha dans une petite pièce aux volets clos donnant sur la cour de l'immeuble.

A ce moment, on croyait à la fin prochaine de la guerre : un mois, deux, trois mois au plus. Mais cela dura des trimestres, une année, plus encore...

L'emmuré travaillait avec acharnement. Il écrivait là un livre vengeur qu'il pensait alors intituler : *La Cochonnerie sanglante* et qui ne parut qu'en 1925 sous le titre de *A nous deux, Patrie !* (1) Il mettait au point sa philosophie, confrontait ses idées avec celles de Stirner et de Nietzsche, dans un ouvrage de philosophie : *La Matière, l'Esprit et Moi*. Il entreprenait un immense poème visionnaire de l'effroyable tuerie.

Mais ce n'est pas en vain qu'on renonce à l'air et à la lumière, surtout après avoir mis son estomac au jeûne vinaigré pendant quinze jours. Colomer dépérissait. Un médecin de ses amis constata une double pleurésie, des lésions pulmonaires. Il fallait sortir du trou, affronter de nouveau la Bête.

Hélas ! il pouvait le faire dès lors sans grand risque. Il était réformable à coup sûr.

Le réfractaire se transporta sur la montagne qui domine le golfe de Gênes, parmi les oliviers et les champs de roses. Il y fut arrêté quelques semaines après par des carabiniers qui le conduisirent au consulat de France.

Ordre fut donné de le livrer aux autorités militaires de « sa patrie ». On lui fit faire le voyage de Gênes à Perpignan, où l'on dut, après quelques jours d'observation, le réformer et par conséquent le rendre à la liberté. C'était le jour même de l'armistice.

Nous ne rappellerons ici que pour mémoire l'activité sociale et individualiste de Colomer écrivain, orateur, militant syndicaliste, anarchiste révolutionnaire.

En 1919, il reprend la publication de *l'Action d'Art* avec la collaboration de Marcel Say.

En 1920, il fonde le syndicat des écrivains avec P.-N. Roinard et le syndicat des auteurs dramatiques avec Fauchois, Lenormand, Matéï Roussou, etc. Choisi par les camarades syndiqués des théâtres et concerts pour les représenter auprès des directeurs comme secrétaire du Comité intersyndical parisien du Spectacle, il défend les revendica-

(1) En vente aux Humbles : 10 francs.

tions des petits artistes, du prolétariat de la danse et de la comédie, au cours des grèves de 1920 et 1921. Il affronta tour à tour la Société des auteurs et la direction de l'Opéra.

En 1922, après la scission syndicale, il fut un des fondateurs de la C. G. T. U. Membre de la Commission exécutive de la C. G. T. U. et secrétaire de la Fédération du Spectacle, il défendit dans les congrès, à Lille, à Saint-Etienne, à Bourges, la thèse du syndicalisme révolutionnaire. Il fut le fondateur du Théâtre confédéral.

En 1920 et 1921 il collabore à l'Humanité, à l'Internationale et au Journal du Peuple où il donne des chroniques régulières.

En 1922 il prend le secrétariat de rédaction du Libertaire hebdomadaire. En 1923 il contribue à fonder le premier quotidien anarchiste français qu'il dirige pendant plus d'un an.

En 1924, séparé de ses camarades du Libertaire pour une divergence de tactique, il fonde l'Insurgé et le Club des Insurgés qu'il ne cessa de diriger que contraint par la terrible maladie qui l'a terrassé pendant près de deux ans.

André Colomer, qui a fait paraître A nous deux, Patrie !, a de nombreux ouvrages en cours de publication : Les Gueuseries héroïques (poèmes); La Matière, l'Esprit et Moi (philosophie); Roland Malmor, réfractaire (roman); Les Poètes réfractaires (études critiques) ; L'Individu, le Syndicat et l'Anarchie ; La Femme et le Héros, tragédie moderne en trois actes ; Le Réfractaire, drame en trois actes ; Campagnes d'Action d'Art, et Et voici la Révolution!

## LES MAUVAIS MOUTONS

Dans un creux des rochers des montagnes sauvages,  
J'ai laissé mes espoirs, mon courroux et mon sang,  
Et je m'en suis allé, le front bas et la rage  
Au cœur, courber au joug félon mon dos puissant.

Car il nous faut subir les contingences vaines  
En attendant l'éclosion du lendemain  
De justice et de paix où les âmes humaines  
S'épanouiront comme des roses au matin.

Et cependant l'on fait de nous de pauvres bêtes  
Marchant au pas scandé, sans connaître leur sort,  
Tendant à l'abattoir bien lâchement leurs têtes,  
Grand troupeau de moutons qu'on conduit à la mort.

Tout le long du parcours, à grands coups de leurs gueules,  
Autour de nous, les chiens nous mènent, découvrant  
Les crocs pointus dont ils mordillent nos chairs veules  
Pour nous faire rentrer en masse dans le rang.

Et nous sommes la horde inconsciente et brutale  
Que les sabres d'acier brillant des conducteurs  
Poussent avec la force obscure des rafales  
Au coup de vent incoercible de la peur.

Mais parmi le troupeau quelque brebis galeuse  
Un jour se souviendra de ses grands rochers creux,  
Des pâturages frais où les sources chanteuses  
Mêlaient leurs bruits à ses bêlements amoureux.

Elle se souviendra des fuites vagabondes  
A travers la fraîcheur des coteaux parfumés,  
Devant les béliers roux aux étreintes fécondes,  
Dans la candeur d'amour des blonds matins de mai.

Alors, au souvenir, elle frémira toute  
Et bêlera immensément son désespoir,  
Et les moutons galeux s'épandront sur la route,  
Rouges du flamboiement du soleil dans le soir.

Et les chiens éblouis contempleront, stupides,  
Cet exode de feu se déroulant sans frein ;  
Et les chefs chevauchant hagards, à toutes brides,  
Désarmés et fous, se casseront les reins.

.....  
Houle sanglante au flot insurmontable  
Se déroulant à travers mont, à travers val,  
Les galeux, un matin, échoueront sur le sable  
Des plages d'or, et de diamant, de l'Idéal.

(Ecrit en 1906, le jour de son entrée  
à la citadelle de Perpignan.

### C'EST LA DANSE NOUVELLE...

A J.-B. ROBERT DESPLACES.

De la boue plein le ciel. Au macadam gluant  
Le pataugement flasque et traînant des chaussures.  
Et, vénuste théorie des filles retroussant

- Le farfouillis des jupons froufrounants  
Au manège excitant des jambes juvéniles,  
Aiguillon parfumé des chairs qui se trémoussent,  
Le mensonge flamboie à l'or des devantures.  
Et, mannequins vernis, les très corrects Messieurs  
Grouinant de leurs yeux  
Le doux enclassement des pâlottes nubiles ;  
Et le scintillement des abreuvoirs humains  
Au papillotement des verres qui se colorent.  
Les gestes affolés  
Des garçons de café...  
• Dans la grisaille poussiéreuse, la ligne des maisons mas-  
[sivement s'endort.
- Le chapelet de feu des becs de gaz scintille,  
De la lumière s'éparpille  
Au miroir  
Glissant et sombre des trottoirs.  
A l'éclaboussement des visions obscènes  
De la foule se presse,  
Amoureuse de voir  
Les mimiques splendeurs des nymphes de la Seine.  
Satyre énorme dans le soir,  
De ses yeux injectés de lueurs attirantes  
Le Music-hall flamboie,  
Happant, voluptueux, à grands coups de gueuloir,  
L'humanité geignante et affamée de joie.
- La « Matchiche », « Cake-Walk », c'est la danse nouvelle.  
— Et tant, et tant ! depuis tant d'ans !  
— Oh ! t'es bath, mon vieux. — Lève les yeux, ma belle ?  
— Eh ben, du clair de lune... là ! quoi d'épatant ?  
— Quoi ?... Rien du tout... La lune !  
En a-t-elle souffert, celle-là, des chansons,  
Des romances d'amour et des « *charmante brune* »  
Et des « *Bonsoir* » et des « *Oh ! mon amant, mourons* »  
Et tout le falbalas romantique de l'une  
Et tout le nonchaloir de l'autre, les flonflons  
Des belles qui se meurent à se sentir lunaires  
Et les chants éplorés de tous les poitrinaires...  
Et le bégaiement flasque et baveux des mourants  
Et les attouchements gloutons de ceux qui aiment  
Et les râles de rut exhalés !... Toujours même  
Chanson soufflant au vieux *bateau* dans les vulgaires voiles,  
Toujours la même éperdûment !...

« C'est la danse nouvelle »,

Pétillent les violons en les bouches charnelles,  
Tandis qu'à l'infini, roulant leur masse monstre,  
Dans les espaces vierges, les mondes cohérents  
Tourbillonnent au rythme azuré des étoiles.

(Inédit).

### EN GUISE DE PRÉFACE

J'ai connu, j'ai chanté la fièvre des grand'villes.  
J'ai donné à mon cœur le soubresaut des mers,  
Le vertige des monts, j'ai fait vibrer mes nerfs  
Au roulis des pavés où les hommes fourmillent.

Enfant, je me plaisais à rôder dans les rues,  
A l'heure où les vieux gueux rêvent d'or et de sang.  
J'aimais la foule des faubourgs où l'on se sent  
Puissamment entraîné comme par une crue.

J'aimais rôder autour des baraques foraines  
Où les gitanes font sonner leurs tambourins.  
Et je fus vagabond des berges de la Seine,  
Endormant sous les ponts sa chimère et sa faim.

Dans mon cœur j'ai sculpté, à grands coups de souffrance,  
Les visions d'horreur sur le pavé gluant.  
Voici mes vers. Ils sont l'Évangile sanglant  
Des hommes renonçant à leur désespérance.

Dans mes rythmes violents, j'ai fait bondir la haine  
Des heures de misère et de laideur au fond  
Des ruelles de nuit où le cœur se morfond  
Aux lamentations tragiques de ses peines.

Oh ! puissions-nous créer, à force de les voir  
En nos rêves ardents d'enfants illuminés  
(Fraîcheur des matins clairs, volupté d'or des soirs),  
Les grands Palais d'Amour aux vitraux de clarté.

(Inédit).

### ENFANCE LYCÉENNE

(Extraits)

...Enfin, en mes heures de captivité, j'eus quelque matière  
d'observation. J'en eus même plein les yeux, de toutes les  
couleurs que peut chimiquement prendre l'excrémentielle  
matière.

En ces latrines modern-style de laïque enseignement pour mômes de luxe, rien ne manquait — ni l'eau chaude — ni le chauffage central — ni l'électricité. Bains de pieds quotidiens et douches hebdomadaires. Cependant toute cette hygiène physique n'empêchait pas ces tas de jeunes corps de puer pire que du poisson pourri. D'abord j'en fus étonné — mais je ne tardai pas à découvrir l'origine de cette infection épouvantable. Elle était interne. Tous ces fils à papa ne formaient en réalité qu'une seule et même bidoche, masse homogène qui se grouillait d'un bloc informe avec, en guise de pensée, deux chancres fixes pour la ronger du dedans — et c'était par le dynamisme de cette putréfaction qu'elle se mouvait ; voilà pourquoi, à chacun de ses gestes, se dégageait de cette Jeunesse une infernale odeur de pourriture. J'eus cependant l'héroïsme de pousser jusqu'à la découverte mes périlleuses expériences et, d'inductions en inductions, d'analyses en analyses, je finis par établir, indubitablement, la nature de ces deux chancres aux ravages si terriblement collectifs. Par eux-mêmes ils n'avaient rien d'extraordinaire ; ils étaient même d'une vulgarité tout à fait digne de rassurer les plus honnêtes familles, mais leur fixité, pour un observateur un peu attentif et très impartial, ne pouvait que le faire trembler s'il songeait que, somme toute, la chair qui en subit avec tant d'insistance la hantise est, à peu de chose près, de même nature que la sienne. Mais jamais je ne fus impartial ; donc je pus conserver tout mon aplomb pour constater sans frémir l'épouvantable ravage en cette jeune France lycéenne de ces deux chancres d'idées fixes : le football et la pédé-rastie.

Négligeant prodromes et épidromes, mes souvenirs convergent à tous rayons pour illustrer en deux tableaux cinématographiques les manifestations actives du mal.

## 1<sup>er</sup> TABLEAU

### UNE SEANCE DE FOOTBALL RUGBY

*Dimanche après-midi.* — Terrain pelé de banlieue. — Louis-le-Grand-Club se bat contre Condorcet-Sport.

*Vestiaire.* Baraquements de bois où l'on se dépouille de tout vêtement personnel, de toute conscience personnelle, de toute grâce personnelle — pour en sortir footballer

avant ou trois-quart ou arrière — que sais-je — un paquet de muscles vêtu d'un caleçon aux couleurs de l'équipe, pour se tendre et se détendre aux coups de sifflet d'un capitaine.

*La partie de rugby.* Hypnotisme d'une boule de caoutchouc qui roule, saute, va, vient de bras en bras, de pieds en pieds.

Le ballon est l'âme du jeu.

Il vient — on le prend. — Un coup de sifflet — un ordre. Il faut le lâcher. Un coup de sifflet. Un autre le prend. Il le perd. Un coup de sifflet : on s'élançe, ventre à terre, les poings tendus. Mêlée. Coups de pieds dans les jambes. Coups de tête dans les ventres. Coups de pieds dans les nez. Dents cassées. Du sang... Le ballon est sous les bras d'un adversaire qui court, court, vers la porte du camp. La partie va être perdue. Un coup de sifflet : on s'élançe. L'adversaire passe quand même. Un coup de sifflet : l'heureux coureur doit lâcher sa précieuse proie : ainsi en a décidé son capitaine. Il obéit et le ballon passe aux mains d'un autre footballer qui se le fait prendre après cinq enjambées. La partie est finie. Inconscience, brutalité et discipline. La première manche est jouée. Il y en a comme ça trois ou quatre ou cinq autres durant tout un après-midi de mai où les bois de Verrières, là-bas, fleurent si bon le printemps à les courir en plein taillis, aux jeux des branches dans la lumière.

Et, jusqu'au couchant, Louis-le-Grand-Club livre batailles sur batailles à Condorcet-Sport.

*Le retour.* Ils se sont rhabillés. Ils ont remis leurs costumes de ville, mais ils n'ont pu retrouver ni la conscience ni la grâce. Sur la route le crépuscule est baigné d'amour. Ils n'en sentent rien, les pauvres brutes. Eux, ils sont tout baignés de sueur. Rouges et soufflants, la bouche ouverte et la lèvre inférieure pendante, les jambes traînantes dans la poussière, l'équipe des jeunes lycéens fait penser à la meute des chiens au retour d'une chasse à courre ou au défilé des ouvriers à la sortie des usines ou à la troupe des soldats sur la route après les grandes manœuvres. Avachissement des mauvaises fatigues, laideur grotesque des corps après l'effort que rien de l'âme n'illumina. Abdication de la Jeunesse au cœur du Printemps.

2<sup>e</sup> TABLEAU

UNE SEANCE DE PEDERASTIE AU LYCEE

LOUIS-LE-GRAND

ou LES VERTUS MORALISATRICES DU RUGBY

*Le même dimanche, six heures du soir.* — Retour des footballers au lycée Louis-le-Grand. Montée au dortoir. Déshabillage. Une heure de libre repos avant le dîner. Le pion s'en va. Enfin seuls ! Alors, voici ce que j'ai vu, un certain soir — oui, je l'ai bien vu et puissent mes prunelles servir de croquettes aux mâchoires du plus édenté des membres du Conseil Supérieur de l'Enseignement, si ce que je vous conte là n'est qu'une fable ! Je l'ai vu en l'an 1904 dans un dortoir du lycée Louis-le-Grand.

Après l'abrutissement, le rugby, tout comme la non moins nationale absinthe, produisait en ces potaches qui s'en étaient intoxiqués durant toute cette journée, l'identique effet contraire : la bestialité. Leur sang fouetté dans l'inconscience commune s'était assoupi en une veulerie commune. Maintenant il se réveillait en une excitation commune.

Ce fut une obscène cochonnerie. Dans la demi-obscurité du dortoir, je ne voyais d'abord que des masses confuses qui se mouvaient, tandis que des rires s'étouffaient en saccades, rires sans clarté — rires de farce sale, comme en ont certaines de ces filles qui font de la prostitution par plaisir. Je voulus savoir. Je m'approchai et voici ce que je distinguai :

Sur les petits lits, ces grands garçons déguingandés, à moitié nus, étaient couchés les uns sur les autres, trois, quatre ou cinq ensemble, ventre contre fesses, ne s'étreignant pas, mais se frottant avec des gestes comme jamais aucun chien n'en accomplit d'aussi ignoble.

Tout en dessous d'un de ces tas de vile rutaille, un tout petit, avec une tête blonde et frisée comme celle d'un chérubin de Raphaël, avait le souffle hystérique d'une vieille femme qui se fait violenter par un lutteur. Sur lui, trois gaillards aux fortes mâchoires, se mécanisaient les reins à en perdre haleine. Et au sommet de cette pyramide de bidoche branlante, un cinquième se jucha. C'était un loustic : un de ces parigots qui sur toute chose savent faire de l'esprit. Tout en haut, il s'assit en rigolo et, se battant la cuisse du plat de sa main, il y releva son pouce en forme de sexe et s'écria gouailleur : « Tiens ! monte là-dessus et tu verras Montmartre ! »

Cet imbécile ricanant couronnait le chef-d'œuvre de gluante monstruosité. Ce groupe était symbolique. On aurait pu le mettre en monument sur la place Saint-Michel à la place de l'archange terrassant le démon. Il y eût admirablement figuré la Jeunesse de Paris : un peu d'esprit sur beaucoup d'ordure.

(A nous deux, Patrie ! pp. 340-346).



Quand ?

## MANUEL DEVALDÈS

*Je suis né à Evreux, en 1875, de parents dont les ancêtres, tant du côté paternel que maternel, étaient depuis longtemps fixés en Normandie.*

*Je ne m'étendrai pas ici sur ma jeunesse, non plus que sur mon activité littéraire, qui commença en 1895 par la fondation de la Revue rouge. La copieuse bibliographie qui suit me dispense de tout commentaire sur ce sujet. D'ailleurs, dans une anthologie telle que celle-ci, ce qui importe surtout, à mon sens, c'est l'attitude à l'égard de l'armée et de la guerre. C'est sur ce point que je parlerai, le plus brièvement possible.*

*En 1896-1897, quoique je fusse déjà antimilitariste, j'accomplis mon service militaire dans l'infanterie, à Alençon. J'étais dispensé et n'avais à servir que pendant une année. Je pensais alors et je pense encore qu'on peut, lorsqu'on s'en sent la force, aller au régiment sans y laisser une parcelle de sa personnalité, en considérant les mouvements commandés par un caporal ou autre imbécile à galons comme choses indifférentes, mais en se tenant prêt à refuser d'obéir lorsque l'ordre d'assassiner vous est donné. A ce point de vue particulier, l'année se passa comme je l'avais espéré et je gagnai ainsi mon ultérieure liberté d'action.*

*Toutefois, c'était alors le début de l'affaire Dreyfus et comme, dans la vie civile que je venais de quitter, je gagnais ma vie comme secrétaire d'un journal d'art, j'avais donné ma profession comme celle de publiciste. Ce fait me valut l'inimitié de certains officiers réactionnaires qui étaient alors en butte aux attaques de l'Aurore et autres journaux avancés. Mais les persécutions que j'eus à subir vinrent surtout de la haine agissante de certain caporal à mon égard : son rêve était de me faire passer en conseil de guerre pour que je fusse envoyé aux compagnies de discipline. J'ai raconté cela, sous le voile d'une fiction, dans une conte : Le Caporal (Almanach de la Libre-Pensée pour 1925). Mais, à ses multiples provocations, j'opposai la résistance passive et sortis du régiment comme j'y étais entré : la tête haute — et plus antimilitariste que jamais.*

*Vint la guerre, en 1914. J'étais alors à Paris et mobilisable dès le premier jour. J'avais toujours dit qu'ils ne m'auraient pas. Participer à la guerre ne pouvait être de ma part l'objet d'une seule minute d'examen. Je quittai immédiatement mon domicile, je trouvai un refuge ami et,*

en septembre 1914, n'ayant pu le faire plus tôt, je traversai la Manche pour me rendre à Londres. Pourquoi et comment, je le raconterai plus tard en des Souvenirs d'Insoumission ; de même que la manière dont j'ai fait ce que les camarades insoumis qui se trouvaient avec moi appelaient humoristiquement « la campagne de Londres ». Toutefois, cette manière était illégale. Tout alla bien jusqu'à l'armistice. Mais, en décembre 1918, je fus, ainsi qu'un certain nombre de camarades ayant usé des mêmes moyens que moi, arrêté, incontestablement sur la dénonciation d'un de ces faux « camarades » qui abondent dans le milieu anarchiste. La manière dont j'avais livré bataille à l'Etat me valut, comme aux autres, six mois de prison, le maximum, et la « recommandation » du juge pour la déportation, laquelle, sous le régime des passeports, équivaut à l'extradition. Les six mois de prison étaient chose escomptée : simple paiement pour ma vie et mes mains non ensanglantées. J'avais joué à « qui perd gagne ».

Mais la déportation constituait une peine éventuelle plus sérieuse que celle d'être six mois durant C-3-52 à la prison londonienne de Pentonville : c'était la perspective, en France, de cinq ans de prison pour insoumission en temps de guerre. J'adressai, en conséquence, une pétition au Home Office dans laquelle je faisais une profession de foi d'objecteur de conscience. J'y déclarais que si j'avais été anglais, j'eusse été objecteur et eusse pu bénéficier de la clause d'objection de conscience de la loi de conscription ; j'offrais de comparaître devant un tribunal pour objecteurs s'il en existait encore ; je prouvais que, dès 1895, j'avais fait de la propagande antimilitariste en France ; et j'expliquais que si j'avais usé de moyens illégaux pour me rendre libre, c'était parce que la France ne reconnaissait pas, comme le faisait l'Angleterre, l'objection de conscience. Au surplus, je n'omis pas d'invoquer l'abrogation, réalisée après l'armistice, de la convention militaire franco-anglaise qui permettait aux deux pays, pendant la guerre, l'extradition des insoumis et des déserteurs, à l'encontre du droit des gens.

Après un mois d'attente à la prison londonienne de Brixton, le Home Office s'étant livré à une enquête, je fus reconnu comme objecteur de conscience et admis à résider en Angleterre, contrairement à la recommandation du juge.

Comme je l'ai déjà dit ailleurs, en l'absence en France d'une législation reconnaissant l'objection de conscience, il reste à l'objecteur de ma catégorie une ressource et une

seule : la ruse. J'en ai usé. Le cas échéant, j'en userais encore. — M. D.

## BIBLIOGRAPHIE

LIVRES ET BROCHURES. — *Hurles de Haine et d'Amour*, poèmes (Paris, Fernand Clerget, 1897). — *L'Education et la Liberté* (Paris, Bibliothèque de la Critique, 1900). — \**La Chair à Canon* (Paris, Bibliothèque de Génération consciente, 1<sup>re</sup> édition, 1908 ; 2<sup>e</sup> édition, 1913. Bibliothèque du Malthusien, 3<sup>e</sup> éd., 1914). — *Malthusianismo y Neo-Malthusianismo*, traduction José Prat (Barcelone, Bibliothèque de Salud y Fuerza, 1908). — *Han Ryner*, étude critique (Nice, Bibliothèque de la Revue des Lettres et des Arts, 1909). — *Honoré de Balzac* (Paris, Henri Fabre, 1909). — *Réflexions sur l'Individualisme* (Paris, Bibliothèque du Libéraire, 1910). — *La Brute prolifique ; L'Individualité féminine ; La Famille néo-malthusienne*, trois brochures (Paris, Bibliothèque du Malthusien, 1914). — *Contes d'un Rebelle*, préface de Han Ryner (Conflans-Honorine, Bibliothèque de l'Idée libre, 1925). — \**La Cause biologique et la Prévention de la Guerre* (Paris, Bibliothèque de la Brochure mensuelle, 1925). — \**Les Raisons de mon Insoumission* (Conflans-Honorine, Bibliothèque de l'Idée libre, 1926). — *Han Ryner et le Problème de la Violence* (Conflans-Honorine, Bibliothèque de l'Idée libre, 1927). — *Des Cris sous la Meule...*, suivi de \**Fleurs de Guerre*, préface de Gérard de Lacaze-Duthiers (Paris, Bibliothèque des Humbles, 1927). — *La Maternité consciente* (Paris, Collection des Cahiers de la Femme, Editions Radot, 1927).

A paraître. — *Prosper Régular*, roman. — *Effleurements et Plongées*, contes, préface de P.-N. Roinard. — *Artistes, Savants et Révolutionnaires*, critique et biographie. — *Le Pot d'Aloès*, aphorismes, boutades et réflexions. — Trois anthologies antireligieuses, à la Bibliothèque de l'Idée libre : *De Proudhon, Dieu, c'est le Mal !* et *Le Christianisme et l'Eglise* ; de Han Ryner, *Les Laideurs de la Religion*.

TRADUCTIONS DE L'ANGLAIS. — Brochures : *Y a-t-il des Substances pour Tous ?*, par le docteur C.-V. Drysdale, préface de G. Hardy (Paris, Bibliothèque du Malthusien, 1919). — *Dieu et la Guerre*, par Charles T. Gorham (Conflans-Honorine, Bibliothèque de l'Idée libre, 1921). — *La Guerre dans la Nature*, par O.-A. Shrubsole (Conflans-Honorine, Bibliothèque de l'Idée libre, 1922). — *La Fonction de la Femme dans l'Evolution sociale*, par Lind af Hageby

(Conflans-Honorine, Bibliothèque de l'*Idee libre*, 1922). — *Philosophie du Pacifisme*, par Bertrand Russell (Conflans-Honorine, Bibliothèque de l'*Idee libre*, 1923). — *Le Droit d'ignorer l'Etat*, par Herbert Spencer (Paris, Bibliothèque de la *Brochure mensuelle*, 1923). — *Malthus et l'Anarchisme*, par C.-L. James (Paris, Bibliothèque de la *Brochure mensuelle*, 1924).

A paraître. — *L'Homme tombé du Futur (The Clockwork-Man)*, roman, par E.-V. Odle.

DU FRANÇAIS EN ANGLAIS. — *L'Auberge rouge (The Red Inn)* de Balzac (Londres, *The Argosy*, décembre 1926).

JOURNAUX ET REVUES. — Principales collaborations. France : La *Revue rouge*, le *Libertaire*, la *Revue* (de Paul Martinet), la *Critique*, l'*Homme libre* (d'Ernest Girault), l'*Internationale*, la *Tribune internationale*, la *Pensée*, *Génération consciente*, l'*Action d'Art*, l'*Idee libre*, le *Malthusien*, *Panarchie* (1<sup>re</sup> série), les *Vagabonds*, *Lueurs*, le *Semeur*, les *Humbles*, la *Revue mondiale*, *Mercure de France*. Direction du *Réveil de l'Esclave* de novembre 1921 à avril 1925. — Belgique : *L'Idee libre*, la *Société nouvelle*, *Haro !*, *Homo*.

Ceux des ouvrages ci-dessus marqués d'un astérisque sont relatifs à la guerre et questions connexes. A lire aussi, dans cet ordre d'idées : *Les Objecteurs de conscience anglo-saxons (Mercure de France, 15 septembre 1923)*. — *Etat, Régime bolchevique et Objection de Conscience*, controverse avec E. Armand (*L'en dehors*, début juillet et fin juillet 1927). — *L'Etat mondial de la Question de l'Objection de Conscience (Mercure de France, 15 août 1927)*.

## SOIR

Tel un char incandescent sillonnant la nue,  
en la draperie de sang et d'or advenue  
l'astre allume de tragiques incendies.  
Ses torches jusqu'aux lointains en chaos brandies  
embrasent l'horizon crépusculaire qui flamboie  
dans un règne sublime et ivre de couleur  
qui, superbement, sur la matière plane et s'éploie.  
En bas, les eaux somnolent et reflètent l'aire  
du zénith empourpré sur le mode mineur,  
la vallée s'enveloppe de la paix soirale  
malgré dans le ciel le tumulte triomphal,  
les rumeurs lentement s'atténuent,  
se font murmures enchanteurs et confus,  
les bois gris se vêtent d'intime mystère ;

tout près, les sapins font dans le décor  
de larges et profonds trous d'ombre sur l'or,  
et devant s'agitent indécises et passent  
mollement des formes lasses.  
Derrière, le ciel presque nocturne,  
se teinte d'un bleu taciturne,  
un bleu froid de métal,  
alors que vers l'occident,  
dans un éclat radial,  
sous les lucurs ultimes  
de l'astre défaillant,  
sur les flancs splendissants  
des monts et des collines  
montent et s'étagent les villes  
qui brasillent et brillent  
ainsi que de miraculeux espaliers d'or.  
Au loin, on ne sait d'où, des cloches en branle  
épandent sur la terre meurtrie,  
une à une, des larmes d'accalmie.  
Et nous deux, l'âme à l'âme unie,  
en la béatitude de nos sens qui se pâment,  
nous contemplons, muets, l'extase de nos âmes.

*Alençon,  
Eté 1897.*

*(Hurles de Haine et d'Amour).*

## LE GRAND SOIR

— Prolétaires des champs, ilotes des campagnes  
que le Capital enserre en un vaste baigne,  
vous, laboureurs têtus d'une terre chiche,  
alors que vous semez le pur froment du riche  
votre niche est faite avec du mauvais blé noir.  
Mais dites, quel jour accoucherez-vous du Grand Soir?

Vous les mangeurs de feu, vous les buveurs de vent,  
qui vous riez de la fournaise et de l'ouragan,  
vous, mufles noirs vivant plus bas que les tombeaux,  
ô sacrifiés banals qu'on ne dit point héros,  
vous mourez pour vos maîtres d'usure sans gloire.  
Mais dites, quel jour accoucherez-vous du Grand Soir?

— Le Grand Soir, soir libertaire, soir de justice,  
quel beau jour à venir en contient la matrice?

Nous l'avons rêvé dans un désir ingénu,  
mais notre Grand Soir n'est pas encore venu...  
Du fond de notre cœur, patients parmi les âges,  
dans le salariat, le servage et l'esclavage,  
avec courage nous l'avons tant et tant attendu!  
Mais notre Grand Soir n'est pas encore venu...  
Nous allions les membres las, le cœur en peine :  
« Quand viendra donc le Grand Soir d'amour et de haine,  
le Grand Soir, soir libertaire, soir de justice! »  
Parfois nous allions les membres vifs,  
le cœur en espoir et le sang chaud :  
« C'est pour l'an nouveau,  
le mois qui vient,  
la semaine prochaine,  
c'est pour demain,  
c'est pour ce jour,  
c'est pour ce soir,  
le Grand Soir, soir libertaire, soir de justice! »  
Mais notre Grand Soir n'est pas encore venu...

— Hé, camarades aux désirs libertaires,  
le Grand Soir,  
il ne faut pas le rêver mais bien le vouloir,  
le Grand Soir,  
au lieu de l'attendre il faut le faire,  
le Grand Soir, soir de justice, soir libertaire!

Le droit est dans la force, ô frères, ô prolétaires...

(*L'Internationale*, n° 11,  
28 août 1904).

## LES QUATRE SAISONS DU FAUNE

### CHANSON

#### I

Avec ses joies en farandole,  
Voici le printemps, saison folle.  
C'est le grand réveil !  
Du profond d'un somme sans pareil,  
Le faune sort, puis exulte :  
Du Soleil il a le culte,  
Mais dans ce renouveau,  
Est-il rien d'aussi beau

Que le corps de la faunesse ?  
Tout frémissant d'amour et de jeunesse,  
L'appel de sa mâle voix  
Emplit les bois.

II

L'été remplit de son grand rire  
Et forêt et faune en délire.  
Evohé ! Phébus !  
Mais aussi, gloire à toi, ô Vénus !  
Ivre d'amour et de lumière  
Et d'humeur aventureuse,  
Le faune est au pourchas  
D'une nymphe aux beaux appas.  
Toute la forêt murmure,  
Mais le païen que le désir torture  
Ebranle l'air de son cri  
Tout attendri.

III

A l'automne, saison jolie,  
Le faune est en mélancolie.  
Mais, ce franc coquin !  
Il se grise au sang frais du raisin.  
Alors, de son pipeau magique,  
Libérant un air bachique  
Il chante avec humour  
Plaisirs et peines d'amour.  
Nymphes, dryades, bacchantes,  
En silence ont disparu ses amantes.  
Sa chanson répète en vain  
Son clair refrain.

IV

Et c'est l'hiver et sa froidure ;  
En sommeil entre la nature.  
Adieu, plaisir !  
Tout est fini, même le désir.  
Alors, sur la frondaison morte,  
Couche que le vent apporte,  
Le faune las s'endort  
En faisant des rêves d'or :  
Prochaine est la renaissance,

Printemps d'amour, fontaine de Jouvence.  
Un jour, il s'éveillera  
Et chantera.

REFRAIN

Ohé ! les faunesses !  
Venez partager mes liesses.  
Front cornu, pied fourchu, tout poilu,  
Ainsi Pan m'a voulu.  
Sous ma toison blonde  
Bat le cœur du monde.  
Voyez mes chèvre-pieds à l'entour,  
Fruits issus de l'amour.  
Roi de la nature  
Par qui le monde dure,  
Du grand Pan,  
Je suis le faune ardent.

(*L'Idée libre*, août 1925).

PROSPER RÉGULAR ET LE MILITAIRE

...M. Régular, lui, dédaignait les concerts dominicaux, distraction frivole, et c'était sans joie que parfois il y assistait avec Pulchérie. La musique, selon lui, n'avait aucune valeur en soi ; il lui fallait une fin utilitaire, — comme celle de mener les hommes à ce que de misérables sans-patrie appelaient « la boucherie », c'est-à-dire à ce qui rehaussait le plus l'humanité : la guerre.

Il préférait aller en semaine faire un tour sur la place du Bel-Ebat, où les « bleus » s'exerçaient quotidiennement sous les ordres des caporaux et des sous-officiers. Quel attachant spectacle ! Il s'étonnait de les voir demeurer si bien alignés, lorsqu'une escouade marchait de front, et tout d'un coup faire un rapide demi-tour pour continuer la marche en sens inverse dans le même alignement irréprochable. Et les mouvements de tête, était-ce joli ! « Tête... gauche !... Tête... droite ! » Les poings aux hanches, les talons réunis, tous les pantins tournaient la tête du même côté dans un accord admirable.

Le maniement des armes ne l'intéressait pas moins. Mais quand on arriva aux exercices compliqués de l'école de compagnie, il fut émerveillé de voir les petites marionnettes rouges et bleues exécuter avec ensemble des séries

de mouvements comme si elles eussent été sur un plateau commun et qu'une mécanique savante les eût dirigées.

A considérer « nos vaillants petits soldats », il lui venait des attendrissements puérils. Il se remémorait sa prime jeunesse, lorsqu'aux fêtes de Noël et du Nouvel An, il ouvrait fébrilement les boîtes de jouets de Nuremberg et disposait sur la table familiale les régiments de « lignards » et les bergeries : les fantassins marchaient sur la ferme qu'ils prenaient d'assaut, culbutant les moutons frisés, les arbres en papillotes et la bergère aux yeux ronds, à l'air naïf.

Enfance ! chère et douce enfance ! Temps où il jouait à la guerre ! M. Régular de cinquante ans en avait encore dix. Ce qu'il venait voir sur la place du Bel-Ebat, c'étaient ses petits soldats en plomb et en sapin, et il y rêvait de ces glorieuses victoires où l'on culbuterait les fermes, les arbres, les moutons et les bergères naïves pourvu que tout cela fût situé de l'autre côté de la mer ou de la montagne.

Par la suite, un spectacle nouveau eut sa prédilection : c'était celui du samedi matin. Il manquait rarement de se rendre ce jour-là au champ de manœuvres, passé les dernières maisons du village de Saint-Sylvain. Là se faisait l'école de bataillon, que terminait une revue passée par le colonel. Les officiers ne se contentaient pas de surveiller, ils prenaient le commandement. A partir du grade de capitaine, ils étaient à cheval ; cela le charmait infiniment : ça vous avait une certaine allure...

Le vent de l'enthousiasme patriotique enflait alors les voiles de son cœur ! Ah ! que de telles scènes vous reconfortaient donc l'âme ! Vrai, mieux que toutes les affirmations officielles, ces exercices du samedi vous convainquaient qu'on était prêt. Ça vous donnait un avant-goût de la guerre prochaine — et de la victoire, naturellement. Les narines de M. Régular frémissaient au grand air de la plaine comme s'il eût charrié des odeurs de poudre...

Vers neuf heures et demie, les musiciens venaient prendre leurs camarades pour la soupe. On faisait une marche en ville avant de rentrer à la caserne. M. Régular, au milieu des gamins, côtoyait la musique. Le tambour-major exécutait les moulinets traditionnels avec sa canne à grosse pomme de cuivre, rythmant des marches entraînantes. Si l'on jouait *Sambre-et-Meuse*, l'ivresse du tailleur ne connaissait plus de limites et il marchait, lui aussi, au pas, fier d'être français.

Ah ! ce n'était plus la musique douceâtre des dimanches, de la musique pour dames, enfants et bonnes d'enfants !

C'était de la vraie musique militaire, de la pure musique guerrière. Et elle avait son utilité, celle-là. Avec un corps de musiciens tel que celui du 171<sup>e</sup>, une armée pouvait être tranquille : le sort de l'ennemi était réglé d'avance et, si celui-ci était prudent, il n'avait qu'à battre en retraite sans même tenter le coup de feu.

1904-1913.

(Prosper Régular, roman inédit).

## L'INEXORABLE

A travers la vitre, Isabelle contempla le jardin.

Morne et glacée était cette journée de fin d'automne. Une buée blanche voilait l'horizon. Le vent faisait tourner en des rondes folles les feuilles sèches et grincer lugubrement les girouettes. Les lianes des vignes vierges pendaient, comme des crinières de femmes en détresse, plaquant encore sur les murs quelques taches de sang clair. Des arbres, tombaient une à une les dernières feuilles jaunies. On ne voyait partout que la rouille des frondaisons mortes et les coulées verdâtres des mousses envahissantes. Tout semblait s'en aller à vau-l'eau.

— Ah ! c'est à mourir d'ennui ! gémit-elle.

L'automne glissait la tristesse au cœur d'Isabelle, mais il ne faisait qu'ajouter son œuvre à un plus profond chagrin.

Quinze jours plus tôt, elle avait appris indirectement, sans plus de détails, qu'Olivier, son fiancé, était de retour de la guerre. Mais aucun avis de la famille ne l'en avait informée, aucune invitation de la part de la vieille mère d'Olivier ne l'avait conviée à venir à la maison. De lui, ni un mot ni une visite. Ce silence l'étonnait et la vexait plus encore. Il l'attristait aussi, beaucoup.

Mais une sorte d'entêtement, né de ce qu'elle jugeait être un froissement de sa dignité, l'avait retenue jusqu'ici d'aller voir son Olivier, comme elle disait. Isabelle avait son protocole. Toutefois, aujourd'hui, elle ne pouvait plus supporter cette attente vaine. D'elle-même, elle irait à lui.

Le souvenir était vivace en elle du beau gars de 1914, alors un homme jeune de vingt-cinq ans, aux formes athlétiques. Avec cela, une physionomie intelligente et ouverte. De beaux yeux bleu clair. Une chevelure blonde rejetée en arrière et une discrète barbe en pointe. L'air d'un faune très affiné.

Elle, c'était une délicieuse linotte, selon l'aimable expres-

sion d'Olivier. Pas beaucoup de cervelle, mais une jolieesse pimpante et séduisante. Et un bon petit cœur. Tel était, elle se le remémorait, le jugement qu'il portait sur elle, franchement. Il aimait sa linotte. Calmement, mais du fond de lui-même. Toutes celles de ses pensées qui n'étaient pas consacrées à la vie intellectuelle allaient à elle.

Elle avait même une certaine influence sur lui, — une influence bienfaisante. Elle se rappelait qu'en août 1914, il avait été sur le point de faire une bêtise terrible. Sans elle, il aurait été insoumis, déserteur... C'était elle qui l'avait remonté, toute linotte qu'elle était. Elle lui avait montré le droit chemin, le chemin du devoir. Et il avait fait la guerre, en homme. Et il n'en était pas mort. Et il était resté digne d'elle. *Et cætera.*

Un peu de rouge aux lèvres, quelques coups de houppes à poudre de riz. Elle mit son chapeau et son manteau. Puis elle sortit.

\*  
\*\*

— Olivier est-il là ? dit Isabelle.

— Oui, mademoiselle... mais je ne sais si je dois vous laisser entrer, répondit la vieille femme.

— Comment !... Moi... sa fiancée... je ne pourrais pas le voir !...

La mère resta muette. La gêne était sur son visage.

Alors, profitant de son indécision, Isabelle passa outre, traversa l'appartement et frappa à la porte de la chambre d'Olivier.

— Entrez, dit une voix à l'intérieur.

Elle pénétra dans la pièce, une pièce qu'elle connaissait bien, pleine de meubles du vieux temps. La lumière du jour y était tamisée par des rideaux de mousseline blanche. Un gros bouquet de chrysanthèmes, sur la table, y épandait son odeur âcre. Il cachait la tête d'Olivier, étendu dans un fauteuil.

— Qui est là ? demanda-t-il.

— Mais c'est moi... Isabelle.

Il s'était levé.

— Je m'en doutais, murmura-t-il.

Silencieusement, la mère était entrée dans la chambre et se tenait debout, impassible, dans un coin.

— Vous ne me voyiez donc pas ? dit Isabelle.

— Non... je suis aveugle... aveugle de la guerre...

— Aveugle ! s'écria-t-elle stupéfaite... Oh ! pauvre Olivier !...

Elle le regarda dans le demi-jour où il se tenait. Comme il avait vieilli ! Une ou deux rides au front. Des mèches de cheveux gris. Il avait encore ses yeux, mais sa cécité se devinait au vague du regard mort, à une tendance à porter les mains en avant, dans une impression de pitoyable impuissance enfin.

— Ah ! oui, pauvre Olivier ! répéta-t-il en ricanant... L'assassin qui pleure sur sa victime !...

— Que voulez-vous dire, Olivier ?... Je ne comprends pas...

— Naturellement, vous ne comprenez pas... Vous ne comprendrez sans doute jamais... Je suis aveugle et c'est vous qui ne voyez pas clair... Je vais vous expliquer, moi, pourquoi vous êtes cause que j'ai perdu la vue...

— Olivier ! Olivier ! vous dites des folies... Moi, la cause !... Mais ce sont les Boches, je suppose...

— Les Boches !... Ah ! comme je vous reconnais à votre vocabulaire... Eh bien, oui, les Boches, matériellement... mais, auparavant, vous, moralement... Vous souvenez-vous de la veille de la mobilisation ?... Je n'étais pas un enthousiaste de la guerre... J'ai toujours eu la haine de la brutalité... Pendant toute mon existence, jusqu'alors, j'avais réussi à éviter de me livrer à aucune violence... Et mon désir intime était, cette fois encore, de laisser se battre ceux qui aiment à se conduire en brutes et les lâches qui, quoique disposés à se comporter autrement, n'ont pas le courage de désobéir à des ordres meurtriers... J'avais la possibilité de m'exiler... Oh ! je sais, j'ai été en définitive un de ces lâches... Je me rends justice... mais ma justice est distributive... Vous, vous avez été une cruelle, ou une imbécile... Or, les cruels et les imbéciles sont deux catégories de gens avec lesquelles je ne veux plus avoir affaire... J'ai été un lâche, oui... mais grâce à qui ?... A vous... Si j'ai obéi, c'est parce que vous l'avez voulu... c'est votre faute...

— Ma faute ?... D'ailleurs, au lieu d'un lâche, je vois en vous un héros.

— Un héros !... Oui, parlons-en !... Pauvre fille, tous les clichés passent par votre bouche.

Des larmes humectaient ses yeux, — ses yeux morts.

— Olivier ! s'écria-t-elle... J'ai beaucoup de peine... laissez-moi vous embrasser...

— Non... n'approchez pas.

— Je vous aimais... Je vous aime toujours, Olivier.

Il ne répondit pas. Isabelle, affalée sur une chaise, la tête dans les mains, sanglotait.

En un instant de silence, il évoqua l'image qu'il avait

conservée d'elle. Il revoyait les formes souples, le visage agréable, les mines amusantes de cette jolie garce. Car ce n'était plus qu'une garce pour lui. Oui, c'était ça qui l'avait fait aller là-bas, par mille séductions en gestes et en paroles. C'était pour jouir un jour de la possession de ça qu'il était allé perdre l'usage d'un de ses sens. Et quel sens ! Le plus précieux, celui dans lequel tenait toute son existence supérieure. Amère dérision ! L'anéantissement de sa vue supprimait précisément une part énorme de la volupté qu'autrement il eût recueillie de celle qui avait été sa fiancée, mais qu'il avait résolu de répudier à jamais.

Maintenant que la souffrance avait engendré en lui la réflexion, il détestait Isabelle de toute la colère qu'il ressentait à se découvrir la victime du chantage sentimental auquel elle s'était livrée, de la pression qu'elle avait insidieusement exercée sur lui, au nom et au moyen de l'amour, pour le banal plaisir que les êtres vulgaires éprouvent à conformer la vie d'autrui à leur propre idéal.

— Vous m'aimiez, vous !... Et vous m'avez envoyé au massacre !... Rappelez-vous... C'est vous qui m'avez fait partir, vous le savez bien... Sans vous, je serais encore moi-même, de toutes les manières; je serais un homme complet... Vous m'aimiez !... Taisez-vous donc !... Vous me traitez de héros !... Ça ne vous coûte pas cher, hein, l'héroïsme des autres !... Ah ! vous pouvez avoir une figure charmante, de belles hanches et une poitrine avantageuse ; votre chair peut promettre des plaisirs, et votre sentimentalité aussi, votre sentimentalité à l'eau de rose ; mais dans tout ça, le cœur est absent... Ça me suffisait, autrefois, alors qu'ayant mes yeux je ne voyais que des apparences ; mais maintenant que j'ai perdu la vue, je pénètre au fond des choses... Je suis devenu plus exigeant...

— Vous êtes surtout devenu dur, Olivier.

— Autant que vous avez été tendre en 1914... Ce qui s'est passé entre nous à cette époque réalise une expérience que bien des partenaires en amour voudraient avoir eue avant de s'être engagés dans leur union... Elle montre que, passé le moment où, une fois liés par la loi et l'habitude, nous aurions épuisé le plaisir d'éprouver ensemble cinq minutes de petites secousses, il n'y aurait plus eu rien de profondément commun entre nous... Elle prouve que, d'ores et déjà, vous étiez une outre gonflée de vent... A une femme telle que vous, malgré votre élégance, malgré le soin de votre personne, votre distinction comme vous dites, je préférerais un laidéron ou un souillon dont l'amour ne dévierait pas ; quelque fille de cuisine, par exemple, qui aurait

eu du sang dans les veines et qui, loin d'inciter son homme à se rendre à la boucherie, l'aurait enfermé plutôt que de le voir partir, s'il avait tergiversé... Celle-là aurait commandé l'amour... Vous, vous n'avez rien dans la peau... Vous n'êtes qu'une pauvre petite poupée de bourgeoise...

— Oh ! Olivier !... Malgré toutes les duretés que vous me dites, je vous assure que j'ai agi par amour et que je vous aime encore... Je ne vous comprends pas, mais je vous demande pardon tout de même, si vous croyez que je suis cause de votre mal... Olivier, je vous aime toujours...

— Moi, je ne vous aime plus... Je ne peux même plus prononcer votre nom... Vous me faites horreur... Vous représentez la Guerre, comprenez-vous ?... Vous m'avez fait faire la guerre personnellement, mais ce sont les gens comme vous qui la font faire à tous les autres... On ne doit avoir de relations qu'avec *les siens*, avec ses semblables... Vous n'êtes pas des miens... Allez-vous-en !

Olivier était toujours debout, statue vivante, — inexorable dans la conscience de sa vie gâchée pour avoir écouté une petite bestiole de femme.

Isabelle se leva, le visage décomposé, et vit la mère aux traits immuables, immobile derrière le siège qu'elle venait de quitter.

— Madame, supplia-t-elle, n'avez-vous pas un mot à dire ?... Il ne se peut pas que vous pensiez autrement que moi... N'est-ce pas que votre fils a tort ?

Alors, la mère desserra enfin les lèvres.

— Mademoiselle, j'ignore si Olivier a tort ou raison... Il est mon fils et je l'aime... C'est tout ce que je puis vous dire...

Les larmes d'Isabelle coulèrent à nouveau.

— O Olivier ! balbutia-t-elle, si vous m'aviez prise pour femme, j'aurais été pour vous une servante dévouée...

— Je n'ai pas besoin de servante.

— J'aurais su vous divertir...

— Oh ! combien !... Mais je ne sais me divertir avec mes propres idées.

— Vous ne voulez pas de moi ?...

— Non.

— Adieu, Olivier...

— Adieu.

(Le Réveil de l'Esclave,  
décembre 1923).

## PACIFISME SCIENTIFIQUE

Avant de pouvoir s'occuper utilement de combattre un fléau, il faut en connaître la cause.

Rechercher la cause première de la guerre est donc le début de la prévention de la guerre.

Or, si l'on remonte scientifiquement l'enchaînement des effets et des causes qui aboutit au déclenchement d'une guerre, on trouve finalement une cause primordiale dont toutes les autres découlent : la surpopulation, c'est-à-dire l'excès de population par rapport à la production de subsistances sur un ou plusieurs territoires soumis chacun à une solidarité nationale différente.

Se livrer ainsi à la recherche des causes des guerres, en remontant jusqu'à la dernière cause physique, jusqu'à la cause naturelle originelle, et en tirer logiquement un système préventif, c'est ce que j'appelle faire du « pacifisme scientifique ».

Malheureusement, il n'y a eu jusqu'à ce jour que peu de pacifistes scientifiques. Autrement dit, il est peu de pacifistes qui aient constaté ou admis l'existence de la surpopulation comme cause première de la guerre. Toutefois, cette idée fait son chemin, encore que trop lentement.

On attribue généralement une importance exclusive ou exagérée à des facteurs secondaires de guerre. Celui qui est aujourd'hui le plus communément mis en cause est le capitalisme, lequel contribue certainement à l'éclosion des guerres, mais n'en est pas la cause fondamentale.

Les rivalités internationales naissent de motifs économiques et le régime capitaliste accentue et envenime ces rivalités. Mais, en dernière analyse, on découvre que la rivalité économique ne fait que traduire l'antagonisme des besoins vitaux des peuples.

Derrière le fait économique, il y a le fait biologique : reproduction et multiplication des humains et nécessité de leur nourriture.

Derrière la guerre de 1914-1918, il y avait la surpopulation des diverses nations ; il y avait la surpopulation européenne. L'affaire de Serajevo n'a été que le coup de pouce qui a déclenché le mouvement d'une machine toute prête à fonctionner.

Le peu d'espace dont je dispose ne me permet pas de retracer en détail le processus théorique de la guerre engendrée par la surpopulation, Je me bornerai donc à citer un document significatif, pris parmi des centaines d'autres, où un exemple de ce processus nous est sommaire-

ment indiqué. Il s'agit d'un article d'un écrivain allemand, Eric Schlaikjer, article publié dans la *Tæglische Rundschau*, en 1917, au moment où les Allemands discutaient leurs « buts de guerre ». L'extrait ci-après a été reproduit par le *Daily Express* de Londres du 1<sup>er</sup> novembre 1917.

« En 1870, nous autres Allemands formions une nation de 36 millions d'individus ; aujourd'hui, nous sommes 67 millions. Les vivres qui faisaient défaut chez nous, nous les obtenions du Danemark et de la Russie ; mais dans ces deux pays, la population s'accroît, tandis que la superficie qu'elle occupe n'augmente pas ; elle n'est pas élastique ; et la surface de la terre n'augmente pas davantage.

« Ce qu'il nous faut, c'est plus de terre, afin que nous puissions nourrir notre population sans cesse croissante. Nous ne pouvons nous procurer ce sol en Allemagne. Où alors ? Où peut-on encore trouver un lopin de terre productive qui ne soit en la possession ou sous l'influence de l'une quelconque des puissances blanches ?

« Une population croissante ne peut mettre le pied nulle part sans marcher sur le pied d'une autre population blanche. Voilà qui est devenu un horrible mais inévitable fait sur notre globe, lequel, réellement, n'est pas assez vaste pour nourrir tous ses habitants. Suivant la loi universelle de la survivance des plus aptes, nulle alternative n'est par conséquent laissée à la nation la plus rapidement croissante — et cette nation est l'Allemagne et non une autre — si ce n'est de prendre possession des terres occupées par les peuples qui se multiplient le moins, par les moins virils, pacifiquement si possible, mais, dans le cas contraire, par la force armée.

« Voilà le fin mot de toute la question rebattue de nos buts de guerre ».

Laissons de côté les interprétations néo-darwiniennes et la brutalité de langage de cet écrivain pour ne considérer que les faits : ses assertions étaient conformes à la réalité. La situation populatative de l'Allemagne devait nécessairement la conduire à la guerre, sans même qu'elle eût besoin de la déclarer formellement. Non seulement l'Allemagne était poussée à la guerre par son indéniable surpopulation, mais elle devenait une concurrente gênante pour d'autres nations et il ne serait pas inconcevable que celles-ci, pour se débarrasser de sa compétition, l'eussent acculée à la guerre. Qu'on se souvienne qu'avant 1914 la politique allemande de l'expansion avait suscité, de la part de ses adversaires, la politique de l'encerclement. Et du choc de ces deux systèmes est née la guerre de 1914-1918.

En termes brefs, le processus de la guerre par surpopulation est celui-ci :

Dès que l'agriculture d'un pays donné ne suffit plus à nourrir sa population croissante, ce pays évolue vers l'industrialisme. De nombreux pays du monde sont dans ce cas, notamment en Europe et en Asie. Les pays industriels entrent alors en concurrence pour le placement de leurs produits. Cette lutte commerciale engendre fatalement des haines entre peuples, haines dont la raison économique est masquée par les mensonges idéalistes des gouvernants, comme, par exemple, en 1914-1918 : on luttait soi-disant pour le Droit d'un côté, pour la Kultur de l'autre ; en réalité, on luttait de chaque côté pour la nourriture. Pour avoir plus de chances d'écouler leurs marchandises, les nations arrivent naturellement à désirer des marchés privilégiés. Les traités commerciaux avec préférence pour des nations plus favorisées entraînent l'inimitié des autres. Mais les marchés privilégiés par excellence sont les colonies, lesquelles s'acquièrent par la guerre et sont d'autres causes puissantes de jalousies internationales, mères des guerres. En outre, dans leurs colonies, les vieux pays obtiennent à meilleur compte qu'ailleurs des subsistances qui leur manquent et des matières premières nécessaires à leur industrie; ils y trouvent une issue pour une partie de leur excédent de population; souvent aussi, ils y puisent de la chair à canon pour faire face aux guerres que leur colonialisme est susceptible de faire naître.

On le voit, ces rivalités commerciales ne sont, en définitive, que des luttes pour la nourriture et la conservation d'un certain type d'existence. Eh bien, ce sont ces rivalités commerciales, ces luttes pour la nourriture qui engendrent la guerre, quel que soit le motif invoqué pour la déclarer.

Dans les temps antiques, les guerres, dues comme aujourd'hui à la surpopulation, prenaient l'aspect de brusques invasions de territoires accompagnées de pillage et de réduction des habitants à l'esclavage. Aujourd'hui, leur déterminisme est formé d'une série de phénomènes beaucoup plus complexes et enchevêtrés. Mais les motifs déterminants n'ont pas changé : se reproduire sans entraves et se nourrir.

Si la procréation des êtres humains est laissée à son cours naturel, la guerre doit s'ensuivre pour ainsi dire automatiquement. La loi de population, dont la surpopulation est la conséquence, est vraie pour toutes les nations et tous les peuples. De nombreux pays sont actuellement

surpeuplés et d'autres, qui ne le sont pas encore, le seront si la loi de population a libre jeu sur leur territoire.

Le problème de la paix, envisagé à la lumière de cette loi biologique, est donc un problème mondial. Il sera résolu internationalement et mondialement ou ne sera pas résolu.

Le dilemme avec lequel l'humanité est confrontée est : la guerre par des mesures nationales défensives, voire préventives, mais inefficaces parce que partielles; ou la paix par des mesures mondiales préventives.

Le chiffre maximum de population qu'il est permis à chaque pays d'atteindre sans que ses habitants en souffrent — et sans que ceux des autres pays en souffrent — est le nombre des êtres humains auxquels serait assurée par le sol de ce pays la ration de subsistances nécessaire à l'existence humaine normale.

Au delà de ce chiffre commence la surpopulation.

Or, la surpopulation est la cause primordiale de la guerre.

Ce fait nous indique le remède préventif du mal : supprimer ou prévenir dans chaque pays la surpopulation.

Autrement dit : y établir l'équilibre réel entre la population et les subsistances.

L'unique moyen : la limitation des naissances.

Mais, pour abolir la guerre, la limitation *mondiale* des naissances est nécessaire.

Les pacifistes scientifiques demandent donc une limitation mondiale des naissances, effectuée par toutes les nations associées dans une volonté de paix, sous l'égide d'une organisation internationale telle que la Société des Nations.

La première propagande à faire par de vrais pacifistes est celle qui doit aboutir à cette mesure.

Car dans cette solution repose le salut de l'humanité.

(*Les Libérés*, octobre 1925).

---

## ALBERT LEDRAPPIER

*Albert Ledrappier, fils d'un mécanicien de chemin de fer et l'un des quatre survivants d'une famille de dix enfants, est né à Paris en 1885.*

*Il exerce la profession de compositeur typographe.*

*A l'âge de dix ans, on l'envoya au catéchisme et il devint un fervent chrétien. Mais, deux ans plus tard, il fut mis en apprentissage à Clichy, chez un imprimeur socialiste, où il entendit des propos tout à fait nouveaux pour lui et qui tout d'abord le révoltèrent. Des brochures, des journaux traînaient dans l'imprimerie ; il les lut et ne tarda pas à être convaincu de l'excellence de l'idée socialiste qui, athéisme mis à part, ne lui parut pas incompatible avec ses convictions chrétiennes. D'ailleurs, sa croyance ne tarda pas à s'évanouir. Puis, un engouement pour les sports attédiit son ardeur de néophyte socialiste.*

*Lorsque arriva l'époque de la conscription, Ledrappier eut une hésitation. Il avait grande envie de ne pas aller au régiment. Mais la perspective de ne plus revoir sa mère, son père, ses frères, cette perspective lui était pénible et il se décida à se rendre à la caserne. Il en sortit en prenant la résolution de n'y remettre les pieds à aucun prix. En 1914, ayant à accomplir une période d'instruction, il préféra passer en Suisse, où il rencontra Le Maguet, qu'il connaissait déjà.*

*Quatre mois après, la guerre éclatait. Pas d'hésitation, maintenant, chez Ledrappier. Pas de lutte intérieure. Tout son être se rebellait à la pensée de participer à l'immonde tuerie. A bas la guerre, toujours, pendant comme avant ! Le meilleur moyen de la combattre, c'est de ne pas y aller. Et, à Genève, il lutta pour la paix dans la mesure de ses forces. Il aida Le Maguet à fonder les Tablettes, qui durèrent vingt-sept mois, jusqu'à son arrestation, en mars 1919. Prison. Puis internement dans un fort du Valais. Enfin, expulsion pour « infraction à la loi concernant la sûreté de l'Etat » (!). Ledrappier se rendit alors en Allemagne, qu'il quitta pour passer... ailleurs.*

### BIBLIOGRAPHIE

JOURNAUX ET REVUES. — Collaboration, de 1917 à 1919, aux *Tablettes* et à la *Feuille*, quotidien genevois.

INÉDIT. — *Compagnons de Chaîne*, contes et portraits.

## LE MIRACLE DE SAN ANTONIO

A MES FRÈRES BIEN-AIMÉS.

— Eh bien, moi, j'ai vu mieux que cela, dit Visconti. Ce fut, dans la taule, un tolle général.

— Tiens, parbleu !

— Oh ! toi, naturellement...

— Ça m'aurait étonné.

— T'es pas du midi et demi pour des haricots.

Et autres exclamations qui démontraient surabondamment le peu de foi qu'ils ajoutaient à ses dires.

\*  
\*\*

Salvo Visconti se trouvait à Saint-Anthime, sous l'inculcation de vagabondage spécial... Un bel oiseau ! direz-vous tout de suite. Possible. Mais ne vous hâtez pas de juger. Ecoutez plutôt.

Un mot d'abord sur le qualificatif que vous lui avez décerné et que je trouve pour le moins arbitraire. Où diable avez-vous appris l'histoire naturelle ? C'est parmi les poissons qu'il convenait de le classer.

Ensuite, si vous aviez vu le jour, comme lui, à Annebaville, dans la rue de Sidi-Bou-Djanaan, qui est à ce port algérien ce que la rue Blondel et le boulevard de la Chapelle sont à Paris ; si vous aviez grandi, comme lui, au milieu de prostituées et d'apaches, je voudrais bien voir ce que vous seriez devenu.

Car la rue Sidi-Bou-Djanaan, pour pittoresque qu'elle soit, n'est pas précisément faite pour influencer de la bonne manière la formation morale d'un enfant.

Vous ne l'avez peut-être jamais parcourue, cette rue, mais vous vous l'imaginez facilement. Elle ne diffère pas de ses sœurs des autres ports de l'Afrique du Nord, avec ses marchandes de volupté assises sur le seuil de leur « magasin » ou réfugiées dans les « maisons » ; avec ses bouges d'où, décochée par les pianos mécaniques et les orchestres de danse du ventre, s'échappe une cacophonie de sons qui vous brutalise le tympan ; avec sa foule bigarrée de soldats et de marins en bordée, d'ouvriers et de calicots en bombe, de bédouins en rut.

C'est un entrecroisement, en quatre ou cinq langues, de conversations triviales, de propos grossiers, de jurons curieux et interminables, d'injures truculentes.

Dès l'abord, l'odorat est offusqué par un relent de ghetto,

une puanteur de vase cuisant au soleil que n'arrivent à dissiper ni les parfums violents des femmes, ni les émanations des boissons absorbées ou évacuées.

Dans ce remous d'individus, de bruits et d'odeurs, Visconti avait passé son enfance ; car vous ne pensez pas sérieusement qu'il ait pu fréquenter l'école. Il y était allé pour voir ce que c'était et en avait eu vite assez. D'ailleurs, ses journées étaient assez occupées, même quand il n'y avait pas de commissions à faire pour la Catalane, pour « Malthide » ou pour Khadoudja, ou qu'il était las de jouer à la « raie ». Dieu merci ! il ne manquait pas d'autres endroits bien plus intéressants que l'école. Par exemple, le marché arabe. Quand il pleut, on est à l'abri et il se trouve toujours à empocher quelque chose qui traîne. Pendant la belle saison, oh alors ! que d'expéditions, que de randonnées, que de choses à accomplir ! La plus agréable, c'était encore d'aller se baigner à la Pierre-Glissade ; on emportait une pastèque pour jouer au water-polo et l'heure de réintégrer la rue Bou-Djanaan arrivait sans qu'on eût seulement eu le temps de s'en apercevoir. Mais il y avait aussi la pêche dans les rochers du cap de Garde, le ramassage des clovisses dans les dunes, la cueillette des cram-poutches derrière la Casbah, et celle des mûres au Pont-Blanc — les belles mûres blanches ou violettes, grosses comme de petites grappes de raisin, et sucrées !... plus sucrées — et ce n'est pas peu dire — que les s'labias (1) du marchand de makhrouths (1). Et la chasse aux chats dans les rues étroites du quartier arabe ! Et... mais je n'en finirais plus si je devais énumérer tout ce qui l'empêchait d'aller à l'école.

Je devine la question que vous avez sur les lèvres. Ses parents ? Ah ! ses parents ! Parlons-en un peu. Alors que Salvo était tout petit, son père n'était pas rentré certain soir, et pour cause : passant sur le quai obscur, où il zig-zaguait par suite d'une charge excessive d'absinthe, tout d'un coup, plouf ! au bout de l'embarquée, la culbute dans l'eau noirâtre de la darse. Un clapotis, quelques bulles à la surface qui semblaient être son dernier hoquet et Salvo n'avait plus eu de père. Il ne s'en aperçut même pas, à vrai dire.

Depuis, sa mère, noire et sèche comme un cigare maltais, trimait tout le jour pour assurer à ses mioches — car Salvo

---

(1) Gâteaux arabes.

n'était pas le seul — l'assiette quotidienne de loubbia (1) ou de chicheris (2). Où aurait-elle trouvé le temps de s'occuper de ses enfants ?

Vous voyez qu'il était difficile pour Visconti d'échapper à ce destin. Un autre, à croître dans ce milieu, serait peut-être devenu un saint. La chose s'est déjà vue, mais alors la voilà bien, la fameuse exception qui confirme la règle, la règle naturelle par laquelle notre homme était devenu marlou, comme vous êtes devenus d'honnêtes gens, comme le bourgeon se transforme en feuille, le têtard en grenouille ou, mieux, l'alevin en poisson.

Et puis, suffit, aujourd'hui nous racontons, demain, s'il vous plaît, nous philosopherons.

\*  
\*\*

Donc Visconti était marlou. Il n'en avait nulle honte, et même parfois, il en concevait de l'orgueil, chose assez naturelle si l'on considère que le fait d'avoir le dos vert confère souvent admiration et respect.

Il avait un peu le physique de l'« emploi ». C'était un gars assez bien fait, avec une tête où l'on retrouvait les caractéristiques des races qui se sont croisées en Afrique du Nord, c'est-à-dire qu'il était outrageusement dolichocéphale, avait la mâchoire prognathe et, par là-dessus, une noire toison crêpue.

Au moral, dame ! vous vous en doutez. Il possédait celui du joli monde où il avait vécu et surtout, quoique jeune, il était déjà affligé de cette déformation professionnelle qu'on retrouve à un degré à peu près égal chez les politiciens et les barbeaux : l'impudence. Il s'y efforçait consciencieusement, du reste : « Une figure de marbre (3), disait-il dans son sabir, voilà ce qu'il faut pour réussir dans la vie ». C'est ainsi qu'il traduisait *Audaces fortunat juvat*. Ce culot monumental lui servait aussi, comme nous le verrons, pour narrer ses prouesses. Il avait un peu voyagé et vécu quelques aventures qu'il racontait, avec force gesticulations, en y ajoutant toujours des détails qui le mettaient en relief ou quelque particularité de son cru, quand il n'inventait pas l'histoire de toutes pièces.

Malgré leur scepticisme à son endroit, aucun des com-

---

(1) Haricots à la sauce tomate.

(2) Pois chiches.

(3) « Figure de marbre », « face de bronze », italianismes usités en Algérie pour définir les effrontés, les sans-scrupules.

posants de la chambrée n'était inattentif quand l'Algérien parlait, parce qu'en prison, on prend ce qu'on trouve en fait de distraction, et aussi parce que parfois l'énoïmité était telle qu'elle devenait intéressante par elle-même.

\*  
\*\*

Quoique vexé par l'incrédulité de ses compagnons, Visconti n'en fit pas montre. Il tenait à placer son ours et une querelle l'aurait mis dans l'impossibilité momentanée de le faire. Il s'allongea donc sur sa couche de paille de maïs en attendant que ses compagnons fussent calmés, ce qui, direz-vous encore, doit être chose faite, depuis que nous les avons laissés pour aller faire un tour en Algérie.

En effet, d'autant plus que, comme pour mettre fin à leur effervescence, le carillon de la cathédrale voisine s'était mis à égrener ses notes allègres, un rondeau attribué à J.-J. Rousseau :

Allons danser sous les ormeaux,  
Jouez, hautbois, cornemusettes...

invite qui semblait d'une ironie féroce à des gens qui ne voyaient le paysage que découpé en carrés, comme les pièces d'un jeu de patience. Encore fallait-il se hisser à la force des bras, position doublement incommode, parce qu'on risquait d'être surpris par l'homme qui rôde dans le couloir, auquel cas cet homme vous emmenait dans un autre local où l'horizon était encore plus limité.

Il y eut un moment de silence mélancolique que rompit Dumont :

— Allons, dit-il à Visconti, traduisant le sentiment général, lève-toi, il est neuf heures et le chef des gaffes ne va pas tarder à passer ; s'il te trouve dans cette position, t'es bon pour descendre au mitard. Viens plutôt t'asseoir-là et vas-y de ta supergaléjade ; si tu cherres de trop, on en sera quitte pour diviser par dix.

L'enfant du Tell ne se fit pas prier. Il ouvrait la bouche pour causer, mais Marsillac le prévint :

— Au moins, ce n'est pas un nouvel épisode de la sempiternelle histoire de San Gennaro et de Mohammed ?

— Ma qué San Gennaro ?... C'était quand j'étais en Amérique.

— Oh, alors, tu nous en diras tant.

— T'as été en Amérique, toi ?

— Au Texas, j'étais. Qu'est-ce que vous croyez, j'en ai vu du pays. Même que dans ce bled-là, tous les gens jouent

du soufflant. *Dio cane !* Faut voir comme ils sont adroits. Au point qu'ils s'amuse à tirer aux pieds des boujedids (1) — et sans blesser personne, hein ! — rien que pour le plaisir de les faire sauter.

— Et ressauter en même temps, alors, fit Dumont.

— J'étais là depuis quelque temps déjà...

— Que faisais-tu là-bas ? s'informa Placide.

— Je travaillais, tiens...

— Mais dans quoi ?...

Tout entier à son récit, Visconti ne trouva pas tout de suite la réplique.

— Je faisais... je faisais... un travail de tête, acheva-t-il dans un sourire narquois, heureux de sa trouvaille.

— Un travail de tête, rétorqua Dumont. Ah ben, avec celle que tu as, ça devait être un joli travail.

— J'ai fait aussi le cow-boy...

— Cow-boy ! T'as vu ça au cinéma. Après tout, ça se peut. Surveiller des veaux, c'est assez dans tes cordes.

Il eut un geste d'impatience :

— Va te la prendre dans l'œil ! Pour l'amour de Dieu, Dumont, laisse-moi continuer.

— Bon, bon, continue; qui est-ce qui t'en empêche ?

— Quand j'étais là-bas, dans un village près de San Antonio, il y avait une femme, celle d'un ranchero, une gonzesse comme vous n'en avez jamais vu, une merveille. Une poitrine, Madone !... Et là, à partir des hanches, formée comme une de ces gargoulettes que les chabèques de Tunisie apportent chez nous... Vous avez l'air de dire qu'il y en a d'autres, c'est vrai, mais il y avait la figure... que je ne peux pas vous expliquer... innocente, comme on dit, avec des yeux bleus... Et la peau blanche !... Ah ! Madone ! une femme comme « cellà-là », jamais....

Et il joignit les mains en les secouant au-dessus de sa tête.

— Visconti, je vous en prie, dit Marsillac, n'insistez pas. Des réminiscences de ce genre, c'est malsain pour des reclus.

— Bref, j'avais le béguin fou pour Betsy Johnson, et je n'étais pas seul. Mais moi, j'étais décidé à tout pour l'avoir. Ce n'était pas commode pour lui parler, parce que je ne savais pas beaucoup d'anglais. Ah ! si j'avais pu lui parler en français, je vous jure — ô Rabbi ! — que je la tombais, car pour savoir parler aux femmes, il n'y en a pas beaucoup comme moi.

---

(1) Nouveaux arrivés.

— Un peu d'égard pour tes tibias, Don Juan, ne put s'empêcher d'interrompre à nouveau Dumont.

— Bon. Un soir, l'occasion se présente. Je la rencontre dehors. Personne d'autre que nous deux. Je lui explique comme je peux en anglais : *I love you*, etc. Elle souriait... Ça va, je pensais. Alors, je mets les mains sur les flancs de la gargoulette. Tout par un coup, qu'est-ce qui m'arrive sur les épaules... *L'atchidennte !*... Un lasso !... C'était le mari qui nous avait surpris. Il m'a tiré à lui et lui et ses domestiques, ils m'ont ligoté et donné une de ces tannées, les maquereaux!... Mais ce n'est pas tout. Après m'avoir laissé enfermé un moment dans un réduit, les voilà qui reviennent avec d'autres gens du village, en discutant. A ce que je comprenais, ils n'étaient pas encore fixés s'ils devaient me pendre ou me brûler. Enfin, il y en a qui ont pris du bois et j'ai compris qu'ils préparaient le bûcher.

— Tu devais plutôt avoir les foies, demanda un des auditeurs.

— Moi, les foies! Jamais. Tranquille, j'étais. Alors, ils me sortent dehors en criant comme des fous, ils m'attachent sur le bois et ils mettent le feu dessous. Et moi, toujours calme j'étais.

— Ainsi, fit Marsillac, au milieu de ces Yankees dont on vante l'impassibilité, c'était encore vous le plus flegmatique.

— Oh, pour la flemme, il a toujours été un peu là, gouailla Dumont. Mais si tu étais si chaud que ça pour la bergère, c'était le cul dans l'eau qu'il fallait te mettre et pas sur un bûcher.

— Ils mettent donc le feu et la fumée commence à monter. Cela, c'était le plus mauvais. Poutana Madonna! encore un peu, j'étais asphyxié. Après viennent les flammes et mes habits prennent feu. Cela chauffait sérieusement, mais j'étais toujours tranquille. En brûlant mes habits, les flammes brûlent aussi la corde et quand il y en a eu un bout de brûlé, je n'ai eu qu'à donner un bon coup et sauter du bûcher. Ils me croyaient déjà à moitié mort. Cela les a tellement étonnés que j'ai pu passer au milieu d'eux sans qu'ils m'arrêtent. Un, il a essayé, mais « çuilla-là » je l'ai envoyé par terre d'un coup de pastèque... Quand ils sont revenus de leur surprise, j'avais déjà enfourché un cheval et sauve... Quelques coups de carabine ils m'ont tiré, j'en ai même une cicatrice là, en haut du bras, mais pour m'attraper, ils m'ont plus attrapé. Ah! je m'en rappellerai de cette journée.

— Quand même, tu vas tout de même trop fort, exclama

Dumont, tu veux y faire avec les cow-boys pour la cavalcade, toi ?

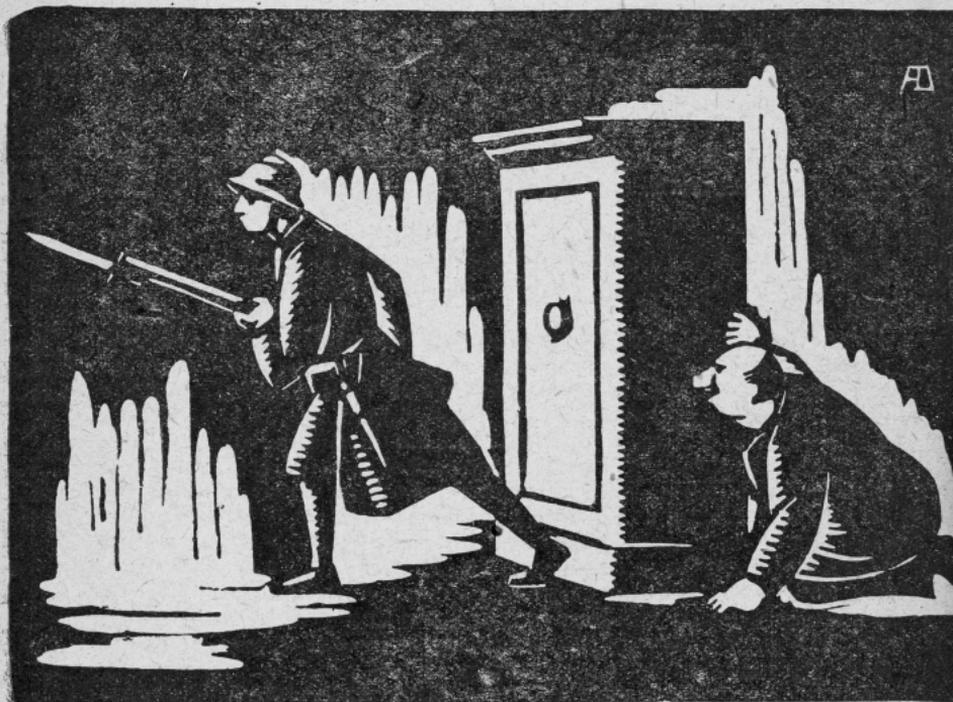
— Pourquoi non ? J'ai monté des chevaux arabes, dans le temps.

— Eh bien, et les flammes et tes vêtements en feu, ça ne t'avait pas brûlé au point de t'empêcher de fuir ? Tu ne nous feras pas avaler celle-là.

Visconti les sonda tous d'un regard circulaire et voyant qu'ils riaient, il se fit méprisant :

— Non, daigna-t-il expliquer, j'ai été brûlé « à peine un peu » aux mains. Je connaissais leur manie de lyncher le monde pour rien, et moi, louette, je m'étais fait faire à l'avance des sous-vêtements en amiante. Ah ! vous ne connaissez rien, vous autres.

(*Compagnons de Chaîne.* — Inédit).



Marchez, enfants de la Patrie !.....

## CLAUDE LE MAGUET

*Claude Le Maguet est né en 1887.*

*On verra par le noble poème dont il enrichit ce recueil quelle enfance douloureuse fut la sienne. A six ans, il fut placé à l'Orphelinat Prévost, de Cempuis, dont le grand Paul Robin fut directeur. Il en sortit à seize ans.*

*La vingtième année fut pour Le Maguet le début d'une vie de vagabondage. Ce qui l'y poussait, c'était moins le goût de l'aventure qu'un continuel besoin de libération. Il avait toujours une contrainte à secouer et alors il partait, droit devant lui. En réalité, il tombait de servitude en servitude. Mais tomber, nous dit-il, n'est pas indigne. Et il eut toujours la force de se relever.*

*A cette période de sa vie, Le Maguet considère qu'il commit « une grande lâcheté ». Le mot est peut-être un peu gros. Il ne voulait pas être soldat. Cependant, cédant aux conseils de quelques amis, il tenta l'expérience de la caserne. La faim qu'il endurait depuis quelque temps fut cause de sa soumission. Toutefois, incorporé avec sa classe, il se libéra trois semaines plus tard. Et il reprit « le poème d'aventure qui dura tout un lustre ». Déserteur, il lui fallait à tout instant changer de lieu, de nom et de métier. Mais un jour vint où le risque n'aurait plus été pour lui seul : il avait maintenant une compagne. Pour éviter les désagréments d'une arrestation toujours possible, ils décidèrent de se fixer en Suisse. Quand la guerre éclata, Le Maguet ne vit aucune raison de partir. Il resta. Une vie de misère fut son lot pendant la guerre.*

*Le Maguet ne s'est pas contenté de se refuser à l'ignoble et stupide boucherie de 1914-1918. Il l'a combattue dans son fait et dans son esprit pendant qu'elle faisait rage. Avec ses amis Frans Masereel et Albert Ledrappier, il créa la revue *Les Tablettes*, dont il assumait la direction.*

### BIBLIOGRAPHIE

JOURNAUX ET REVUES. — Direction des *Tablettes* (1917-1919). — Collaboration aux journaux suisses *La Voix du Peuple*, *Le Réveil*, *La Feuille*, et, en France, aux *Cahiers idéalistes* et aux *Humbles*.

## MON PÈRE

A MES AMIS

MADAME LEFEUVRE ET J.-P. SAMSON.

Il se nommait Dominique,  
Mais on l'appelait Eloï.  
Il avait tout du pauvre homme :  
D'une candeur sans pareille  
Et dénué de savoir-faire.  
Bah ! grignoteur de vieux livres,  
A l'aise dans son latin.  
Belle relique à montrer  
Qu'une morte connaissance !

Une messe bien chantée,  
On l'entendait à Saint-Charles,  
Où mon père la chantait.  
C'était un homme d'église.  
Il croyait de tout son cœur :  
La foi de la Sainte Crèche.  
Il croyait ingénûment,  
Mais priait sans avantage.

Qu'il était mal faufile  
Avec sa femme d'orgueil !  
Il avait un beau domaine,  
Son Hortense le mangea  
A la mode châtelaine.  
Ah ! le tendre boqueteau :  
Chênes verts et blancs bouleaux !  
La vigne sur le coteau !  
Et la maison d'ancien âge  
Où l'on eût vécu si doux  
Sans ma mère la frivole,  
Qui tout menait à la folle,  
Vole, vole, mon cœur vole !

Il quitta son vieux Quercy,  
Le maître dépossédé,  
S'en fut à la capitale.  
Fallait-il fâcher Madame,  
Dont c'était la volonté ?  
Il établit sa demeure  
En le quartier de Javel,

Au fond d'un gaviot de cour  
Dont gens et bêtes du lieu  
Compissaient bien fort les murs.

Or, ma mère le moqua  
Avec un grand rigolard,  
Barbouilleur de son métier.  
Ce fut tout d'abord jeu double,  
Puis la rupture se fit.  
Je revois la nuit de hargne :  
La chambre tout éblouie,  
Quatre gosses qui piaulaient  
Dans la rafale d'injures.

Le cycle calamiteux  
Des quarante professions  
Et des cinquante misères.  
Sa candeur le desservait  
Dans les choses positives.  
Mes sœurs allaient en fabrique  
Et c'était de quoi payer  
Le grain de nos canaris.

La pauvreté sans caprice  
Vous suivait droit son courant  
Comme les eaux du ruisseau  
S'acheminent vers l'égout.

\*  
\*  
\*

Il n'avait qu'un seul ami :  
L'allumeur de réverbères  
De notre indigent quartier.  
Un homme fier en son cœur,  
Pur et simple dans ses œuvres.  
J'adorais ce bon nabot  
Prodiguant la faribole  
Pour amuser les enfants.  
Avec sa perche à lumière,  
Rendu à la majesté,  
C'était bien plus que lui-même.

Pour n'avoir pas eu pitié  
De sa drôle de personne,  
Celui-qui-tout-éclairait

(La lumière pour les yeux,  
La lumière pour les cœurs)  
Celui-qui-tout-éclairait  
Mourut à la galopante.  
Ce fut très mal de sa part.  
Car il y avait toujours  
Javel à illuminer,  
Des loupiots à réjouir  
Et beaucoup de bien à faire.  
Ce fut très mal de sa part,  
Car c'était l'unique ami.

\*  
\*  
\*

Il fallut se séparer  
Du petit, le mieux aimé  
(L'individu qui vous parle).  
On me mit à l'assistance  
Dans une école laïque  
Qui me serait boulangère.  
Car Dieu bon de notre père,  
En fait de pain quotidien,  
Nous alimentait par l'âme.  
C'était très débilitant.  
Pour sept prières du soir,  
Heureux si nous avions eu,  
Chaque jour de la semaine,  
Notre chateau frotté d'ail.

Cela lui fit grande peine  
De me perdre corps et âme.  
Plus n'iraient au Champ-de-Mars  
Le père Eloi et son fils.  
Et plus n'iraient à la messe  
Ni au café le dimanche.  
A qui chanter désormais  
Les refrains du vieux pays  
Et conter la belle histoire  
Du Chevrier des Bons Sorts ?

Il ne sut plus que prier.  
Il ne fit plus que mourir.  
Une longue maladie,  
Une plainte doux filée,

Puis mon père s'apaisa,  
A l'hôpital de Cahors,  
Par un mauvais soir d'avril  
Où tout s'en prenait au cœur.

Il se nommait Dominique,  
Mais on l'appelait Eloi.

J'ai chanté sa triste vie  
Sur le pipeau à trois notes :  
Mi, ré, do, mi, ré, do... do....

1922.

(Inédit).



Si les mères voulaient.....

## ÉDOUARD LIECHTI

*Edouard Liechti est un journaliste suisse. C'est le correspondant du Locle du quotidien socialiste La Sentinelle, de La Chaux-de-Fonds. Il a été en outre conseiller général du Locle. Il a fait paraître à intervalles irréguliers, depuis 1925, le journal La Révolution pacifiste, « Bulletin de propagande pacifiste édité à l'usage de l'Action romande pour la Paix » qui « paraît quand il le faut » et porte en manchette le dessin de deux mains brisant un fusil.*

*Cet objecteur de conscience se place au point de vue socialiste chrétien, en dehors de toute Eglise. Il est partisan d'un service rigoureusement civil. Il a pris part aux troisième et quatrième expériences de service civil volontaire qui, après celles de Vers-l'Eglise et de Soméo, eurent lieu en 1926 et 1927 à Almens et à Feldis (Grisons), sous la direction de Pierre Cérésole.*

*Edouard Liechti est né en 1902. Il est jeune, ardent, sincère, déterminé et les juges militaires eux-mêmes ont été obligés de rendre hommage à son caractère.*

*Lorsqu'il fut en âge d'être incorporé, l'objection au service ne se formulait pas encore nettement dans sa conscience ; cependant, il demanda à être versé dans le service de santé. Il désirait aussi voir de près le fonctionnement de l'armée. En 1924, après son école de recrues, il fit un cours de répétition à Saint-Maurice. C'est là qu'il se rendit compte de l'impossibilité morale où il se trouvait de continuer à servir. En juillet 1925, il retournait ses effets militaires aux autorités.*

*Le 28 janvier 1926, il comparissait devant le tribunal militaire de Lausanne. Nous reproduisons, d'après la Feuille d'Avis de Lausanne, les passages ci-après de son interrogatoire :*

LE GRAND-JUGE. — Ce sont là des rêveries !

R. — Non, monsieur, des convictions.

D. — Vous persistez dans votre décision ? Vous acceptez toute la responsabilité morale de votre acte ?

R. — Oui.

D. — Avez-vous subi des influences ?

R. — Oui, monsieur. Celle de la guerre, tout d'abord. Puis j'ai vibré avec Romain Rolland et d'autres écrivains ennemis de la guerre. Les Zimmerwaldiens m'étaient très sympathiques. À l'école de recrues, déjà, j'ai été très pro-

fondément déçu. Je me suis rendu compte que les soldats sanitaires n'étaient en somme que des soldats.

LE GRAND-JUGE. — Evidemment ! (*Rires.*)

R. — Je veux dire que leur rôle ne différait guère de celui des fantassins, mitrailleurs ou artilleurs. J'ai senti l'impossibilité de concilier l'effort pour la paix et l'effort pour la guerre.

Le grand-juge donne ensuite lecture d'un *Avertissement aux Soldats* dans lequel on engage ceux d'entre eux qui s'y sentent poussés, mais ceux-là seulement, à obéir à leur conscience.

Liechti reconnaît sans difficulté avoir participé à la rédaction de l'appel avec M. Pierre Cérésolle, secrétaire du Centre suisse d'Action pour la Paix, et d'autres personnes. Il estime qu'il faut faire confiance à la Société des Nations et travailler au désarmement. Pour ce qui le concerne, il estime qu'en supprimant les armées, on supprimera du même coup la cause principale des guerres.

Le grand-juge lui fait remarquer qu'en soignant les blessés il aurait pu accomplir une œuvre méritoire.

R. — Oui, mais j'aurais aussi contribué au maintien de l'armée. Et cela m'est impossible. Avant de me décider, j'ai longuement réfléchi.

Liechti déclare qu'il ne défendrait pas la Suisse par les armes. C'est en travaillant au désarmement qu'il entend se dévouer pour son pays.

*Nous passons sur le réquisitoire de l' « auditeur », sans toutefois omettre de signaler certaines de ses assertions, dont la dernière ne manque pas de saveur : que si l'on admettait les scrupules de conscience, on irait droit à l'anarchie ; que le service civil ne résoudrait rien, car ensuite on verrait se lever des refuseurs de service civil ; que les motifs religieux demandent à être examinés de près, car « en France, nous avons vu des croyants à la conscience la plus délicate qui ont trouvé le moyen d'accomplir et leur devoir militaire et leur devoir de chrétien... Dans un livre récent, le pasteur Wilfrid Monod, grand ennemi de la guerre, déclare qu'il ne faut pas refuser le service militaire »...*

*Edouard Liechti se défend lui-même. Nous continuons de citer le journal lausannois :*

Pour lui, l'armée est génératrice de guerre. La Suède et les pays scandinaves, qui ont adopté le service civil, ne sont pas tombés dans l'anarchie. L'Allemagne, l'Italie et la Tchéco-Slovaquie ont tour à tour fait valoir, aux fins

d'obtenir des crédits militaires, que la Suisse avait augmenté la puissance de son armée. Or, la Suisse a un autre rôle à remplir. Elle a le devoir de prêcher d'exemple, de faire confiance à la Société des Nations. — Je ne me refuse pas, ajoute l'accusé, à soigner les blessés, mais je me refuse à faire partie de l'armée. L'Évangile n'est pas autre chose qu'un grand cri d'amour. Écoutons-le. Je ne peux m'imaginer le Christ portant un uniforme et un sabre. Certes, je reconnais devoir quelque chose à la collectivité. Je suis prêt à m'acquitter de ma dette par le service civil. — L'accusé évoque ensuite l'image de la guerre : des millions de morts, de blessés, un épouvantable désastre. Pourquoi ne pas chercher à supprimer ce redoutable fléau par le désarmement. J'obéis, dit-il, à la loi morale, infiniment supérieure à la loi humaine. Notre Constitution fédérale ne commence-t-elle pas par cet appel à la Divinité : « Au nom du Dieu tout-puissant... » ?

*Naturellement, le tribunal militaire condamna Edouard Liechti : trois mois de prison et trois ans de privation de droits civiques.*

*Les périodes d'appel sous les drapeaux, en Suisse, se renouvelant tous les ans, Liechti devait se retrouver vers la fin de la même année dans une situation analogue. Il comparut donc le 21 octobre 1926 devant le même tribunal, où, malgré une éloquente plaidoirie, d'ailleurs sans concessions, de M. Paul Graber, conseiller national socialiste, il fut condamné à trois mois de prison et deux ans de privation de droits civiques.*

*Edouard Liechti, ayant refusé à nouveau de se présenter au service militaire le 21 juin 1927, se prépare à comparaître pour la troisième fois devant les juges militaires — et à être condamné, cela va sans dire.*

*La fonction du militaire est de faire la guerre — aux ennemis de la guerre comme aux autres — et celle du juge est de condamner.*

*Edouard Liechti est marié et père d'un enfant. Son épouse lui est d'un précieux soutien dans cette lutte difficile.*

*Nous adressons à ce pacifiste l'assurance de notre entière sympathie dans la persécution dont il est l'objet.*

## BIBLIOGRAPHIE

**BROCHURES.** — A écrit en 1918 une petite brochure intitulée : *Aux Peuples civilisés* (Imprimerie Coopérative, La Chaux-de-Fonds).

JOURNAUX. — Direction de la *Révolution pacifique* depuis 1925. — Collaboration à la *Sentinelles*, quotidien socialiste de La Chaux-de-Fonds, et au *Droit du Peuple*, quotidien socialiste de Lausanne.

## A MES ANCIENS CAMARADES DE LA COMPAGNIE DE MONTAGNE III/11

Le Locle, le 16 juin 1927.

MES CHERS CAMARADES,

Au moment de l'entrée en service de la compagnie de montagne III/11, à Saint-Maurice, le lundi 20 juin, pour la troisième fois, nous ne répondrons pas « présent » à l'appel du sergent-major.

Conformément à nos déclarations faites en 1925, nous continuons de croire qu'à l'heure actuelle notre organisation militaire est un danger pour la vie spirituelle de notre peuple, parce que c'est précisément en fortifiant sa puissance militaire qu'il court à sa perte. Notre petit pays particulièrement devrait comprendre que ses destinées politiques ne peuvent plus dépendre de son armée, mais d'un nouvel esprit civique et national.

Il est vrai que la situation internationale n'est pas rassurante. Les conflits diplomatiques et politiques se multiplient, créant une insécurité constante. Mais, direz-vous, la Société des Nations saura, en apportant la sécurité, acheminer le monde vers un désarmement progressif et universel. Malheureusement, la réalité nous oblige à dire qu'on n'a actuellement aucune assurance de voir ce postulat aboutir de sitôt, ni de réfréner la course aux armements qui conduit fatalement au désastre. La Commission préparatoire du désarmement a terminé ses travaux par un grave échec, torpillée qu'elle fut par les grands Etats, qui entendent maintenir intacte leur puissance militaire. L'Angleterre désire que tous les autres pays réduisent leur armée de terre, mais refuse de diminuer sa flotte de guerre. La France renforce son organisation de défense nationale et ne veut pas toucher à ses sous-marins, estimant cette arme indispensable pour assurer sa sécurité.

Et ce n'est toujours que par un « souci exclusif de défense nationale » que l'Allemagne demande à s'armer dans la même mesure que ses voisins, que l'Italie met sur pied le maximum de ses ressources nationales, que dans la Péninsule ibérique comme en Russie le militarisme devient agressif et que l'Orient est impitoyablement meur-

tri. Exactement comme avant 1914, aujourd'hui « chaque peuple paraît à travers les rues de l'Europe avec sa petite torche à la main... » (Jaurès). Attendrons-nous d'être emportés dans l'incendie pour réagir ?

Personnellement, nous ne tremperons pas dans cette fatale indifférence. N'avons-nous pas le devoir, lorsque nous percevons nettement les conséquences du système dangereux qu'on veut nous imposer, de dire calmement mais non moins fermement aux autorités militaires : Nous refusons de fortifier ce principe qui nous a valu et nous vaudra toujours les pires catastrophes ; nous rejetons votre défense nationale et votre préparation du massacre parce que vos moyens de solutionner des malentendus diplomatiques appartiennent au passé ; mais si, pour des travaux de secours ou de construction collective à portée hautement morale et rigoureusement pacifiste, vous nous appelez, de toute notre conviction nous répondrons : « Présent ».

Anciens camarades de la « montagne », vous nous direz : « L'acte individuel est si peu de chose en face de cet organisme militaire qui repose sur la tradition séculaire et dont le principe semble admis par notre peuple pour toujours, qu'il serait fou de refuser 13 jours de service militaire par an pour accepter ensuite des mois d'emprisonnement. » Comment, l'acte individuel n'a pas de portée ? Croyez-vous que le tribunal militaire frapperait si fort s'il ne savait pas que la réfraction est le moyen le plus dangereux qui puisse atteindre les bases de l'armée. C'est pourquoi la cause en est si chère. Qu'importe à ces messieurs de l'Etat-Major de supposer que leurs hommes font leur service militaire en maugréant et qu'ils nourrissent des sentiments antimilitaristes, puisqu'ils savent qu'au moment opportun ils peuvent compter sur eux, car *ils marcheront tous, comme tous les hommes ont marché en 1914.*

Oui, mille fois oui, ce qui est important, c'est que dans la paix les hommes refusent de préparer la guerre, et voilà pourquoi nous estimons qu'il importe que celui qui sent exactement la gravité de l'heure présente *agisse maintenant.*

Telles sont les raisons particulières qui nous privent de votre gentille camaraderie ; mais nous souhaitons qu'un jour nous nous rencontrions, une pelle ou une pioche à la main, travaillant joyeusement pour le pays, mais aussi pour la fraternité des peuples.

Avec mon cordial salut pacifiste.

EDOUARD LIECHTI.

(Manifeste).

## PREMIÈRE LETTRE DE REFUS

Le Locle, le 23 juillet 1925.

M. LE CHEF DE SECTION MILITAIRE,  
LE LOCLE.

Monsieur,

Je vous informe que, par ce même courrier, je viens de retourner à l'Arsenal de Colombier mes effets militaires et que dès ce jour je ne puis plus me soumettre aux obligations militaires que la Constitution fédérale et les articles du droit pénal militaire m'imposent.

Mon attitude est motivée par les considérations suivantes :

Profondément attaché à mon pays, que je voudrais voir prospérer dans l'amour de la paix et du travail ; d'autre part, douloureusement frappé par l'inconséquence de notre époque, qui paraît n'avoir rien appris de la dernière guerre (ne maintient-elle pas et ne développe-t-elle pas le système de paix armée qui nous a valu l'irréparable catastrophe de 1914 ?), je suis très fortement résolu, en songeant aux intérêts supérieurs de la Suisse et des autres pays, à ne plus collaborer à la préparation militaire que j'ai pu accepter jusqu'à ce jour.

Après un sérieux examen de conscience, je ne puis plus agir autrement à l'heure actuelle. Malgré des charges de famille, il me paraît aussi raisonnable qu'impérieux de prendre cette attitude, rompant personnellement, une fois pour toutes, avec cet adage latin : *Si vis pacem, para bellum*, qui traduit fidèlement la conception communément admise pour garantir notre sécurité nationale, et le remplaçant par cet autre principe plus conforme au bon sens : « Si tu veux la paix, prépare la paix ».

Or, si nous voulons la paix, faisons confiance à la Société des Nations et supprimons les armées qui entretiennent la méfiance et créent partout une suggestion de guerre.

La Suisse, plus encore que les autres pays, a le devoir d'entrer résolument dans cette voie si elle ne veut pas périr moralement et physiquement, au cours d'une prochaine guerre chimique. Appuyée sur des traités d'arbitrage qu'elle prendrait au sérieux en substituant à la méfiance militaire la confiance réciproque, la Suisse, en désarmant, non seulement donnerait un heureux exemple, mais assurerait de la seule manière possible sa sécurité matérielle et morale. La prospérité du monde et de notre

pays lui-même dépend de cette attitude simple et radicale.

Toutefois, obéissant à cette loi supérieure qui demande à tous un travail utile et fécond pour la communauté, je consentirais à consacrer un effort équivalent à celui du service militaire à un service civil analogue à celui de Soméo.

Dans l'espoir que vous reconnaîtrez le sérieux des motifs qui dictent ma décision, je vous prie, Monsieur, de recevoir mes civilités empressées.

EDOUARD LIEGHTI.

(*La Sentinelle*, 26 octobre 1925).

**RÉFLEXIONS D'UN VOLONTAIRE**  
réfractaire pour motifs de conscience  
emprisonné quelques semaines après son retour  
d'Almens

Le réfractaire est un impatient, affirme-t-on. Or donc, après vingt siècles de christianisme ; après des années d'une intense diffusion des idées de fraternité, à l'école et au catéchisme ; après les expériences de la dernière guerre, accumulant les ruines matérielles et morales, provoquant la destruction de millions d'hommes ; après les tentatives de la Société des Nations ; après Locarno et l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations et malgré Stockholm, c'est être d'une impatience coupable que de refuser personnellement de travailler à une œuvre de haine et de crime en n'acceptant plus la préparation militaire qu'on nous impose. Oui, mille fois oui, nous voulons rester ces irréductibles impatientes, ayant la certitude qu'il nous appartient de tuer la guerre si nous ne voulons succomber par elle.

(*Service civil volontaire. Almens*  
1926. — Edition du Centre Suisse  
d'Action pour la Paix, Zurich).

---

## CHARLES NAINÉ

*Charles Nainé, de son vivant un des chefs du parti socialiste suisse, naquit en 1874 et mourut en 1926.*

*Ce fut un homme remarquable par sa dignité, son désintéressement et son indépendance et qui fut en conséquence très respecté, même de ses adversaires.*

*Il avait, dans sa jeunesse, fréquenté l'École d'horlogerie, puis travaillé comme ouvrier horloger à Fontainemelon. Par la suite, il entra à l'Académie de Neuchâtel, où il fit son droit, ce qui lui permit plus tard d'exercer la profession d'avocat. Ses études terminées, il voyagea. Il passa d'abord une année en Italie, parmi les ouvriers et les pêcheurs, se rassasiant de toutes les beautés naturelles et artistiques du pays. Ensuite, il se rendit à Paris, où il suivit divers cours. Charles Gide exerça sur lui une grande influence. En même temps, il se mêlait au mouvement de la jeunesse socialiste. Puis il fit un séjour en Allemagne, où il acquit les principes d'économie sociale qui firent le fond de sa sociologie.*

*Il revient en Suisse en 1900, où, tout de suite, il est considéré comme le guide attendu du socialisme, lequel traverse une crise sous les attaques de la bourgeoisie et de l'anarchisme bakouninien. La direction du quotidien La Sentinelle lui est alors offerte et il l'accepte.*

*En 1903, il refuse le service militaire, — acte qui eut un retentissement européen. Charles Nainé était, en effet, le premier objecteur de conscience de son pays. Libre-penseur, quoique inconsciemment influencé dans sa pensée par une éducation chrétienne, il se plaçait, dans son refus de servir, à un point de vue purement humain.*

*Il était déjà pacifiste à l'âge de la conscription ; néanmoins, il avait décidé de se rendre au régiment. Il voulait, disait-il, voir l'institution avant de la juger. Il accomplit ensuite une première période annuelle d'exercices, au cours de laquelle il fit part à ses officiers de son intention de refuser la période suivante. On chercha à le faire revenir sur cette décision, mais vainement. L'an suivant, il retournait sa convocation à l'autorité militaire avec un exposé des motifs de son refus d'obéir. Il disait, notamment :*

*La guerre est le crime des crimes ; elle est l'explosion irraisonnée de toutes les haines inavouables ; notre civilisation s'est peu à peu fondée sur les résultats injustes de la*

guerre ; elle a mis la violence où doit agir l'amour ; elle a fait de l'armée le premier corps de l'Etat et comme l'armée ne subsiste qu'en fonction de la guerre, l'armée trop souvent porte à la guerre. La religion constituée ou officielle n'a pas réagi selon qu'elle le devait ; les Eglises se sont liées aux nationalismes des Etats ; elles ont béni les armées et engagé leurs dieux dans la guerre comme aux temps antiques ; dans cet engrenage, le monde est entraîné à périr misérablement et inutilement. Eh bien, moi, Charles Naine, bien que je ne sois qu'un infiniment petit dans l'immensité des choses, je proteste contre la guerre et j'en condamne toutes les manifestations et toutes les préparations. Je refuserai dorénavant tout service militaire et je subirai toutes les peines qui en résulteront pour moi.

*Il comparut alors devant le tribunal militaire de Fribourg et fut condamné à trois mois de prison et exclu de l'armée.*

*C'est à l'occasion du refus de Naine que fut lancée pour la première fois en Suisse, par le missionnaire Châtelain, alors en Afrique, la proposition du service civil pour les réfractaires, sous la forme d'une brochure éditée par Jeheber, à Genève. On sait quelle importance cette idée a prise depuis, en ce pays, sous l'impulsion de Pierre Cérésolle.*

*En 1911, Charles Naine fut élu membre du Conseil national, où il joua un rôle de premier plan, et il y siégea jusqu'à sa mort.*

## BIBLIOGRAPHIE

LIVRES ET BROCHURES. — *Un Progrès démocratique* (La Chaux-de-Fonds, Comité pour la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, 1906). — *Plaidoirie devant le Tribunal militaire de Fribourg* (1903). — *Socialisme et Lutte de Classe* (La Chaux-de-Fonds, Imprimerie Coopérative, 1913). — *Dictature du Proletariat ou Démocratie* (Lausanne, Imprimerie Populaire, 1918). — *Socialisme solidariste* (Neuchâtel, Editions Forum, 1921). — *Orientation socialiste d'après guerre* (La Chaux-de-Fonds, Imprimerie Coopérative, 1924).

JOURNAUX ET REVUES. — Rédacteur en chef de *La Sentinelle*, quotidien socialiste de La Chaux-de-Fonds, et ensuite du *Droit du Peuple*, quotidien socialiste de Lausanne. — A collaboré à l'*Almanach Socialiste* (La Chaux-de-Fonds),

1922 à 1927 ; à la *Lutte syndicale*, journal syndicaliste de la Suisse romande, et à l'*Agenda ouvrier*, de Lausanne. — Rédigea pendant plus d'une année la *Démocratie socialiste*, organe des socialistes démocrates vaudois créé en 1924 et qui cessa de paraître en 1925.

## RENOUVEAU DE LA NATURE RENOUVEAU SOCIAL

*Vedere Napoli, poi morire !*, dit un proverbe italien. Voir Naples, puis mourir ! Il y a ainsi dans la vie des spectacles qui donnent à l'homme une satisfaction si complète, qui lui procurent une telle plénitude de bonheur, que tout s'efface en lui de ce qui est au-dessous dans le train ordinaire de l'existence. La mort elle-même perd sa signification habituelle. Elle devient la suprême ressource, le secours qu'on appelle avec joie pour ne pas retomber dans les laideurs de tous les jours.

Nous avons eu cette année quelques journées de printemps si radieuses, qui nous ont soulevés si haut au-dessus de nous-mêmes, que ceux qui les ont vécues ont pu dire : « Et maintenant, qui a vu ces choses peut mourir. » C'est à croire qu'on trouve dans certains spectacles le but de la vie. Satisfait au delà des limites de l'imagination, le désir s'éteint, l'esprit aspire à se perdre dans la beauté du monde.

Le monde ! Il y a celui de la nature qui, chaque année, retrouve sa merveilleuse parure, ses fleurs, ses couleurs, ses parfums, sa lumière légère, ses chants joyeux, sa chaleur et ses feuillages. Il y a aussi celui des hommes, qui ne change guère d'une saison à l'autre.

A chaque Premier Mai, nous éprouvons plus fortement qu'à un autre moment le désir de voir le monde des hommes s'éclairer et fleurir comme un grand jardin.

Il y a dans l'œil de l'homme de quoi contenir toutes les couleurs et toute la lumière de l'univers. Ses traits peuvent refléter toutes les joies de la vie, ses actes, réaliser toutes les harmonies. Le monde social peut devenir aussi beau, plus beau que le monde de la nature, car il connaît la bonté qui est une grâce des choses vivantes que les choses inertes ne connaissent pas.

Le renouveau social se prépare lentement. Nous en portons les sèves en nous. C'est à nous de les faire éclater en bourgeons et en fleurs, c'est à nous de parer la vie sociale comme se pare la terre au printemps, d'y répandre telle-

ment de lumière douce et de douce chaleur, tellement de couleur et d'harmonie que la vie et la mort seront également bonnes aux hommes. *Vedere Napoli, poi morire.* Voir l'humanité réconciliée, c'est recevoir plus que ne peut contenir la coupe de la vie. On peut quitter celle-ci satisfait.

(*La Sentinelle*, 1<sup>er</sup> mai 1926).

## A L'ENTRÉE DES TEMPS D'HARMONIE

...C'est donc entendu, mon article est une prophétie, il n'en saurait être autrement. Or, voici ce que j'aperçois : la société entre tout doucement, sans que personne s'en doute, dans les temps d'harmonie. Dieu soit loué ! C'est précisément parce que personne ne s'en doute que la chose me paraît sûre. L'histoire nous démontre, en effet, que dans toutes les périodes de grand bouleversement et de rénovation sociale, les peuples accomplissent les plus grandes transformations sans s'en apercevoir et sans y rien comprendre, en croyant même qu'ils font tout le contraire.

Les cadres d'une société, comme les idées reçues par les individus, ont la tendance à se pétrifier et deviennent facilement un obstacle aux besoins nouveaux. Ces besoins se développent néanmoins ; ils font surgir de nombreuses aspirations nouvelles qui se heurtent partout à l'armature trop rigide. Arrive un bouleversement, comme la grande guerre, gens et institutions sont brassés, mêlés, roulés, projetés de mille façons. Quand la crise est passée, chacun se relève meurtri et à une belle distance de sa guérite. Les institutions jonchent le sol. On ramasse les morceaux, on se tâte les côtes et l'on se met bravement à reconstruire sa maison. La plupart s'imaginent qu'ils vont refaire exactement ce qui a été démolé. Bernique, ça ne va plus. Il faut construire sur un nouveau modèle. Les besoins comprimés pendant longtemps débordent les vieilles formes. Il faut trouver de nouveaux cadres. C'est difficile ; on tâtonne, le désarroi est dans les esprits et dans les institutions. Les gens crient : « Tout est fichu, on ne sait plus où l'on va ». Tout est sauvé, au contraire, parce que, sans s'en rendre compte, la société suit les aspirations nouvelles et leur donne satisfaction.

Les choses ne se passent jamais comme on les avait prévues ; les progrès considérés de près ont un tout autre aspect qu'à une certaine distance. Les gens ne recon-

naissent pas au premier abord ce qu'ils avaient désiré dans ce qu'on leur présente. Ils hésitent, avancent avec prudence. Puis, un beau jour, ils constatent que le monde est bien changé et qu'ils tiennent dans les mains ce après quoi ils ont couru pendant longtemps.

— Sommes-nous bientôt au sommet, nous demandait une fois un ami avec lequel nous gravissions l'Aiguille Javelle ?

— Tu es assis dessus, lui répondit le camarade qui nous servait de guide. Et, effectivement, il se trouvait sur le sommet large d'un ou deux mètres carrés à peine.

Le socialisme conquiert tout tranquillement les hautes cimes du pouvoir. Il s'y trouvera assis dans un avenir rapproché, poussé, tiré, hissé par les multitudes, tandis que les bons camarades écarquilleront les yeux et se les frotteront pour découvrir le sommet.

Ils n'auront pas tout à fait tort de chercher encore. Ce pouvoir tant souhaité ne leur apportera d'abord que peu de chose comparé à l'immensité de leur rêve. Le reste, le principal, ils devront le conquérir sur eux-mêmes par le travail, l'intelligence, la domination de leurs passions, le sacrifice au bien commun et le développement de l'esprit de fraternité.

*(Almanach socialiste pour 1926.*

*La Chaux-de-Fonds).*

## PENSÉES PACIFISTES

Lorsque sévit la guerre, les éléments militaires prennent facilement le dessus sur les éléments civils, et les éléments militaires ont généralement pour principe qu'il n'y a pas de meilleur moyen pour se défendre que d'attaquer. Cette idée était assez répandue parmi nos officiers supérieurs en 1914. Elle peut de nouveau triompher dans les milieux militaires, et il serait possible à des chefs de nous entraîner dans un conflit à notre corps défendant.

Il n'y a pas de meilleur moyen d'assurer la défense de notre territoire qu'en désarmant, surtout avec la guerre chimique. Vous autres, partisans de la défense armée, conduisez le pays au désastre, si le socialisme et les éléments bourgeois avancés ne vous arrêtent pas dans cette voie.

Pour ce qui est du soussigné, puisque vous avez bien voulu rappeler son attitude, il y a bientôt un quart de siècle,

je vous dirai qu'il est toujours *le même réfractaire, un réfractaire renforcé*. Il aimerait mieux se balancer au bout d'une corde que de faire le guignol, persuadé qu'il est d'être plus apte à faire un beau pendu qu'un beau soldat.

(Tiré d'une polémique avec la  
*Suisse libérale*. — *La Révolution pacifique*, n° 7, 1927).

\*  
\*\*

Les effets du désarmement peuvent être quelque peu prévus.

Il y a d'abord l'effet moral considérable qu'un tel événement exercerait sur tous les autres peuples, et qui contribuerait à les pousser dans la même voie. Il y a aussi l'effet moral sur nous-mêmes; nous nous arrêterions sur la pente de la sauvagerie où les armements et la guerre font glisser tous les peuples. C'est un effort qui mérite d'être fait.

Il y a ensuite l'effet pratique. En aucun cas nous ne risquerions la destruction à laquelle nous expose une armée nationale, à la condition que nous ne nous transformions pas en fabrique de munitions au service des belligérants.

Il va de soi qu'en supprimant nos armements, nous nous interdirions de favoriser ceux des autres. Avec la guerre chimique, où l'intérêt est de détruire les grands centres vitaux de l'ennemi par la voie des airs, aucune armée n'a intérêt à venir détruire nos cités.

Non, nous dira-t-on, mais il en sera dans les airs comme sur terre, les armées de l'air chercheront à se déborder par les ailes et il se pourrait que, cédant à cette tentation, elles ne viennent se battre au-dessus de nos têtes. C'est un danger, en effet, mais ce n'est pas la destruction, et nous ne le courrions pas moins avec une armée, au contraire.

De quel côté sont donc les plus grands risques? Ne sont-ils pas du côté des armements? Et seraient-ils même égaux qu'il vaudrait mieux les risquer en restant humains qu'en devenant des monstres.

(Réponse à M. le colonel Sarasin. —  
*La Révolution pacifique*, n° 7,  
1927).

\*  
\* \*

Tout travail productif de l'homme qui vit en société est un apport à la communauté. C'est un acte fraternel. L'apport de chacun profite à chacun. Il n'en peut être autrement dès que le travail est collectif, et il l'est de plus en plus.

Mais, si le travail est de plus en plus fraternel dans son organisation, il est loin encore d'être considéré comme tel par les hommes.

Dans le labeur journalier, chacun ne pense qu'à soi. Notre esprit ne voit pas dans cet acte la communion sublime avec l'effort universel. Il ne s'élève pas à la hauteur de la vie qui nous rapproche et nous unit dans le sein d'une nature généreuse. L'esprit retarde encore sur les faits. Il subit encore l'empreinte de l'égoïsme primitif. Lorsqu'il comprendra toute la beauté de ce don réciproque auquel la vie collective nous contraint, la société sera un paradis. Non pas un paradis comme d'aucuns se l'imaginent, où le travail, l'effort et le sacrifice seraient supprimés. Non, le travail sera ennobli, il sera le don de chacun à tous, et à côté de cette joie-là, les autres joies ne seront que joies de pacotille.

Si vous voulez avoir une idée d'un monde pareil, lisez la brochure que publia le Centre suisse d'action pour la paix : *Soméo, service civil volontaire*. C'est ce que sera demain, pour tous, le travail lorsqu'il aura revêtu dans l'esprit des hommes sa haute signification.

(Reproduit par la *Révolution pacifique*, n° 6, 1927).

---

## RAOUL ROBERT

Raoul Robert, né en 1886, dans un village de Normandie, de parents très catholiques et « très comme il faut », passa son enfance et une partie de son adolescence parmi les prêtres et les gens pieux. Jusqu'à dix-huit ans, l'intelligence engourdie par l'encens catholique et les articles de la « Bonne Presse », il souffrit secrètement et en résigné de toutes les autorités. Un voyage de vacances à l'étranger, en pays protestant, lui ouvrit les yeux sur un monde plus libre et tout nouveau. Il réfléchit, donc perdit la foi. Vint le conseil de révision. « Bon pour le service armé ». Ces mots lui firent l'effet d'une sentence aux travaux forcés infligée par un juge à un innocent. « Non, se dit-il, je ne serai pas soldat. Après mon évasion des prisons dogmatiques de l'Eglise, je ne vais pas me livrer sottement à l'autorité des gens de caserne ». Robert partit pour l'étranger, obtint un sursis et, après de nombreuses tentatives et visites médicales, parvint à se faire réformer définitivement.

Il voyagea en Angleterre, en Allemagne, en Autriche et en Russie où il enseigna le français. Dans ses moments de loisir, il lisait beaucoup et, le hasard lui ayant mis sous la main *Elements of Social Science or Physical, Sexual and Natural Religion* par le docteur George Drysdale, il devint néo-malthusien et se livra en France et en Allemagne à une propagande acharnée, répandant tracts et brochures, engageant les prolétaires à limiter le nombre de leurs enfants.

1914 trouva ce militant en Russie. Robert vit la mobilisation russe, des milliers de malheureux « condamnés à mort » parqués sur les places publiques de Moscou, attendant patiemment le départ pour le front, moutons à l'œil terne et résigné destinés à l'abattoir. Plus fermement encore qu'après le conseil de révision, Raoul Robert résolut de ne pas toucher les armes, de ne pas participer à l'œuvre criminelle. Prétextant son départ pour le front français, il put quitter la Russie sans être inquiété et s'arrêta en Scandinavie où il resta jusqu'à la fin des hostilités. Un an avant l'armistice, il avait reçu un ordre d'appel qu'il laissa sans réponse. Raoul Robert, humanitaire, rationaliste, antimilitariste, ne faisait, par son refus de servir, que mettre sa conduite d'accord avec les principes pour lesquels il avait combattu, avec les idées de haute moralité qu'il continue de répandre en plusieurs pays et en plusieurs langues dans toute la mesure de ses moyens.

Ce fervent d'avant-garde est avant tout propagandiste et traducteur. Sa plus grande peine est de voir dans le monde tant de souffrance et d'injustice causées par l'ignorance. Il voudrait pouvoir inonder la terre de tracts, de brochures, de journaux, arracher des yeux de tant de victimes, les bandeaux de l'obscurantisme religieux, des traditions mal-faisantes et des nationalismes barbares. Aussi s'est-il employé à propager la bonne parole écrite. Quand il lit en anglais certaines bonnes lignes qui lui semblent propres à dessiller les yeux, il traduit, il adapte le texte curatif et l'envoie à son ami Lorulot, de Conflans, qui le propagera un peu partout : en France, en Suisse, en Belgique. Pour Raoul Robert le véhicule idéal d'idées parmi les masses, c'est le tract, diminutif du livre malheureusement peu lu à cause de son prix et de sa longueur.

### BIBLIOGRAPHIE

Le nombre des petites feuilles dues à Robert est important et la place nous manque pour les citer toutes. Mentionnons les traductions ou adaptations suivantes : Robert Blatchford, *Je combats le Christianisme parce qu'il n'est pas vrai*. (1922). — Robert Blatchford, « Notre père qui êtes aux cieux ». (1923). — J. Lloyd, *La Prière*. (1923). — Mitchell, *Quelques Imbécillités et Immoralités chrétiennes*. (1924). — R. G. Ingersoll, *Qu'est-ce que la Religion ?* (1924). — (Editions de l'*Idee libre*, Conflans-Honorine).

Raoul Robert a collaboré au *Néo-Malthusien*, à l'*Idee libre*, au *Bulletin de la Ligue d'Action anticatholique*, etc.

### LES « PREUVES » DE LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST

...Les Chrétiens se plaisent à soutenir que la Résurrection est un des mieux attestés parmi les faits historiques. Or, je maintiens que les « preuves » de la Résurrection ne seraient pas admises dans une cour de justice sereine, impartiale et raisonnable.

Tout d'abord, quel est le *fait* que les « preuves » sont supposées étayer ?

Le prétendu fait est un miracle des plus merveilleux sur lequel repose une religion pratiquée par quelques centaines de millions d'individus. Le voici : Il y a près de

deux mille ans, Dieu vint sur la terre sous la forme d'un homme ; il fut connu sous le nom de Jésus de Nazareth ; il fut crucifié, mourut sur la croix, fut mis dans un tombeau et, le troisième jour, ressuscita, quitta son sépulcre et enfin monta au ciel.

Donc, le prétendu fait est miraculeux et important. Les preuves à fournir doivent en être éclatantes et fortes. En effet, ne doit-on pas exiger des preuves plus solides à l'appui d'un événement vieux de deux mille ans qu'à l'appui d'un fait qui se serait passé la veille ?

La Résurrection eut lieu, dit-on, il y a dix-huit siècles environ. N'est-on pas en droit d'exiger de plus fortes preuves à l'appui d'un prétendu fait situé en dehors de l'expérience humaine qu'à l'appui d'événements que les hommes sont à même de constater communément ? Or, l'incarnation d'un dieu sous la forme d'un homme, la résurrection d'un homme ou d'un dieu d'entre les morts sont choses en dehors de l'expérience humaine...

Il faut exiger de plus fortes preuves à l'appui d'un prétendu fait dont l'établissement est d'une si grande importance pour des millions d'individus que s'il s'agissait de la véracité ou de la fausseté d'un événement dont peu de gens se soucieraient. Or, la Résurrection est d'importance capitale pour des centaines de millions d'hommes.

Nombreux sont ceux, nous le savons, qui ont eu de fortes raisons politiques, sentimentales ou pécuniaires de prouver l'événement supposé ; c'est pourquoi nous sommes en droit d'exiger de plus fortes preuves que si la décision pour ou contre n'affectait aucun intérêt important. Or, il existe des millions d'hommes qui ont de bonnes raisons — sentimentales, politiques ou pécuniaires — de prouver la vérité de la Résurrection.

Pour tous ces motifs, nous avons le droit d'être exigeants.

Plus l'événement est anormal et extraordinaire, plus doit être accablante la preuve de sa véracité. Si un homme racontait à plusieurs personnes appartenant à divers milieux que le capitaine Webb, nageur émérite, a traversé la Manche à la nage, cet homme aurait de bonnes chances d'être cru. Le fait s'est produit il y a quelques années seulement ; tous les journaux de l'époque en ont parlé. Il ne s'agit pas là d'une chose impossible à l'homme. Mais si le même homme disait à la même audience qu'il y a cinq cents ans un marin irlandais est allé à la nage des côtes d'Angleterre à New-York, sa déclaration serait reçue avec moins de confiance. En effet, cinq siècles sont une longue période, il n'existe aucun compte rendu de cette traversée

de l'Atlantique et il nous est *impossible de croire* qu'un homme soit capable de nager sur plus de 6.000 kilomètres.

Examinons encore la déclaration de ceux qui croient à la Résurrection. On nous demande de croire que le Dieu tout-puissant, le Dieu qui a créé vingt millions de soleils, est descendu sur la terre, y naquit d'une femme, fut crucifié, mourut, fut mis au tombeau, y resta trois jours, puis ressuscita et monta au ciel.

Quelle est la nature des preuves qu'on produit à l'appui de cet énorme miracle ?

Existe-t-il un individu vivant qui ait vu Dieu ? — Non.

Existe-t-il un individu vivant qui ait vu le Christ ? — Non.

Aucun homme ne peut dire que Dieu, que le Christ existent.

Le plus qu'on puisse dire est qu'on *croit* en l'existence de ces derniers.

Aucun historien ne déclare qu'un dieu quelconque ait été vu sur la terre il y a dix-neuf siècles environ.

Les Chrétiens nient les assertions de toutes les autres religions en ce qui concerne les visites de dieux ; d'autre part, toutes les autres religions nient les assertions chrétiennes sur Dieu et le Christ.

Il n'y a pas de raison qu'un Dieu soit venu sur la terre, soit né d'une femme et soit mort sur la croix. Il aurait pu convaincre et gagner l'humanité sans commettre pareil acte. Bien plus, il n'a *pas* convaincu et gagné l'humanité. A peine un tiers des individus qui peuplent le globe sont de nos jours des Chrétiens déclarés ; et, de ce tiers, un sur dix seulement est un vrai Chrétien et vrai croyant. La Résurrection, par conséquent, semble avoir été déraisonnable, inutile et futile. De plus, elle est contraire à la science et à l'expérience humaine.

Quelle est la nature des preuves ?

L'idée que se fait généralement l'homme de la rue est celle-ci : les Evangiles ont été écrits par Matthieu, Marc, Luc et Jean. Ces derniers étaient contemporains du Christ. Enfin, les Evangiles ont été écrits et répandus pendant la vie de leurs auteurs.

Or, il n'existe aucune preuve à l'appui de ces croyances. Il n'existe aucune preuve, en dehors du Nouveau Testament, que l'un quelconque des apôtres ait existé. Nous ne savons rien de Paul, Pierre, Jean, Marc, Luc ou Matthieu, à part ce que dit d'eux le Nouveau Testament.

En dehors du Testament, il n'existe pas un mot de preuve historique de la divinité du Christ, de l'Incarnation, de la

Résurrection ou de l'Ascension. Par conséquent, il est clair qu'avant qu'on s'attende à ce que nous croyions la formidable histoire de la Résurrection, il faut qu'on nous démontre, avec preuves écrasantes, l'authenticité des Ecritures.

Avant de nous prouver l'authenticité de votre miracle, prouvez-nous celle de votre livre...

\*  
\*\*

Supposez que le cas vienne devant un juge. Essayons d'imaginer ce qui arriverait :

L'AVOCAT. — Monsieur le juge, Paul de Tarse rapporte que lui-même et d'autres personnes ont fait des miracles.

LE JUGE. — Vous proposez-vous de faire comparaître Paul de Tarse?

L'AVOCAT. — Non, monsieur le juge. Il est mort.

LE JUGE. — A-t-il fait une déposition sous la foi du serment?

L'AVOCAT. — Non, monsieur le juge... mais quelques-unes de ses lettres subsistent et je me propose de les fournir.

LE JUGE. — Sont-ce des affidavit? Ont-elles été attestées?

L'AVOCAT. — Non, monsieur le juge.

LE JUGE. — Sont-elles de l'écriture de Paul de Tarse?

L'AVOCAT. — Non, monsieur le juge, ce sont des copies. Les lettres originales ont été perdues.

LE JUGE. — Qu'était donc Paul de Tarse?

L'AVOCAT. — Il était apôtre chez les Gentils.

LE JUGE. — Vous proposez-vous de faire comparaître quelques-uns de ces Gentils?

L'AVOCAT. — Non, monsieur le juge, aucun d'eux n'est vivant...

LE JUGE. — Mais... mais... Depuis quand est-il mort, cet obscur Paul de Tarse?

L'AVOCAT. — Depuis près de deux mille ans, monsieur le juge...

LE JUGE. — Deux mille ans?... Pouvez-vous prouver qu'il ait jamais vécu?

L'AVOCAT. — Je peux fournir des preuves... circonstancielles.

LE JUGE. — Il m'est impossible de vous permettre de lire les prétendues déclarations d'un témoin hypothétique reconnu mort depuis près de deux mille ans. Je ne puis

admettre que les prétendues lettres de Paul constituent une preuve.

L'AVOCAT. — Je démontrerai que l'acte de résurrection eut lieu devant des témoins, devant une certaine Marie-Madeleine, un soldat romain...

LE JUGE. — Quel est le nom du soldat romain?

L'AVOCAT. — Je ne sais pas, monsieur le juge.

LE JUGE. — Faites-le appeler.

L'AVOCAT. — Il est décédé, monsieur le juge.

LE JUGE. — Déposition?...

L'AVOCAT. — Non, monsieur le juge.

LE JUGE. — Témoignage annulé... Appelez Marie-Madeleine.

L'AVOCAT. — Elle est morte, monsieur le juge. Mais je vais démontrer qu'elle a dit aux disciples...

LE JUGE. — Ce qu'elle a dit aux disciples n'est point un témoignage.

L'AVOCAT. — Eh bien! monsieur le juge, je vais fournir des déclarations de Matthieu, de Marc, de Luc et de Jean... Matthieu déclare très nettement...

LE JUGE. — Il va sans dire que vous vous proposez de faire comparaître Matthieu?

L'AVOCAT. — Non, monsieur le juge. Il est... il est... mort.

LE JUGE. — Il me semble que, pour prouver cette résurrection, vous aurez à ressusciter vous-même un certain nombre de morts... Marc et Jean sont-ils morts aussi?

L'AVOCAT. — Oui, monsieur le juge.

LE JUGE. — Qu'étaient-ils?

L'AVOCAT. — Je... je ne sais pas, monsieur le juge.

LE JUGE. — Leurs déclarations — celles auxquelles vous faites allusion — sont-elles écrites de leur propre main?

L'AVOCAT. — Qu'il plaise à Votre Eminence... ils ne les ont pas écrites... Elles ne sont pas données comme étant leurs propres déclarations, mais seulement comme étant *selon* Matthieu, *selon* Marc, *selon* Luc et *selon* Jean. Les déclarations sont en réalité des copies de traductions de copies de traductions de déclarations qu'on suppose être fondées sur ce qu'on a dit à Matthieu, à...

LE JUGE. — Qui a copié et traduit, puis recopié et retraduit le témoignage de commune renommée ?

L'AVOCAT. — Je ne sais pas, monsieur le juge.

LE JUGE. — Les copies ont-elles été vues et révisées par les auteurs?... Ceux-ci ont-ils corrigé les épreuves?

L'AVOCAT. — Je ne sais pas, monsieur le juge.

LE JUGE. — Vous ne savez pas?... Pourquoi?...

L'AVOCAT. — Il n'existe pas de témoignage prouvant qu'on ait entendu parler de ces documents avant une époque de longtemps postérieure à la mort des auteurs.

LE JUGE. — Je n'ai jamais entendu un cas semblable. Je ne peux vous autoriser à citer ces papiers. IL N'Y A PAS DE TÉMOIGNAGE. AVEZ-VOUS DES TÉMOINS?

L'AVOCAT. — Non, monsieur le juge.

Ce dialogue donne une idée de la valeur légale des « preuves » de l'important miracle....

(Extrait inédit de *Que faut-il penser des Evangiles?* par Robert Blatchford. Traduction Raoul Robert. A paraître aux Editions de l'Idée libre).



Jouet d'enfant.....

## JEAN-PAUL SAMSON

Jean-Paul Samson est né à Paris le 28 août 1894. Elève du Collège Chaptal, il pensa fuir le cauchemar du baccalauréat ès-sciences en échouant dans une section qui préparait le brevet supérieur. Cet examen passé, il se prépara au baccalauréat de lettres pendant qu'il suivait les cours de la classe de philosophie et à l'épreuve de philosophie pendant qu'il appartenait à la section des candidats à l'École de Saint-Cloud. Mais le bourrage en vue d'un concours n'était guère son fait. Il aimait mieux lire Verlaine et découvrir Mallarmé ; de plus, l'esprit radical-officiel de l'enseignement primaire dit supérieur répugnait à sa pensée d'alors, orientée vers le socialisme grâce à l'influence d'un jeune professeur de philosophie, honnête homme imbu de Kant, mais marxiste. Samson décida donc de poursuivre des études libres et, fidèle, si l'on peut dire, à sa méthode, il s'inscrivit à la Faculté de Droit, histoire de suivre les cours de celle des Lettres, à la section de philosophie. Admis, il n'a jamais bien compris pourquoi, aux deux premiers examens de la licence de droit, il fut reçu licencié en philosophie en 1917. Etudiant quelque peu dispersé, il dut à cette dispersion même de faire la connaissance, avant la guerre, de Jean de Saint-Prix qui, alors à peine âgé de dix-huit ans, tint sur Bergson une conférence que la plupart de ses aînés auraient eu bien de la peine à reproduire. Samson a raconté dans « Pourquoi je suis insoumis » (Demain, octobre 1917) comment la guerre renversa le socialisme quelque peu facile qui lui avait tenu lieu de doctrine jusqu'alors. Déjà décidé à ne pas se soumettre, il était passé à Londres dès la veille de la catastrophe. Rentré cependant à Paris en octobre 14, — Samson était ajourné et l'Angleterre belligérante ne constituait plus, croyait-il, un sûr refuge, — il essaya, dans les sections de la Jeunesse socialiste et au groupe des Etudiants socialistes révolutionnaires, de démontrer l'absurdité de la guerre du Droit. Plus tard, il fit partie du Comité d'action zimmerwaldien et, en 1917, il publia avec Saint-Prix et quelques autres une petite revue, La Belle Matineuse, qui n'eut que trois numéros et qui aurait voulu être une manifestation d'abstentionisme ; c'était surtout une manifestation de jeunesse. Mais cette même année 1917, les conseils de révision versèrent Samson dans l'auxiliaire. Les raisons qui lui avaient fait faire en 14 le voyage de Londres

n'avaient pas changé et il passa en Suisse allemande, où il habite encore actuellement. Il y arriva presque entièrement étranger au socialisme, partagé entre une attitude individuelle purement négative et un syndicalisme sorélien déjà bien inactuel. Plus tard, il s'enthousiasma cependant pour la Révolution russe et se crut communiste durant quelques années. Mais, soit par éloignement des grands centres, soit par la logique de sa nature, il a cessé aujourd'hui de croire en la valeur essentielle des questions d'ordre politique. Lecteur passionné de Proust, et cela bien avant que ce ne fût la mode, J.-P. Samson ne pense même plus que la doctrine individualiste telle qu'on l'entend d'ordinaire constitue la manifestation authentique de cette « religion de l'individuel » dont il voudrait suggérer la possibilité dans son prochain ouvrage, *La Pierre philosophale*, si jamais il l'écrit. En attendant, il « emploie le temps » que lui laisse la vie matérielle à lire, à regarder la nature et à écrire, surtout des vers.

## BIBLIOGRAPHIE

*L'Evasion difficile*, poèmes (inédit) ; *Images lyriques*, poèmes (Paris, 1922, *Les Humbles*, avec une préface de Maurice Wullens) ; *Monsieur Langlois*, comédie, en collaboration avec Robert Wolfsohn (inédit) ; *Emploi du Temps*, poèmes (Paris, 1927, Au Sans Pareil).

TRADUCTIONS DE L'ALLEMAND : *La Vie et l'Œuvre de Ferdinand Hodler*, d'Edwald Bender (Zurich, Rascher et C<sup>ie</sup>, 1920) ; *Cabrinowitch*, de Franz Werfel (*Europe*, 1923) ; *Rabbi Mosse Leib de Sassow*, de Martin Buber (*Europe*, 1925) ; *L'Incendie d'Egliswil*, de Wedekind (*Revue Européenne*, 1925) ; *Rabbi Esra*, de Wedekind (*Revue Européenne*, 1926) ; *Hinkemann*, de Ernst Toller (*Les Humbles*, 1926) ; *Guillaume II*, d'Emil Ludwig (Paris, Kra, 1927) ; *Masses*, de Ernst Toller (à paraître aux Editions des *Humbles*).

A collaboré aux périodiques suivants : *La Belle Matineuse*, *Demain*, *les Tablettes*, *la Feuille*, *die Junge Schweiz*, *die Aktion*, *la Nouvelle Internationale*, *la Vie Ouvrière*, *l'Humanité*, *l'Art libre*, *les Humbles*, *Europe*, *la Revue Européenne*, *Annalen*, etc.

A de plus assumé, pour l'édition française qui en fut publiée à Genève durant une année, la traduction de la revue de E.-D. Morel, *Foreign Affairs*.

## L'OLIVIER

J'ai voulu me persuader,  
Longtemps, que la lumière réelle  
Était la plus belle lumière.

Et cependant je me souviens,  
Au Lac Majeur, d'un olivier  
Horizontal sur l'eau du lac ;  
Je m'étais couché sur le tronc ;  
Je ne voyais plus ni le lac  
Ni la montagne de la rive :  
Le ciel seulement, au travers  
De ce feuillage gris et pâle.

J'ai voulu me persuader,  
Longtemps, que la lumière réelle  
Était la plus belle lumière.

Pourtant, une heure, je suis resté  
A contempler l'envers des feuilles,  
Où, mensonge, venait sourire  
Le reflet du lac invisible.

Mais je veux me persuader.

*(Images lyriques).*

## DIALOGUE

« Les ailes..... ».

SAINT-AMANT.

Quelle jeunesse éternelle,  
Une fois de plus, nous jette l'un vers l'autre ?

Dehors le désert sombre de la nuit ;  
Seuls nous veillons.

Pour nous seuls le soir se prolonge,  
Comme un souvenir.

Nos yeux ouverts ne nous voient plus ;  
Tu racontes ton passé.

Et voici que de tes paroles,  
Les gonflant, les dépassant,  
Comme un grand vent,  
Ta vie se lève  
Sur les ailes de mon silence.

(*Emploi du Temps*).

## LÉNINE

A HENRI GUILBEAUX.

Je n'ai pas de melon sur la tête,  
Ni, comme on dit en Allemagne, un cylindre :  
Une casquette,  
Une simple casquette anglaise,  
Comme pour mieux accentuer le circonflexe inverse de  
mes yeux mongols.

Mongols ?  
L'idée allemande, l'idée de Hegel,  
N'est-ce pas aussi la casquette  
Dissimulant l'éclair de ma force ?

La mystique, je l'ai démontrée comme on démontre une  
science ;  
La science, je l'ai prise comme on prend une arme ;  
La morale ?... « En avant, camarades ! »  
La justice ? L'amour ?  
Et le paradis anarchique à la fin ?  
Hi ! ha ! j'entends plutôt les bielles rire,  
Et s'équilibrer le bilan marxiste de votre civilisation,  
Cette banque louche,  
Dont, moi, je grifferai le solde.

Tout de même, et malgré mon génie,  
Je ne suis pas resté si bête :  
Je sais que la lumière est l'illusion de ce qui brûle,  
Je sais que Léningrad a été bâtie par Pierre,  
Je sais, — mon « savoir », comme ils disent, —

Je veux.

(*Emploi du Temps*).

## ÉLÉGIE ROMAINE

TRADUIT DE GÆTHE.

Servez qui bon vous semble ! Enfin je connais la retraite !  
Belles dames, et vous du grand monde seigneurs,  
Enquêrez-vous de l'oncle et des sœurs, des vieilles cousines,  
Et qu'aux discours contraints succède un morne jeu.  
A loisir, fréquentez grande ou petite compagnie,  
Tous ces lieux dont par vous j'ai su le désespoir.  
Vains politiques, ressassez ces opinions reçues  
Qu'en Europe, en tous lieux, retrouve un voyageur.  
Jadis l'air ainsi de Malbrough suivait les Britanniques,  
De Paris à Livourne et de Livourne à Rome,  
Puis, plus loin, jusqu'à Naples, et si vers Smyrne ils fai-  
saient voile,  
De Malbrough la chanson, — Malbrough ! — sortait  
du port.  
Et de même, partout, sans cesse, il me fallut entendre  
Maugréer et le peuple et le conseil des rois.  
Mais de sitôt vous ne saurez forcer le tendre asile  
Que l'Amour, protecteur royal, m'a réservé.  
Là m'abrite son aile et, Romaine, ma bien-aimée  
Des Gaulois belliqueux ne craint pas la fureur.  
Indifférente au bruit des nouvelles, elle s'applique  
Du maître de son choix à devancer les vœux.  
C'est lui qui la distrait, lui le libre étranger robuste  
Qui parle de la neige et des maisons en bois ;  
Brûlant du même feu qu'allumèrent en lui ses charmes.  
Qu'il ne compte point l'or comme à Rome, l'enchanter.  
Sa table en est meilleure, il ne lui manque ni parure  
Ni voiture non plus pour quitter l'Opéra.  
De leur hôte du Nord, mère et fille se félicitent,  
Et le Barbare est roi d'un cœur, d'un corps romains.

(Inédit).

## CYGNE

Cygne sur l'eau de son enclos qui l'emprisonne comme un  
port,  
Il a la grâce d'une frégate à l'ancre, il a la vitesse immobile  
D'une proue contre quoi le flot s'écarte, et l'écoulement  
inutile  
Imite le déplacement de ceux qui vont au-devant du sort.

Il a l'impondérable et la flottance et la forme faite d'essor  
D'une flamme prête à s'éteindre et qui se recourbe, subtile,  
En ce long mouvement du cou, mâd de beaupré, sinueux  
reptile,  
Eclair qui serait neige éblouissante, souple et tors.

Les ailes, comme deux pétales de nénuphars plus épais  
et solides,  
S'ouvrent ; le bec se darde et, projectoire d'un bolide,  
La bête en rut vise à fleur d'eau la cible absente de son  
désir.

Mais en présence de cette corolle qui est une flamme et de  
cette neige qui est la vie,  
Quelque fabuleuse Lédà ne hante point ton souvenir,  
Car douloureusement heureux devant cette fête visuelle,  
devant cette harmonie,

Toi-même frappé, dirait-on, par la belle flèche animale, tu  
interrogues avec effort  
La rencontre qui prête ici à la beauté vivante, hélas ! le  
visage même de la guerre faiseuse de morts.

(Inédit).

## PORTRAIT D'UN OUVRIER

Je ne saurais plus mettre de nom sur cette figure, l'une des plus charmantes que j'aie rencontrées. Le visage agréable, d'abord, régulier, mais avec bonheur, plein d'une grâce mâle qui venait comme en fleurir l'expression d'adolescent laborieux et fin. J'ai retrouvé la même libre allure chez des mécaniciens de l'usine de Bâle où j'ai travaillé. Mais ce Parisien avait plus de nerf, portant la casquette avec au moins autant de chic que les jeunes automobilistes pour lesquels il travaillait. Ses mains n'étaient pas abimées par l'ouvrage ; tout au contraire, il semblait qu'elles lui devaient plus d'affinement. Je n'en ai vu de semblables qu'à mon cousin le violoniste, mais sans la même sûreté de force. La voix se nuançait juste assez de l'accent du faubourg pour faire mieux ressortir le ravissement d'à-propos de ce qu'il disait ; je l'écris avec d'autant plus d'assurance qu'il était loin de partager mon avis sur la grande question de la guerre et que maintes fois nos discussions nous ont opposés comme les deux pôles de ce petit groupe de la jeunesse socialiste où je l'avais connu. Mais cela sans acri-

monie. Sans doute grâce à la chance d'un métier intelligent où la main et l'esprit vont toujours de concert, il était si ouvrier qu'il n'avait même pas cette chose « peuplé », au mauvais sens, de ressentir envers moi, comme presque tous les autres, une sorte de respect demi-envieux pour l'« intellectuel ». Nous étions de plain-pied et je ne sais pas jusqu'à quel point, même, ce n'est pas lui qui dominait. Un soir qu'après une réunion il me reconduisait avec deux autres camarades, j'ignore à propos duquel de ces petits riens qu'on exprime sans y songer et qui révèlent l'homme, il me dit bien en face : « Si tu penses cela, Samson, c'est que tu n'es pas un caractère fort ». Aucun, je ne dis pas de mes camarades, mais de mes amis bourgeois ne m'avait dit cette vérité, et peut-être ne s'en était aperçu. — Il se révélait surtout par son attitude en face de B., le plus exalté de notre groupe, sorte de tête à pans coupés, et je veux dire aussi au moral, mais dont je ne retiendrai pour le moment que les cuites périodiques, la purée noire, nourrie — puisque la langue n'a pas d'autre terme — à tous les métiers. Mon mécanicien ne lui jetait pas la pierre, mais il le morigénait ferme, ou bien restait devant lui plein d'une indulgence railleuse. Mais ce qu'il y avait, dans cet aristocrate manuel, de réelle santé, ne m'est jamais si bien apparu qu'un autre soir de marché nocturne. Nous remonions passé minuit la rue Clignancourt, parmi cette laideur si belle de Paris dormant. B. nous accompagnait au bruit traîné de ses espadrilles sur le trottoir et racontant que depuis plusieurs semaines il vivait avec une pierreuse, souvent forcé, le soir, d'attendre dans l'escalier la sortie des clients. Or tandis que le goût d'un certain pittoresque « Fleurs du Mal », s'alliant à mes préjugés d'immoralisme d'alors, me laissait désarmé pour dire à B. quoi que ce fût, l'autre, déjà, sans phrases, avait su lui faire voir tout le danger d'une telle collusion. Sorel, pour qui j'allais bientôt m'engouer, aurait bien ri de mon silence et il aurait surtout bien aimé l'honnêteté de ce gavroche de bon sens qui, si tôt, savait jouer son rôle d'homme. — Je ne peux me défendre de la crainte, quand je repense à lui, qu'il soit tombé au front. Outre qu'il fut appelé dès la fin de 1915, c'était si bien dans sa nature de se faire escoffier. La dernière fois que je l'ai vu, c'est dans la rue, pendant une de ses permissions. La même grâce élégante toujours, et qui embellissait jusqu'à l'uniforme. Rarement j'ai retrouvé interlocuteur plus directement cordial et sans arrière-pensée.

(Inédit).

## DÉGRADATION DE L'ÉNERGIE ET RELATIVITÉ EINSTEINIENNE

On a vu (1) comment la considération du principe de la dégradation de l'énergie, au lieu d'aboutir à une sorte de point de vue anti-vital comme l'imaginait l'interprète de la « dissolution » (2), permettait, loin d'opposer la vie aux lois générales du monde, l'activité spirituelle au « vivant », d'expliquer au contraire celle-là par celui-ci et d'apercevoir, dans la tendance à l'homogénéité progressive des choses, la condition même de leur différenciation actuelle, le général, l'homogène apparaissant comme une sorte de limite abstraite, ou plus exactement de légalité implicite, et l'individuel comme la seule réalité.

Or les sciences peuvent se contenter de constater des faits et de les capter dans un réseau toujours plus organisé d'hypothèses, mais à un point de vue proprement philosophique, il faut convenir que le principe de la dégradation de l'énergie entraîne l'esprit vers des conclusions assez troublantes, dont nous n'avons pas encore parlé. Certes, ni l'un ni l'autre des deux physiciens dont le premier a découvert et le second particulièrement étudié la dégradation, Carnot et Clausius, n'ont jamais pensé à opposer cette dégradation de l'énergie au principe classique de la conservation de cette dernière et nul ne saurait y songer. Pourtant si toute manifestation énergétique suppose la chute irréversible d'une certaine énergie virtuelle (potentielle) en une autre forme de l'énergie, actuelle (ou cinétique) ; si d'autre part, selon une hypothèse hardie, mais fortement autorisée, tout, dans le monde physique, se ramène à l'énergie, cela revient à dire que l'ensemble de l'univers tend progressivement à se réduire à une homogénéité si parfaite qu'elle équivaudrait au néant, tandis qu'à l'origine il faudrait supposer, pour en faire découler la « chute » nécessaire à la manifestation des choses telles qu'elles existent, un certain

---

(1) Dans les chapitres précédents de l'étude à laquelle ce texte est emprunté.

(2) André Lalande, *L'Idée de Dissolution*. Voir l'exposé très succinct et fort clair de l'hypothèse du même auteur dans son petit ouvrage scolaire intitulé : *Lectures sur la Philosophie des Sciences*. — On sait par ailleurs que le principe de la dégradation de l'énergie, ou principe de Carnot, énonce qu'« il n'y a pas de transformation de chaleur en travail sans l'emploi de deux sources à des températures différentes », autrement dit qu'il n'y a pas de transformation de l'énergie sans une chute de cette dernière.

« maximum » de l'énergie potentielle, qui serait infiniment près de ressembler à la création *ex nihilo* des cosmogonies religieuses ou des anciennes spéculations mystiques. Conséquence défendable en soi, mais qui pour le moins constitue l'abdication pure et simple de l'esprit critique.

Mais peut-être la présente difficulté ne vient-elle que d'une erreur dans la méthode ? Pour des raisons qui tiennent aux lois mêmes de notre esprit, plus particulièrement, afin d'emprunter le langage de Kant, à la forme de notre « intuition sensible » et aux « catégories » de la raison, nous sommes amenés à nous faire du monde une image correspondant, non pas à ce que les pré-Kantiens croyaient être la réalité en soi, mais à nos modes de sentir et à la nature de notre intelligence. Avant Kant, chez tous les philosophes qu'il appela dogmatiques, tout particulièrement chez Descartes, aux yeux de qui l'évidence était le signe révélateur de la vérité, cette image du monde, la chose est bien connue, constituait comme l'objectivation de nos idées, et ce fut certainement l'un des plus grands services rendus à l'esprit humain par le philosophe de Königsberg que d'avoir montré l'impossibilité radicale de passer du logique au réel. Toutefois, Kant était de son temps et, on l'a dit, la *Critique de la raison pure* est comme la synthèse philosophique de la physique classique newtonienne, physique posant un monde homogène à la fois dans le temps et dans l'espace (1) et dont l'idée traditionnelle d'une énergie également homogène (c'est-à-dire constante et sans dégradation) forme comme le complément naturel, cette idée revenant en somme à ajuster la catégorie de cause aux formes de la sensibilité. Mais peut-être les conséquences du principe de la dégradation de l'énergie ne nous semblent-elles impossibles, c'est-à-dire impensables, qu'en raison de la trop grande confiance avec laquelle notre

---

(1) Sans doute la vraie pensée de Kant est-elle autrement complète que nous ne la présentons ici. Sans doute aussi toute la Dialectique transcendantale (spécialement la 1<sup>re</sup> et la 3<sup>e</sup> antinomies) doit-elle interdire de lui attribuer, dans l'ordre philosophique, la conception newtonienne de l'espace et du temps infinis, de même que de la causalité exclusivement naturelle. Mais le monde newtonien n'en resté pas moins pour lui le monde de l'expérience et l'on peut même supposer que, sans l'influence de son moralisme, Kant eût été porté à adopter les antithèses des antinomies. A l'égard de ce qu'on pourrait appeler son *positivisme latent*, voyez ce qu'il dit sur le « principe purement empirique » de ces dernières (*Critique de la Raison pure*, trad. Barni, t. II, p. 46).

esprit admet, parce qu'il l'engendre comme de lui-même, l'image du monde conforme à la physique classique. Si Kant a démontré l'impossibilité de passer du logique au réel, il nous a cependant laissés enclins à croire qu'il est encore permis de passer du « sensible » (entendez : des formes de l'intuition, au sens kantien) à la « représentation ». Certes, cette croyance ne cessait de décroître avec l'avancement de la science elle-même, mais ce qu'on pourrait appeler l'« hypothétisme » d'un Mach, d'un Poincaré ou d'un Milhaud ne modifiait point tant notre représentation du monde qu'elle ne la réduisait à un pur symbolisme ; attitude, par conséquent, essentiellement négative.

Or on sait la révolution réalisée depuis dans les idées physiques par les travaux d'Einstein et de quelle façon la théorie de la relativité aboutit à substituer au monde newtonien un univers dont le temps constitue ce qu'on a appelé la « quatrième dimension ». On sait aussi qu'aux yeux des relativistes, et en dépit des antinomies kantienues, l'espace doit être considéré à la fois comme illimité et comme fini. Mais d'autre part, la même théorie nous invitait à concevoir l'espace et le temps comme inséparables l'un de l'autre, elle semble permettre d'appliquer le même caractère de « finité » au temps lui-même. Si donc l'énergétique paraissait nous conduire à l'absurde en nous faisant supposer un commencement de cette dégradation de l'énergie qui forme l'existence, cette absurdité va peut-être cesser d'en être une ; car s'il est juste de dire, avec Kant (dont il n'est pas plus question de détruire l'œuvre que pour les relativistes d'anéantir la physique de Newton : toute nouvelle hypothèse paraît bouleverser, mais en réalité constitue le perfectionnement des approximations acquises), si donc il est juste de dire que l'idée d'un temps vide avant le commencement du monde est impossible, cette impossibilité, sans cesser de valoir, ne forme plus un obstacle pour la pensée dès qu'on peut conjointement poser le « commencement » du monde et celui-même du temps. En d'autres termes, la dégradation de l'énergie implique que le monde a dû commencer ; mais, par ailleurs, la théorie de la relativité cessant d'exclure l'idée d'un temps fini, on peut admettre que la relativité einsteinienne, une fois ainsi rapprochée du principe de la dégradation, se trouve en renforcer étrangement l'aboutissement ultime, c'est-à-dire qu'elle autorise, sans affirmation arbitraire, sans mystère et sans « création », l'idée malaisément concevable et pourtant positive, d'un commencement du temps qui se trouverait être du même coup le « commencement » de l'univers.

Telle est du moins la grande hypothèse générale qu'il nous a semblé permis de proposer. Peut-être la jugera-t-on bien téméraire : « Je me représente avec aisance, écrit M. Lucien Fabre (1), un certain nombre de cuistres trouvant là matière à philosopher et tirant des théories d'Einstein des arguments contre Kant ou contre Leibnitz ou saint Thomas ». Mais nous nous sommes d'autre part rappelé que les maîtres de l'épistémologie, un Léon Brunschwig par exemple, enseignent à voir dans la philosophie digne de ce nom la mise au point des résultats de la recherche scientifique par rapport à l'ensemble de l'esprit. Faire état des suggestions qui se trouvent être offertes à la spéculation générale par les spécialistes, c'est donc, loin d'outrepasser nos droits, humblement essayer de nous mettre à la remorque des découvertes réalisées dans les sciences, — premier devoir, par conséquent, de quiconque ne se refuse pas toujours à l'antique naïveté de rêver aux « causes premières ».

(*La Pierre philosophale.* — Inédit).

---

(1) *Les Théories d'Einstein*, p. 30.

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
Préface. . . . .	5
JOHN BAUDRAZ. . . . .	7
Antimilitarisme chrétien.	
A. DE BEVÈRE . . . . .	14
L'Objection de Conscience.	
PIERRE CÉRÉSOLE. . . . .	18
Le Service civil.	
ANDRÉ COLOMER . . . . .	26
Les Mauvais Moutons.	
C'est la Danse nouvelle...	
En guise de préface.	
Enfance lycéenne.	
MANUEL DEVALDÈS. . . . .	39
Soir.	
Le Grand Soir.	
Les Quatre Saisons du Faune.	
Prosper Régular et le Militaire.	
L'Inexorable.	
Pacifisme scientifique.	
ALBERT LEDRAPPIER . . . . .	57
Le Miracle de San Antonio.	
CLAUDE LE MAGUET . . . . .	65
Mon Père.	
EDOUARD LIECHTI. . . . .	70
A mes Anciens Camarades de la Compagnie de Montagne III/11.	
Première Lettre de Refus.	
Réflexion d'un Volontaire réfractaire.	

	Pagés
CHARLES NAINE. . . . .	77
Renouveau de la Nature, Renouveau social.	
A l'entrée des Temps d'harmonie.	
Pensées pacifistes.	
RAOUL ROBERT. . . . .	84
Les « Preuves » de la Résurrection de Jésus-Christ.	
JEAN-PAUL SAMSON. . . . .	91
L'Olivier.	
Dialogue.	
Lénine.	
Elégie romaine.	
Cygne.	
Portrait d'un Ouvrier.	
Dégradation de l'Energie et Relativité einsteinienne.	

---

Nota. — *Chaque notice biographique et bibliographique a été rédigée d'après la documentation fournie par l'écrivain et en suivant son texte d'aussi près que possible.*

*En outre, chacun des écrivains de nationalité française a révisé l'épreuve de la notice le concernant.*

*Il a été tiré  
de cette plaquette  
26 exemplaires sur papier de luxe  
numérotés de A à Z  
(les 16 premiers non mis dans le commerce)  
et  
1.000 ordinaires non numérotés.*



# NUMEROS SPECIAUX *consacrés à :*

- Emile Verhaeren** (Janvier-Février 1917 : 32 pages).  
Articles de : Romain Rolland, Han Ryner, Henri Guilbeaux, Philéas Lebesgue, A.-M. Gossez, Marcel Lebarbier, Roger Pillet, Maurice Wullens et Francis Yard . . . . . 2 »
- Gabriel Belot** (Août-Septembre 1917 : 64 pages) . . . . . *épuisé*
- A.-M. Gossez** (hors série : 32 pages) . . . . . *épuisé*
- Romain Rolland devant la Guerre** (Octobre 1917 : 32 pages) . . . . . *épuisé*
- Anthologie des Humbles** (Mars-Avril 1918 : 80 pages) . . . . . *épuisé*
- Philéas Lebesgue** (Août-Sept.-Oct.-Nov. 1918 : 100 pages).  
Articles de : Ad. van Bever, Xavier de Carvalho, Paul Cordier, Henry Cormeau, F. Funck-Brentano, A.-M. Gossez, Miodrag Ibrovac, Tristan-L. Klingsor, Marcel Lebarbier, Camille Le Mercier d'Erm, Roger Pillet, Georges Polti, Han Ryner, Sotiris Skipis, Maurice Wullens et Francis Yard.  
Deux portraits hors texte par Ch. Duhamel et Tristan-L. Klingsor.  
Illustrations de : G. Belot, H. Chapront, Ch. Duhamel, G.-P. Guinegault, C. Lieucy . . . . . 3 »  
(Sur hollandais français : 6 francs)
- Le Cœur de l'Ennemi** (Avril 1919 : 32 pages) . . . . . *épuisé*
- Anthologie de poèmes yougo-slaves** (Octobre 1919 : 56 pages).  
Poèmes de : Ivo Andriitch, M. Boyitch, Yvan Douchitch, Tcherina, Ilyia Despote, Dragoutine, M. Domyanitch, Iakchitch, Milioutine, Yovanovitch, Rikard, Katilnitch, Yéretov, S. Korditch, mirko Korolya, Krstitch, Danitza Markovitch, D. Mitrinovitch, Mitrovitch, Vladimir Nazor, Petrovitch, Rayitch, Rakitch, Stefanovitch, Momtchilo, Seleskovitch, Aleksa Chantitch, Onyevitch et Milan Voukassovitch.  
Traductions de Philéas Lebesgue et B. Tokine. Lettre-préface de Ph. Lebesgue et étude préliminaire de B. Tokine sur le développement de la poésie yougo-slave . . . . . 3 »
- La Bretagne Libertaire** (Avril-Mai 1921 : 64 pages).  
Textes français et bretons de F. de La Mennais, Ernest Renan, Olivier Souvestre, Aristide Briand, Gustave Hervé, Yves le Febvre, G. Carante, Emile Masson, Jos. Le Bras, Louis-N. Le Roux, C. Le Mercier d'Erm, François Jaffrenou et Charles Rolland, colligés et précédés d'une étude liminaire : *La Nation bretonne et l'Internationale*, par Camille Le Mercier d'Erm.  
Bois gravés originaux de Jeanne Malivel . . . . . 3 »
- A propos de la Révolution qui vient** (Juillet-Août 1921 : 64 pages).  
Opinions de Henri Barbusse, Marcel Cachin, Sébastien Faure, Génold, Emile Masson, Victor Méric, Charles Rappoport, Rhillon, Boris Souvarine, Vilken et Maurice Wullens.  
Bois gravés de Louis Moreau, lino de A. Daenens. . . . . 3 »
- Littérature et Pognon (suite)** (Avril 1923 : 36 pages).  
Opinions de : E. Armand, André Billy, Henry Bordeaux, Jacques Boulenger, Georges Druilhet, André Dumas, J. Ernest-Charles, Raymond Escholier, Louis Forest, Franc-Nohain, Paul Ginisty, Jean de Gourmont, Pierre Hamp, Edmond Haraucourt, Henry-Jacques, Francis Jammes, Maurice Levailant, André Lichtenberger, Pierre Mille, Eugène Montfort, Achille Paysant, Ernest Péronchon, Armand Praviel, Rachilde, J.-H. Rosny aîné, Maurice Rostand, Séverine, Victor Snell, Paul Souday, Marcelle Tinayre, Jules Vallès, Maurice Wullens, et Colette Yver. Un poème de G. Carante, une lettre d'Emile Masson. . . . . 1 »
- Pour Henri Guilbeaux** (juin-juillet-août 1924 : 112 pages). — *L'Homme* par Ed. Dujardin, P. Franklin, M. Lebarbier, Claude Le Maguet, G. Montandon, J.-P. Samson et Maurice Wullens. — *Son Œuvre* par I.-A. Axionoff, A.-M. Gossez, Claude Grander, P. Lebesgue, Magdeleine Marx, J. de Saint-Prix, Emile Verhaeren et Marcel Wullens, — *Témoignages* de H. Barbusse, G. Belot, J.-R. Bloch, A. Daenens, E. Donce Brisy, G. Duhamel, Renée Dunan, G. Dupin, Louis de Gonzague Frick, André Germain, A. Henneuse, Valéry Larbaud, P. Léautaud, G. Le Révérend, M. Millet, Parijanine, J. Rivière, Ch. Rochat, P.-N. Roinard, R. Rolland, Han Ryner, A. Salmon, A. Spire, Théo Varlet, C. Vildrac, Stefan Zweig, etc., etc. Un poème inédit, deux autographies et deux photographies . . . . . 5 »
- La Guerre**, recueil de devoirs choisis (2<sup>e</sup> édition : 96 pages) . . . . . 4 »

# Les Éditions des Humbles

Edmond ADAM. — <i>Le Néostiche et le Verbe intégral</i> . . . . .	2 »
— <i>Nisita ou les Amours d'Eurydès</i> , proses, avec bois gravés par Lucien Jacques	6 »
George ADRIAN. — <i>Les Traîne-la-Gloire</i> , roman . . . . .	6 50
Claude AVELINE. — <i>Molène</i> , avec deux compositions originales de Steinlen.	2 »
— <i>L'Homme de Phalère</i> , apologues . . . . .	épuisé
— <i>L'Eau ruisselle de toutes parts</i> , apologues . . . . .	épuisé
Jean BALAT. — <i>Lepopo le fou</i> , légende contemporaine . . . . .	1 50
Maurice BATAILLE. — <i>Le Chapeau de Velours</i> , (1 <sup>re</sup> édition 1914, rare) . . . . .	2 »
— <i>Le Chapeau de Velours</i> , poèmes (2 <sup>e</sup> édition) . . . . .	épuisé
— <i>La Cité des Humbles</i> , poésies, suivie des <i>Chansons pour ne pas pleurer</i> .	épuisé
R. BONISSEL. — <i>Quatre nivernais</i> , études . . . . .	3 »
Rémi BOURGERIE. — <i>Graines dans le Vent</i> , poèmes . . . . .	3 50
Georges DAVID. — <i>Bérangère</i> , étude pour servir à l'histoire de ceux qu'on ignore.	3 »
René DAX. — <i>Par les grand'routes</i> , poèmes . . . . .	3 »
Célestin FREINET. — <i>Un mois avec les enfants russes</i> . . . . .	3 »
ERMENONVILLE. — <i>Miettes d'Histoire</i> . . . . .	2 »
Fernand FERRE. — <i>Luzia</i> , linos de A. Daenens . . . . .	4 »
Manuel DEVALDES. — <i>Des cris sous la meule</i> . . . . .	10 »
GARRIGUE GARONNE. — <i>La Chaîne aux Anneaux brisés</i> , poèmes . . . . .	3 »
A.-M. GOSSEZ. — <i>Henry Chapront, Aquatintiste</i> , XXXIII illustrations . . . . .	2 »
Henri GUILBEAUX. — <i>Kraskremt</i> , avec neuf linos gravés, par A. Daenens.	2 »
Hélène HARDANT. — <i>.....cailloux blancs</i> , poèmes . . . . .	4 »
R.-M. HERMANT. — <i>La Trainaille</i> , poésies, ballades et chansons . . . . .	2 »
Lucien JACQUES. — <i>Choix de poèmes</i> , avec bois gravés au canif . . . . .	3 »
Pierre LARIVIERE. — <i>Au temps des sous-hommes</i> . . . . .	4 50
LAZARE — <i>Anarchie</i> . . . . .	épuisé
Marcel LEBARBIER. — <i>Poussières</i> , poèmes . . . . .	épuisé
— <i>Malgré les Ouragans</i> , poèmes, ornés d'un bois gravé de Frans Masereel.	3 »
Fernand LEPRETTE. — <i>Jules Leroux</i> , l'homme, le poète, le romancier . . . . .	2 »
G. LE REVEREND. — <i>Fables et Poèmes</i> , avec trois images, de André Hardy	2 »
André LORULOT. — <i>E. Armand</i> , son évolution, sa philosophie, son œuvre.	2 »
Henry MALOT. — <i>Forceris</i> , poèmes . . . . .	3 »
Léon MEUNIER. — <i>Essai de Catéchisme</i> . . . . .	2 »
Gustav MEYRINK. — <i>Golem</i> , extraits traduits par M. Schoonheydt . . . . .	4 »
Marcel MILLET. — <i>Sentir</i> , poèmes, avec quatre bois gravés de Lucien Jacques.	3 »
Paul MORISSE. — <i>Edouard Dujardin</i> , étude critique . . . . .	1 »
Louis PIERRE. — <i>La Logique du Catholicisme</i> . . . . .	5 »
Joseph RIVIERE. — <i>Villegiature d'âme</i> , nouvelle . . . . .	3 »
Charles ROCHAT. — <i>Invectives</i> , poèmes . . . . .	2 »
Han RYNER. — <i>Le Livre de Pierre</i> , illustrations de G. Belot . . . . .	épuisé
Jean-Paul SAMSON. — <i>Images lyriques</i> , préface de Maurice Wullens . . . . .	2 »
Ernst TOLLER. — <i>Poèmes de la Prison</i> , traduits par Alzir Hella et O. Bournac.	2 »
— <i>Hinkemann</i> , tragédie traduite par J.-P. Samson . . . . .	6 »
Théo VARLET. — <i>Epiques et souvenirs</i> , proses . . . . .	3 »
Georges VIDAL. — <i>Six-Fours, bourgade provençale</i> . . . . .	6 »
— <i>Jules le Bienheureux</i> , 35 bois gravés par G. Delatonsche . . . . .	6 »
Walt WHITMAN. — <i>Le Penseur de plaies</i> . . . . .	épuisé
Maurice WULLENS. — <i>Profilis de Flandre... et d'ailleurs</i> , . . . . .	épuisé
— <i>La Littérature et la Guerre</i> , trois études critiques . . . . .	épuisé
— <i>Pages de mon Carnet</i> , souvenirs de voyage, de campagne et de captivité	10 »
— <i>Littérature et Poqnon</i> , avec une lettre-préface à Marcel Sauvage . . . . .	2 »
— <i>En marge d'un feuilletonniste</i> (réponse à Beraud) . . . . .	3 »
— <i>Paris-Moscou-Tiflis</i> . . . . .	10 »
LES HUMBLÉS : cinquième série (1919-20) . . . . .	20 »
— sixième série (1921) . . . . .	15 »
— septième série (1922) . . . . .	15 »
— huitième série (1923) . . . . .	15 »
— neuvième série (1924) . . . . .	15 »
— dixième série (1925) . . . . .	20 »
— onzième série (1926) . . . . .	20 »

Le Directeur-Gérant : M. WULLENS.



La Laborieuse, 7, rue du Gros-Anneau, Orléans